

المملكة المغربية
+ⵍⵎⵖⵔⵉⵎ ⵏ ⵎⵔⵓⵎⵓⵏ
ROYAUME DU MAROC

المجلس الأعلى للتربية والتكوين والبحث العلمي
ⵎⵔⵓⵎⵓⵏ ⵏ ⵉⵎⵓⵏ ⵏ ⵉⵎⵓⵏ ⵏ ⵉⵎⵓⵏ
Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique

الهيئة الوطنية لتقييم منظومة التربية والتكوين والبحث العلمي
Instance Nationale d'Evaluation du Système d'Education, de Formation et de Recherche Scientifique



MARRAKECH-SAFI

CADRE DE PERFORMANCE RÉGIONAL 2015-2018
DU SUIVI DE LA VISION STRATÉGIQUE À L'HORIZON 2030





CADRE DE PERFORMANCE RÉGIONAL 2015-2018

DU SUIVI DE LA VISION STRATÉGIQUE À L'HORIZON 2030

MARRAKECH-SAFI



DÉPÔT LÉGAL : 2020MO5501
ISBN : 978-9920-785-34-1

TABLE DES MATIÈRES

I	Préface	7
II	Introduction	9
III	Performance de la région en éducation selon les fondements de la Vision Stratégique	15
	A - Équité et égalité des chances	18
	B - Qualité de l'éducation	38
	C - Promotion de l'individu et de la société	58
VI	Synthèse des forces et faiblesses de la région en éducation	77
V	Annexe méthodologique	81



I - PRÉFACE

*Le **cadre de performance régional** 2015-2018 du suivi de la Vision Stratégique complète le cadre de performance national 2015-2018. La présente édition se veut un outil pour évaluer l'évolution des indicateurs au niveau régional. En effet, la Constitution a défini les nouvelles prérogatives de « la région » comme étant un échelon territorial stratégique qui occupe une place centrale en matière de développement économique et social. Son rôle acquiert une échelle substantielle avec la régionalisation avancée, particulièrement dans le contexte de l'élaboration du nouveau modèle de développement. Ainsi la mise en place d'un développement régional intégré, s'alignant sur le rôle prééminent que devrait occuper la région, nécessiterait un accompagnement par des outils de pilotage pertinents permettant de disposer d'une approche territorialisée de la mesure des progrès accomplis suivant des indicateurs de performance et de résultats appropriés.*

*Consciente des enjeux importants d'un suivi régionalisé¹ de la réforme 2015-2030, l'Instance Nationale d'Évaluation (INE) auprès du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique (CSEFRS) a jugé opportun d'élaborer une édition régionale du cadre de performance du suivi de la Vision Stratégique, après la première édition couvrant le niveau national, publiée en 2019. Il s'agit d'un outil d'aide à la prise de décision et de pilotage régional du système d'éducation et de formation permettant d'identifier les sources de force et de faiblesse (déficit) de l'éducation de chaque région. Conçu pour appréhender la réalisation des objectifs de la Vision Stratégique 2015-2030 et de la loi cadre 54.17, le **cadre de performance régional** mobilise une batterie d'indicateurs minutieusement sélectionnés et thématiques selon une arborescence bien définie permettant d'accompagner le processus de régionalisation du système d'éducation et de formation.*

¹ L'INE veille à assurer une représentativité régionale dans plusieurs de ses enquêtes afin de garantir un suivi régionalisé sur toute la période de la réforme 2015-2030.

Composé de dix fascicules régionaux, le **cadre de performance régional** du suivi de la Vision Stratégique propose un diagnostic, à la fois synthétique et comparatif, pour chaque région. En outre il dresse un état détaillé des indicateurs reflétant la mise en oeuvre de la réforme de l'éducation afin d'instaurer une école de l'équité et de l'égalité des chances, de la qualité et de la promotion de l'individu et de la société. Le **cadre de performance régional**, qui mobilise des indicateurs confectionnés à partir de bases de données administratives, des enquêtes auprès des ménages et des évaluations internationales sur l'apprentissage scolaire, propose un « Indice Régional de Développement de l'Éducation » (IRDE). Conçu par l'INE pour appréhender la réalisation des objectifs de la Vision Stratégique au niveau régional, l'IRDE est un indice composite qui compile 157 indicateurs.

Ce cadre est décliné en trois dimensions et 27 sous-dimensions, tenant compte, à la fois, des trois piliers de la Vision Stratégique et de l'ODD4. En se référant à ces 27 sous-dimensions, le cadre montre également les points forts et les points faibles, là où la région a réalisé des avancées par rapport aux autres régions et là où elle a enregistré un ralentissement. Il est ainsi destiné en particulier, aux responsables régionaux, aux directions provinciales, aux responsables politiques, aux collectivités locales, aux acteurs du système d'éducation et de formation dans toutes les régions du Maroc ainsi qu'à toute personne s'intéressant à l'évaluation des politiques éducatives.

Cette première édition régionale couvre la période 2015-2018. À l'horizon 2030, l'INE produira, pour chaque région, quatre fascicules triennaux (2015-2018, 2019-2022, 2023-2026 et 2027-2030). Il est à noter que la méthodologie de calcul d'indicateurs composites de chaque dimension ainsi que les sources de données sont exposées dans l'annexe méthodologique.

II - INTRODUCTION

La région de Marrakech-Safi, située au centre du pays et englobant une partie du Haut Atlas, s'étend sur une superficie de 39 167 km². Son chef-lieu, Marrakech, est la deuxième préfecture la plus peuplée des soixante-quinze provinces et préfectures marocaines, abritant à elle seule plus de 1,5 millions d'habitants en 2020. Cette septième région du nouveau découpage administratif marocain est constituée d'une préfecture, Marrakech, en plus de sept provinces. Il s'agit des provinces de Safi, Al Haouz, El Kelâa des Sraghna, Essaouira, Chichaoua, Rehamna et Youssoufia. La population urbaine représente 44% de la population globale de la région en 2020. Cette dernière est composée de 255 communes, dont vingt-sept sont entièrement urbaines. Vingt communes rurales, parmi les 228, comprennent chacune un centre urbain.

La région de Marrakech-Safi représente 13,3% de la population marocaine globale, soit 4,8 millions d'habitants en 2020. Environ 1.2 million jeunes, soit 26% de la population de la région, sont inscrits dans l'un des cycles d'enseignement (préscolaire, scolaire ou supérieur) ou dans l'une des filières de la formation professionnelle. Ainsi, selon les derniers chiffres disponibles, 115 270 enfants poursuivent leur scolarité dans l'enseignement préscolaire, 994 445 élèves dans l'enseignement scolaire, 90 326 étudiants dans l'enseignement universitaire, 44 104 stagiaires et 3 498 apprentis sont dans la formation professionnelle. La région représente 14.5% de l'enseignement préscolaire national, 13.9% de l'enseignement scolaire national, 9.9% de l'enseignement universitaire national et 11.1% de la formation professionnelle nationale. Dans l'enseignement scolaire, la région enregistre la deuxième part la plus prépondérante après la région de Casablanca-Settat. Au titre de l'année scolaire 2018-2019, 655 291 élèves de l'enseignement primaire sont inscrits dans 1 418 établissements et 2 668 satellites, 223 499 élèves sont scolarisés dans 382 établissements de l'enseignement secondaire collégial et 115 655 lycéens fréquentent 173 établissements du secondaire qualifiant de la région.

L'enseignement supérieur de la région est représenté par l'université Cadi Ayyad, l'une des universités publiques leaders à l'échelle nationale et régionale. Elle a veillé, depuis sa création en 1978, à jouer pleinement son rôle dans la création et la transmission du savoir, et à se démarquer dans la recherche et l'innovation. Au fil des années, elle s'est dotée d'autres structures qui ont renforcé le paysage de l'enseignement supérieur. Celle-ci compte au titre de l'année 2019-2020, 83 504 étudiants en cycle normal, 4 022 en Master et 2 800 en cycle doctotal, soit une population estudiantine globale de 90 326, répartie sur six facultés et huit autres établissements à accès régulé attachés à cette même université.

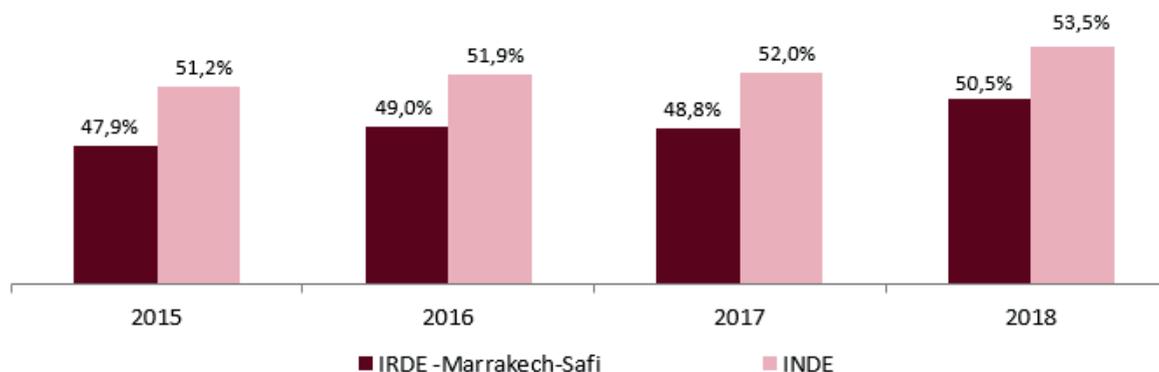
Le cadre de performance régional du suivi de la Vision Stratégique 2015-2030 révèle que le niveau de développement de l'éducation de la région Marrakech-Safi est inférieur au niveau national. Son indice régional du développement de l'éducation (IRDE) enregistre une valeur de 50.5% en 2018, en deçà du niveau national de 3 points (indice national de développement de l'éducation : INDE de 53.5%). En revanche, il est à signaler que la région a présenté un rythme d'évolution de l'IRDE entre 2015 et 2018 supérieur à celui de l'INDE : l'IRDE a gagné 2.6 points par rapport à l'année 2015 où il affichait une valeur de 47.9%, tandis que l'INDE a connu une augmentation de 2.3 points par rapport à la même année de référence. Néanmoins que le progrès demeure timide, aussi bien pour la région que pour le Maroc de façon globale et beaucoup de chemin reste encore à accomplir.

Au vu du rythme actuel du développement de l'éducation dans la région de Marrakech-Safi, soit 2.6 points tous les trois ans, la région ne pourra espérer atteindre une valeur de l'IRDE de 60.9% qu'en 2030, soit moins que les deux-tiers des objectifs stratégiques de la Vision.

Comme il est constaté pour toutes les régions, le milieu rural a accumulé beaucoup de retard en matière de développement de l'éducation par rapport au milieu urbain. En 2018, l'IRDE de la région de Marrakech-Safi a atteint 58.4% en milieu urbain contre 44.5% en milieu rural, soit un écart évalué à 13.9 points. Sous l'hypothèse d'une progression linéaire de 2.6 points, rythme moyen d'évolution de la région, le milieu rural pourrait atteindre la valeur actuelle de l'IRDE du milieu urbain en 2034. Le milieu urbain semble dépasser le milieu rural de près de 16 années d'efforts en matière de développement de l'éducation.

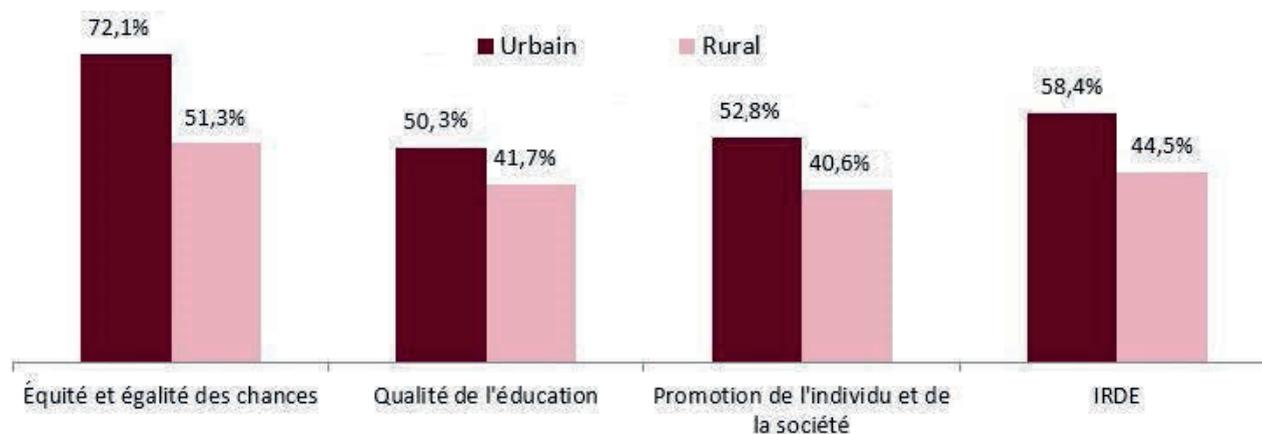
Selon le milieu, le rythme d'évolution de l'IRDE de la région de Marrakech-Safi au cours de la période 2015-2018 demeure supérieur à celui de l'INDE. En effet, le milieu rural de la région a connu une augmentation de son IRDE de 3.3 points contre 2.7 points au niveau national tandis que l'IRDE du milieu urbain de la région a gagné 2.1 points contre 2 points au niveau national pour l'INDE.

Graphique 1. Évolution de l'IRDE de Marrakech-Safi et l'INDE entre 2015 et 2018.



En décomposant l'IRDE de la région de Marrakech-Safi par dimension, il s'avère que la dimension « équité et égalité des chances » est la mieux positionnée, suivie de celle de la « qualité de l'éducation » puis en dernier par celle de la « promotion de l'individu et de la société », enregistrant respectivement, en 2018, 59.3%, 46.2% et 46% alors qu'au niveau national, ces indices dimensionnels ont enregistré 62.5%, 48.7% et 49.3% respectivement. Ainsi, la « promotion de l'individu et de la société » est le maillon faible du développement de l'éducation et ce, contrairement au niveau national. De plus, comme il a été mentionné dans le cadre de performance national, que la Vision Stratégique 2015-2030 et l'objectif de développement durable n°4 (ODD4) avaient essentiellement mis l'accent sur la question de la « qualité de l'éducation » tandis que la Charte Nationale de l'Éducation et de la Formation ainsi que l'objectif n°2 de l'ancien agenda international (OMD2) ont surtout insisté sur la généralisation de l'éducation de base.

Graphique 2. IRDE et les indices dimensionnels de la région de Marrakech-Safi selon le milieu en 2018.



L'indice dimensionnel de la qualité de l'éducation de la région de Marrakech-Safi est inférieur de 2.5 points à celui du niveau national (46.2% contre 48.7%) et de 6.3 points par rapport à la première région de cette dimension (Casablanca-Settat, 52.5%). Ainsi, contrairement à la plupart des régions marocaines, le déficit en matière de développement de l'éducation dans la région de Marrakech-Safi résulte principalement de la faible performance enregistrée dans la dimension de la promotion de l'individu et de la société, suivi de celle relative à de la qualité de l'éducation. Celle-ci accuse un retard particulièrement important dans la sous-dimension « implication des acteurs éducatifs : degré d'emphase sur la réussite » qui se révèle dans la quasi-totalité des régions comme étant la plus déficitaire des neuf sous-dimensions. Ceci est d'autant plus confirmé par les différents classements du Maroc dans les enquêtes internationales (TIMSS, PIRLS et PISA). Aussi, il y a lieu de noter deux principaux constats en ce qui concerne la dimension de la qualité de l'éducation. Le premier constat est que, par rapport à toutes les régions marocaines, Marrakech-Safi semble être la plus pénalisée puisqu'elle occupe le neuvième rang par rapport à l'indice dimensionnel de la qualité. Le second constat est que l'indice dimensionnel de la qualité de la région affiche un écart selon le milieu de 8.5 points inférieur à celui du niveau national (8.63 points) et largement inférieur aussi à celui de l'indice dimensionnel de l'équité de la région (20.8 points).





III - PERFORMANCE DE LA RÉGION EN ÉDUCATION SELON LES FONDEMENTS DE LA VISION STRATÉGIQUE

PERFORMANCE DE LA RÉGION EN ÉDUCATION SELON
LES FONDEMENTS DE LA VISION STRATÉGIQUE

MARRAKECH-SAFI

ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES



A

A





MARRAKECH-SAFI

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

1 – Préscolarisation pour tous



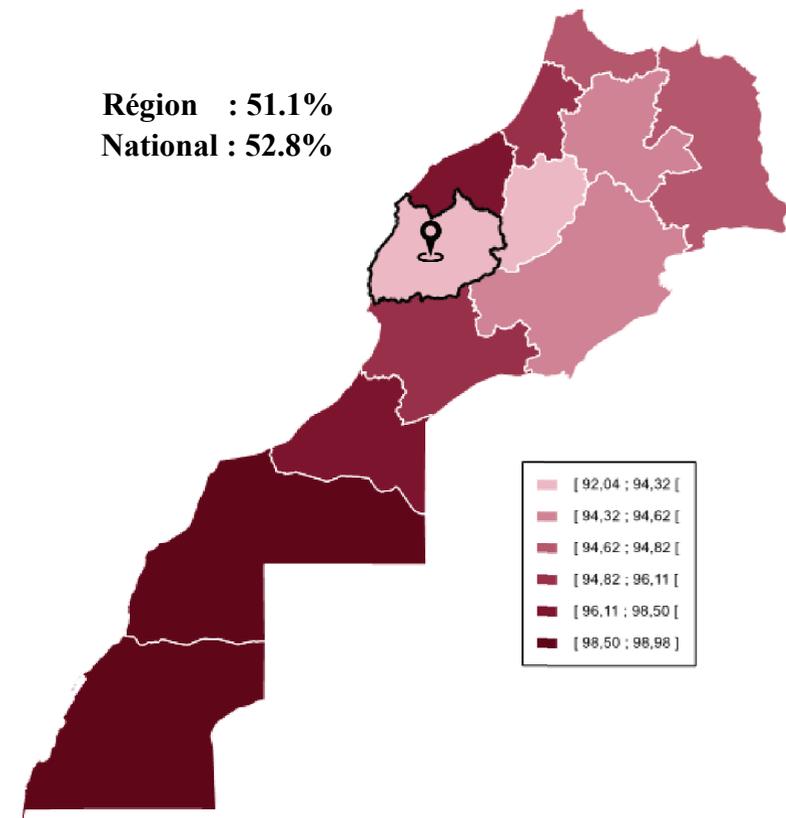
Un niveau de préscolarisation relativement proche du niveau national

En 2018, la région de Marrakech-Safi a pu parcourir un peu plus que la moitié du chemin pour la généralisation du préscolaire, affichant une valeur de 51.1% dans l'indice sous dimensionnel de « la préscolarisation pour tous ». Cette performance relativement moyenne n'est pas propre seulement à la région puisque la fourchette de variation de l'indice de cette sous-dimension au niveau régional reste assez étroite pour la moitié des régions. En effet, outre la région de Marrakech-Safi, les régions de Fès-Meknès, de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, de Drâa-Tafilalet, de Béni Mellal-Khénifra et de l'Oriental affichent également des valeurs très similaires.

Les provinces de Youssoufia et Chichaoua représentent moins de 9% des préscolarisés de la région

La répartition des effectifs des préscolarisés entre les provinces de la région révèle un important écart entre la province de Marrakech, chef-lieu de la région, qui détient plus de 20% des préscolarisés (20 983 élèves en 2018), et les provinces de Youssoufia et Chichaoua. Ces deux provinces regroupées comptent seulement 8 835 enfants préscolarisés en 2018, soit moins de 9% de l'effectif global de la région.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018





MARRAKECH-SAFI

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

1 – Préscolarisation pour tous



Seul un tiers des filles de la province de Chichaoua est préscolarisé

La province de Chichaoua présente l'une des plus faibles proportions des filles préscolarisées au niveau national. En effet, les filles inscrites au préscolaire ne représentent qu'un tiers (2 147 filles) contre deux tiers pour les garçons (4 233).

Une importante diminution de l'écart urbain-rural de la préscolarisation pour tous

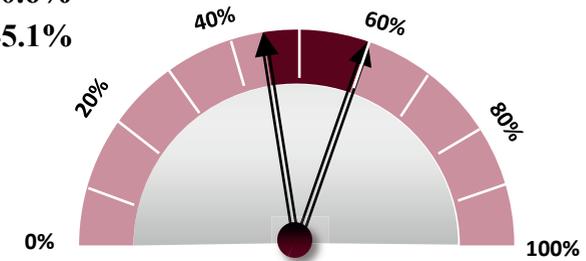
En 2015, la région de Marrakech-Safi figurait parmi les trois premières régions à afficher l'écart urbain-rural le plus élevé dans la préscolarisation. Après trois années, cet écart s'est sensiblement réduit passant de 22.5 à 15.5 points, ce qui a permis à la région de gagner quatre places par rapport à la réduction d'écart entre les milieux.

Quatrième indice sous-dimensionnel le plus déficitaire

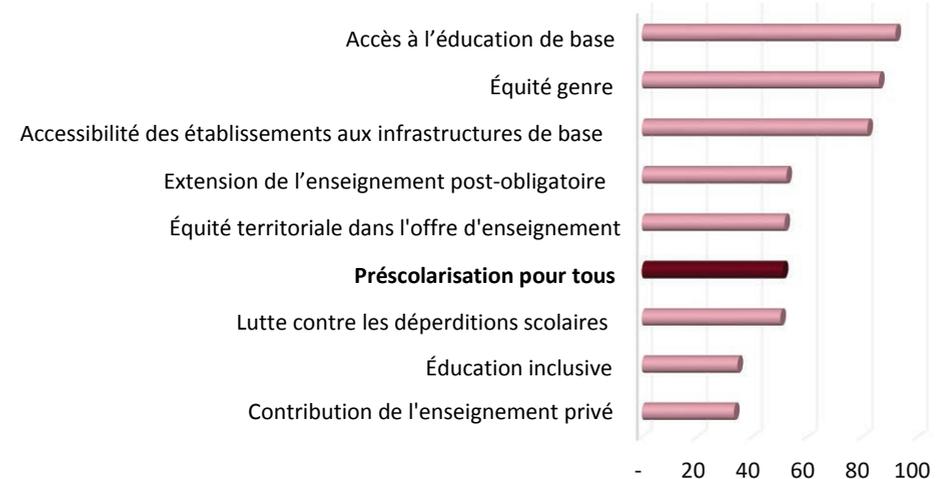
Parmi les neuf sous-dimensions, celle de la « préscolarisation pour tous » enregistre le quatrième indice sous-dimensionnel le plus déficitaire. Elle contribue ainsi de 13.3% au déficit global de « l'équité et de l'égalité des chances » après les sous-dimensions de « la contribution de l'enseignement privé » (18.2%), de « l'éducation inclusive » (17.8%) et de « la lutte contre les déperditions scolaires » (13.6%).

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 60.6%
Rural : 45.1%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





MARRAKECH-SAFI

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

2 – Accès à l'éducation de base



Deuxième région en matière d'augmentation de l'indice sous-dimensionnel

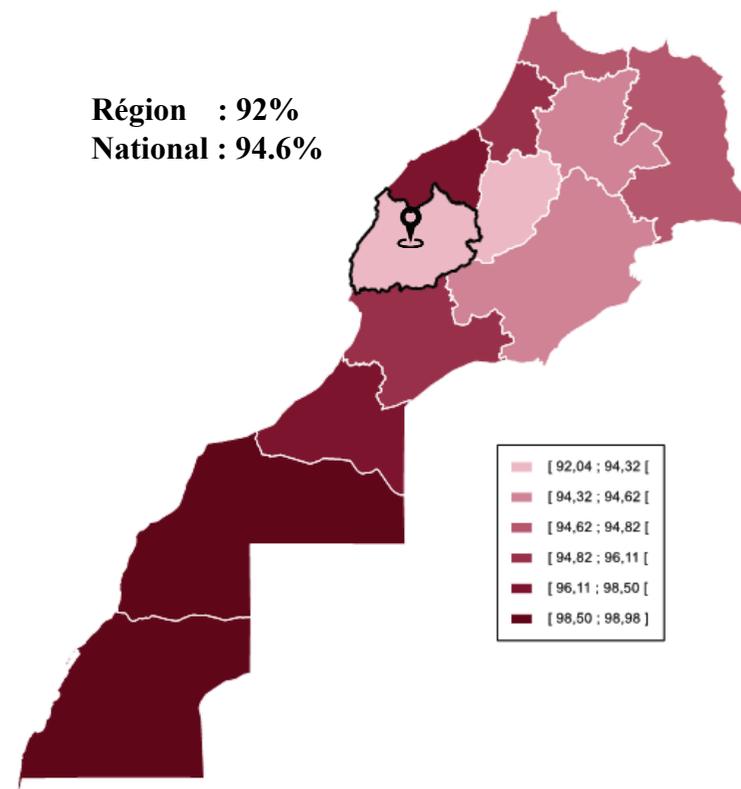
La région a réalisé un important progrès en matière de massification de l'éducation de base. Son indice sous-dimensionnel a connu la deuxième augmentation la plus élevée entre 2015 et 2018, après la région de l'Oriental, gagnant 6.2 points (de 85.8% à 92%). Néanmoins, la région de Marrakech-Safi persiste à la dernière position du classement régional avec un indice-sous dimensionnel « d'accès à l'éducation de base » en deçà de 2.6 points de celui du niveau national (94.6%).

Le secondaire collégial présente la part la plus prépondérante du déficit dans l'accès à l'éducation de base

Pour la région de Marrakech-Safi, le secondaire collégial contribue à hauteur de 96% au déficit de la sous-dimension de « l'accès à l'éducation de base » (8 points), tandis que le primaire contribue pour 4% seulement. En effet, l'accès à l'éducation est quasiment généralisé dans ce cycle d'enseignement où seuls 0.6% d'enfants ne sont pas inscrits à l'école. Cette part s'élève, en revanche, à 15.3% pour le secondaire collégial enregistrant la part la plus élevée au niveau régional. La région de Laâyoune-Sakia El Hamra enregistre, quant à elle, la part la plus faible, soit moins de 1.8%.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 92%
National : 94.6%





MARRAKECH-SAFI

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

2 – Accès à l'éducation de base



Recul de l'écart urbain-rural entre 2015 et 2018

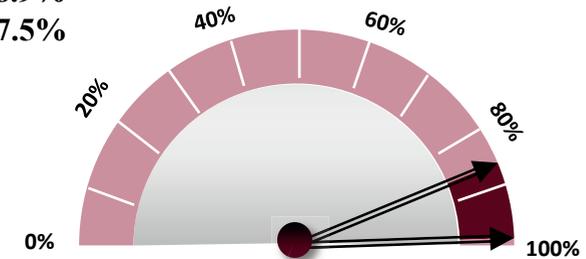
La région de Marrakech-Safi présente le deuxième écart urbain-rural le plus élevé au niveau régional (11.4 points) après celle de Dakhla-Oued Ed-Dahab (14.1 points). Entre 2015 et 2018, la région a pu cependant enregistrer un recul de 4.8 points de cet écart (16.2 en 2015) en faveur du milieu rural. En effet, l'indice sous-dimensionnel de « l'accès à l'éducation de base » s'est sensiblement amélioré en milieu rural avec une augmentation de 8 points contre seulement 3.1 points en milieu urbain. Par ailleurs, et comparativement aux autres sous-dimensions de « l'équité et égalité des chances », l'écart urbain-rural dans la sous-dimension de « l'accès à l'éducation de base » est relativement faible puisqu'il contribue pour 6.1% seulement à l'écart urbain-rural global de la dimension.

Presque un quart des jeunes de 12-14 ans du milieu rural ne sont pas scolarisés

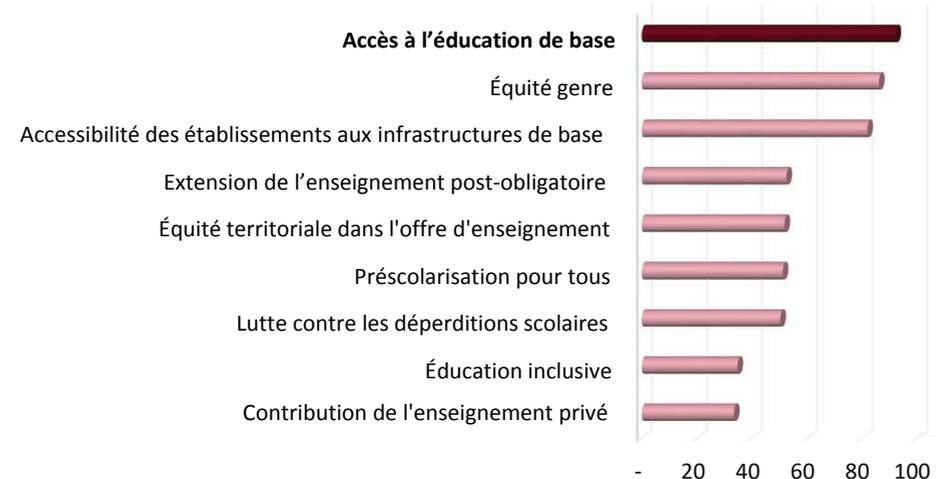
La transition entre le primaire et le secondaire collégial constitue la source majeure de l'écart existant entre les deux milieux. Environ 25% des jeunes de la tranche d'âge 12 à 14 ans en milieu rural ne sont pas scolarisés (37 730 enfants) contre 2% seulement dans le milieu urbain (2 040 enfants).

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 98.9%
Rural : 87.5%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





MARRAKECH-SAFI

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

3 – Extension de l'enseignement post-obligatoire



La région perd une place dans le classement régional

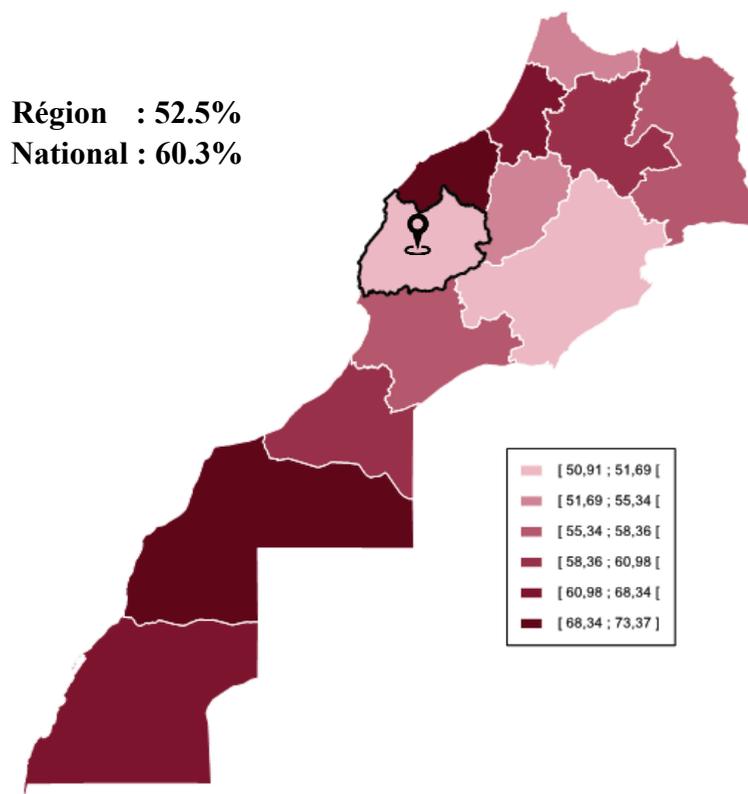
La région de Marrakech-Safi affiche un indice sous-dimensionnel de « l'extension de l'enseignement post-obligatoire » de 52.5% en 2018, enregistrant une augmentation de seulement 4.4 points entre 2015 et 2018. Le niveau d'extension de l'enseignement post-obligatoire reste relativement faible. De plus, la région a perdu une place et occupe la dernière position au niveau régional en 2018.

Des taux de scolarisation faibles au secondaire qualifiant et au supérieur

Le taux de scolarisation au secondaire qualifiant a enregistré, pour la région de Marrakech-Safi, une valeur de 54.8%. Celle-ci reste inférieure de 11 points par rapport à la moyenne nationale et de 30.2 points par rapport à celle de la première région (Laâyoune-Sakia El Hamra, 85%). Ce taux contribue pour 23.8% au déficit dans la sous-dimension de « l'extension de l'enseignement post-obligatoire ». Le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur constitue, quant à lui, la source principale de ce déficit. Ce taux a également enregistré sa plus faible valeur au niveau régional pour la région de Marrakech-Safi (25.3%). Celle-ci représente la moitié du taux relatif à la première région (Laâyoune-Sakia El Hamra, 53.3%).

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 52.5%
National : 60.3%





MARRAKECH-SAFI

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

3 – Extension de l'enseignement post-obligatoire



La proportion de stagiaires de la formation professionnelle post-baccalauréat plus élevée en milieu urbain

La région de Marrakech-Safi présente la quatrième proportion la plus élevée de stagiaires de la formation professionnelle post-baccalauréat. En effet, deux tiers des stagiaires de la région sont des techniciens spécialisés. Cette proportion reste toutefois légèrement inférieure à la moyenne nationale et présente un écart de 15 points par rapport à la première région. En milieu urbain, la région affiche une proportion qui avoisine les trois quarts, occupant ainsi la troisième position au niveau régional, juste après Rabat-Salé-Kénitra et Casablanca-Settat. En milieu rural, cette proportion enregistre 35.2% seulement.

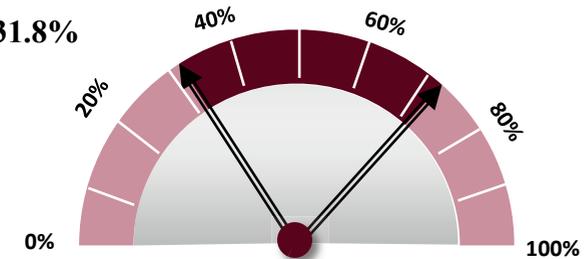
La sous-dimension la plus marquée par les disparités de milieu

L'écart entre les deux milieux dans la sous-dimension de « l'extension de l'enseignement post-obligatoire » est passé de 40.2 à 41.5 points entre 2015 et 2018, soit l'écart urbain-rural le plus important de toutes les sous-dimensions de « l'équité et de l'égalité des chances ». Ce dernier contribue pour 21.2% à l'écart urbain-rural global dans la dimension de « l'équité et de l'égalité des chances ».

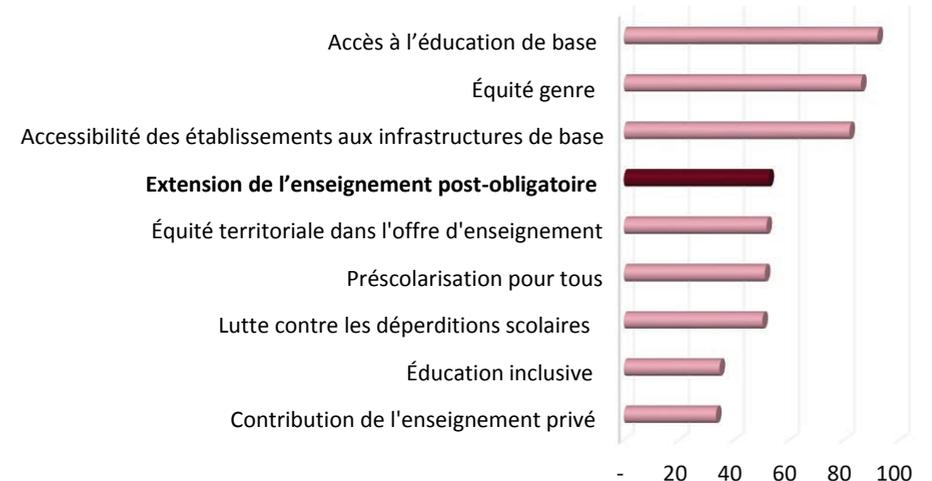
Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 73.3%

Rural : 31.8%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





MARRAKECH-SAFI

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

4 – Lutte contre les déperditions scolaires



L'abandon ou le décrochage scolaire constitue un fléau qui entrave la poursuite des études des enfants. Consciente de la gravité de ce phénomène, la Vision Stratégique 2015-2030 a insisté sur la lutte contre les déperditions et l'abandon scolaires.

Un progrès timide dans la lutte contre le décrochage scolaire

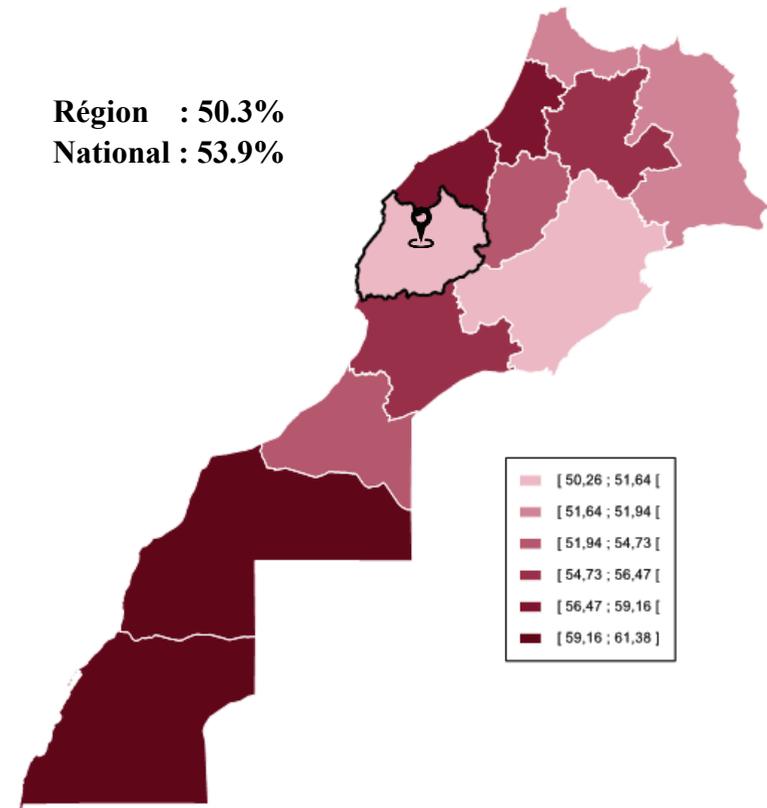
L'indice sous-dimensionnel de la région de Marrakech-Safi s'est établi à 50.3% en 2018 contre 47.9% en 2015. Cette augmentation, évaluée à 2.4 points, demeure relativement faible. En effet, comparativement aux progrès réalisés par les autres régions, Marrakech-Safi présente un faible rythme d'évolution, soit le huitième du classement régional par rapport à la dynamique de la période 2015-2018. Il est à noter que la région de Laâyoune-Sakia El Hamra présente une augmentation de 8.7 points sur la même période.

Le taux d'abandon le plus élevé au niveau régional

En 2018, 66 978 élèves ont quitté les bancs de l'école dans la région de Marrakech-Safi, dont 39% au primaire. Ainsi, la région enregistre le taux d'abandon le plus élevé, aussi bien au primaire qu'au secondaire collégial (4.2% et 15.1%). Au secondaire qualifiant, le taux d'abandon affiche une valeur légèrement inférieure à celle enregistrée au niveau national.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 50.3%
National : 53.9%





MARRAKECH-SAFI

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

4 – Lutte contre les déperditions scolaires



Une tendance à la hausse de l'écart enregistré entre les milieux

L'indice sous-dimensionnel de la « lutte contre les déperditions scolaires » a connu une hausse de 4.6 points en milieu urbain passant de 53.1% à 57.7% entre 2015 et 2018. En milieu rural, cet indice a plutôt baissé de 45% à 43.3%, soit 1.7 points de moins. De ce fait, l'écart inter-milieux de la région de Marrakech-Safi s'est accentué de 8.1 points en 2015 à 14 points en 2018. Depuis 2015, la région présente le troisième écart urbain-rural le plus élevé au niveau régional après les régions de Rabat-Salé-Kénitra (18.8%) et de Casablanca-Settat (15.4%).

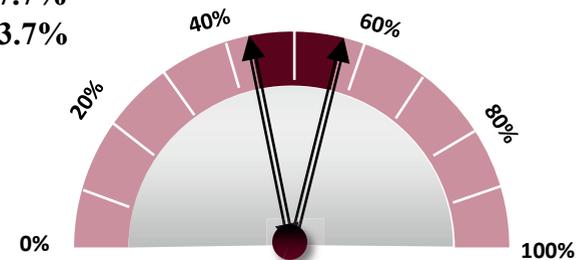
Les provinces de Chichaoua, Essaouira et Yousseoufia présentent les taux d'abandon les plus élevés

À l'exception de la province de Marrakech, toutes les autres provinces de la région présentent des taux d'abandon très élevés. De plus, le décrochage scolaire s'accroît spécifiquement en fin de cycle. Pour la 6^e année primaire, le taux d'abandon dépasse même le seuil de 30% pour les provinces d'Essaouira et de Chichaoua. De même, celui de la 3^e année collégiale révèle que les provinces de Chichaoua et de Yousseoufia sont aussi les plus touchées par le phénomène du décrochage. En revanche, la province de Chichaoua présente le taux d'abandon le plus faible au niveau de la région de Marrakech-Safi en deuxième année du baccalauréat.

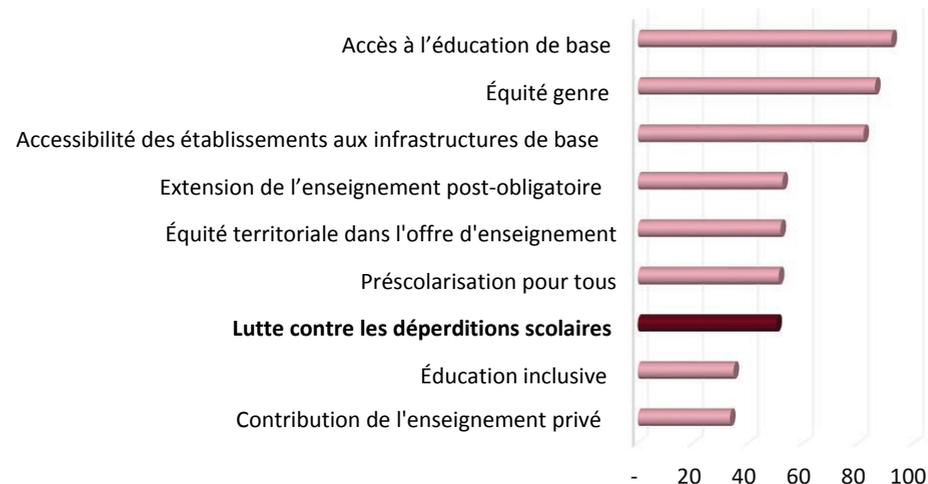
Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 57.7%

Rural : 43.7%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





MARRAKECH-SAFI

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

5 – Équité genre



L'avant dernière position dans le classement régional relativement à la dimension de « l'équité genre »

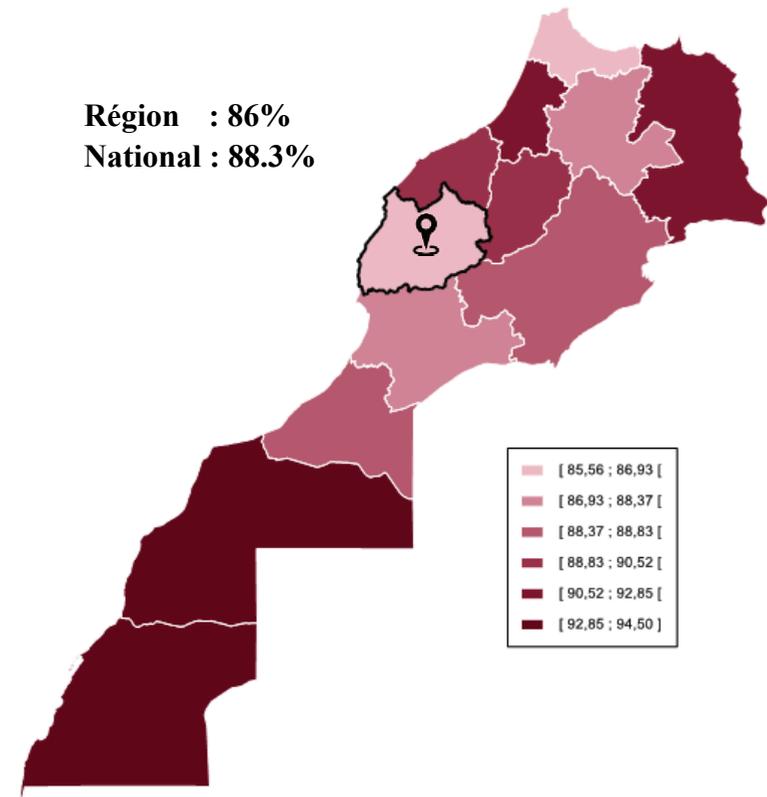
La région de Marrakech-Safi a enregistré, en 2018, une valeur d'indice sous-dimensionnel de « l'équité genre » de 86%, qui reste en deçà de la moyenne nationale de 2.3 points (88.3%). La région occupe ainsi l'avant dernier rang dans le classement régional de cette sous-dimension juste après Tanger-Tétouan-Al Hoceima (85.6%).

Au secondaire qualifiant, l'indice de parité genre affiche sa valeur la plus élevée. Dans ce cycle d'enseignement, il y a presque autant de jeunes filles que de jeunes garçons (99.1%). Au préscolaire, en revanche, l'indice de parité genre s'est établi à 70.5% seulement. Ainsi, sur 102 054 enfants préscolarisés, seules 43.6% sont des filles. Au secondaire collégial, l'indice de parité a marqué une valeur de 74.7% en 2018, soit la plus faible valeur au niveau régional.

Toutefois, la région a réalisé un progrès considérable entre 2015 et 2018. En effet, l'examen du rythme d'évolution de son indice sous-dimensionnel révèle qu'il s'est accru de 7.7 points, soit la deuxième augmentation la plus élevée après celle de la région de Drâa-Tafilalet (10.8 points).

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 86%
National : 88.3%





MARRAKECH-SAFI

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

5 – Équité genre



Un écart urbain-rural similaire à celui du niveau national

Selon le milieu, l'indice sous-dimensionnel de « l'équité genre » de la région a enregistré, en 2018, une valeur de 89.6% en milieu urbain et de 79.7% en milieu rural. Ainsi, l'écart entre les deux milieux s'est établi à près de dix points. Ce dernier demeure relativement proche de celui observé au niveau national (10.5 points).

Une augmentation de l'indice sous-dimensionnel de « l'équité genre » plus conséquente en milieu rural

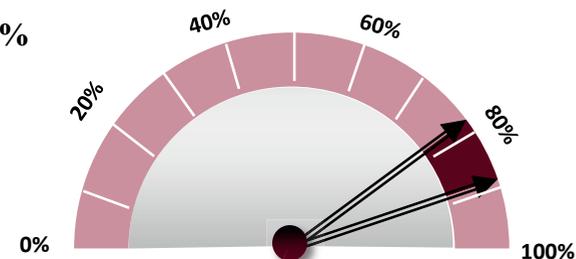
L'analyse de la dynamique de l'indice sous-dimensionnel de « l'équité genre » selon le milieu révèle que cet indice présente le rythme d'évolution le plus élevé en milieu rural où il a connu une hausse de 15.8 points, soit la deuxième augmentation la plus élevée après celle de la région de Dakhla-Oued Ed-Dahab (17.9 points). En effet, l'indice de la région de Marrakech-Safi en milieu rural est passé de 63.9% en 2015 à 79.7% en 2018.

En milieu urbain, l'indice n'a pu augmenter que de cinq points, passant de 84.6% à 89.6% sur la même période. De ce fait, l'écart urbain-rural s'est sensiblement réduit sur cette même période, soit une diminution de moitié puisqu'il enregistré en 2015 une valeur de 20.8 points.

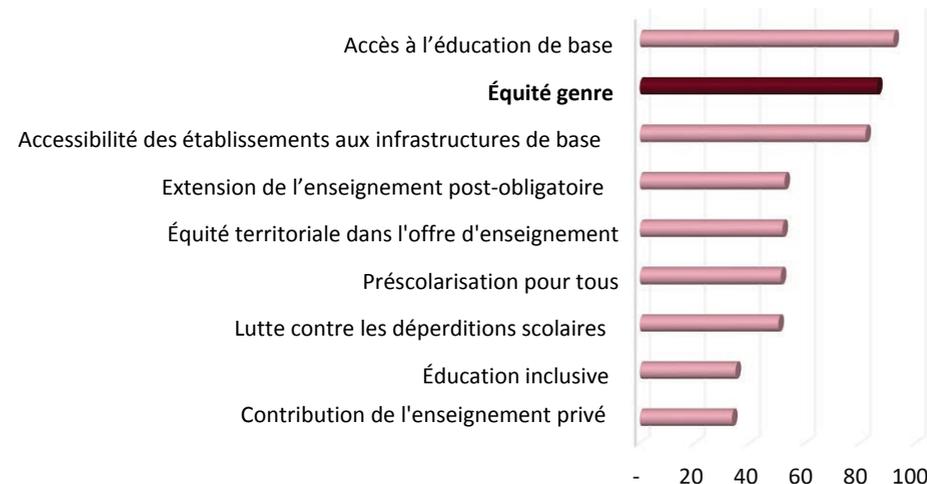
Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 89.6%

Rural : 79.6%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





MARRAKECH-SAFI

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

6 – Contribution de l'enseignement privé



Une valeur du déficit similaire à celle du niveau national

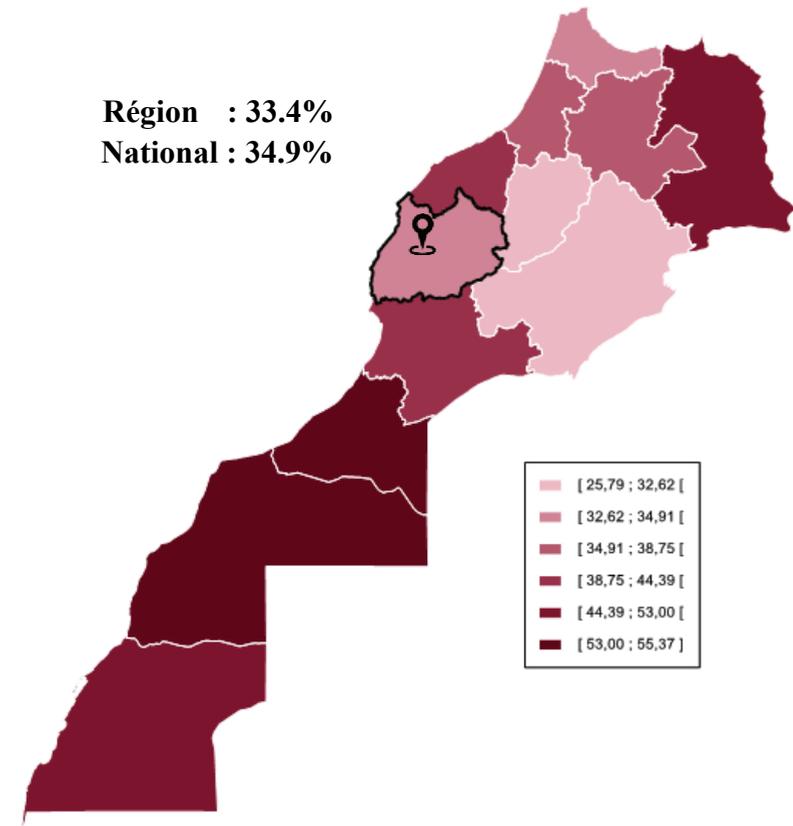
Pour la région de Marrakech-Safi, le déficit dans la sous-dimension de « contribution de l'enseignement privé » s'élève à 66.6% en 2018, qui reste similaire au niveau du déficit enregistré à l'échelle nationale (65.1%). Il y a lieu de noter que le déficit de la région présente la quatrième valeur la plus élevée au niveau régional par rapport à cette même sous-dimension. Ainsi, il enregistre une différence de 7.6 points par rapport à celui de la première région (Béni Mellal-Khénifra).

Le niveau des acquis scolaires diffère entre les deux secteurs

Au primaire, la différence de scores des élèves des deux secteurs d'enseignement (privé et public) de la région de Marrakech-Safi est évaluée à 94, 97 et 131 points respectivement pour les mathématiques, l'éveil scientifique et la lecture. Quant au secondaire collégial, cette différence représente 91 et 89 points pour les mathématiques et les sciences respectivement. De ce fait, si 47.2% du déficit dans la sous-dimension provient de l'écart de niveau des acquis scolaires entre les deux secteurs, 52.8% de celui-ci est dû à la concentration de l'enseignement privé. En effet, parmi les 255 communes de la région, 25 abritent au moins un établissement privé, soit un taux de couverture de 10%.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 33.4%
National : 34.9%





MARRAKECH-SAFI

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

6 – Contribution de l'enseignement privé



L'écart entre les deux milieux dans cette sous-dimension contribue pour 10.3% à l'écart urbain-rural global de l'équité

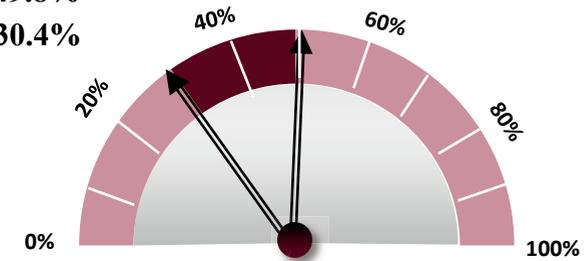
Avec un indice sous-dimensionnel de « contribution de l'enseignement privé » de 49.8% en milieu urbain et 30.4% en milieu rural, la région de Marrakech-Safi enregistre, en 2018, un écart de 19.4 points entre les deux milieux. Ce dernier reste supérieur à l'écart enregistré au niveau national (13.3 points). Par rapport aux neuf sous-dimensions, la « contribution de l'enseignement privé » représente la quatrième valeur d'écart inter-milieux la plus élevée contribuant pour 10.3% à l'écart urbain-rural global de la dimension de « l'équité et de l'égalité des chances ».

La concentration du secteur privé dans les arrondissements de Ménara et Guéliz

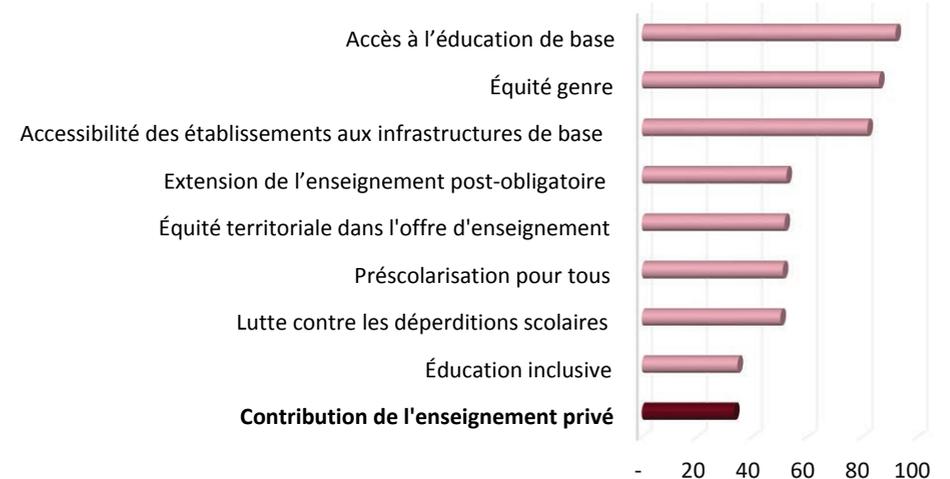
Les deux arrondissements de Ménara et Gueliz concentrent la moitié de l'effectif des scolarisés dans l'enseignement primaire privé de la région de Marrakech-Safi. En revanche, parmi les 228 communes rurales de la région, seules sept sont couvertes par ce secteur d'enseignement. De ce fait, l'enseignement privé est caractérisé par une très forte concentration, ce qui laisse présumer une iniquité dans la diversification de l'offre de l'enseignement dans les zones déficitaires de la région.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 49.8%
Rural : 30.4%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





MARRAKECH-SAFI

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

7 – Équité territoriale dans l'offre d'enseignement



Un niveau de couverture en offre d'enseignement similaire à celui de la région voisine de Souss-Massa

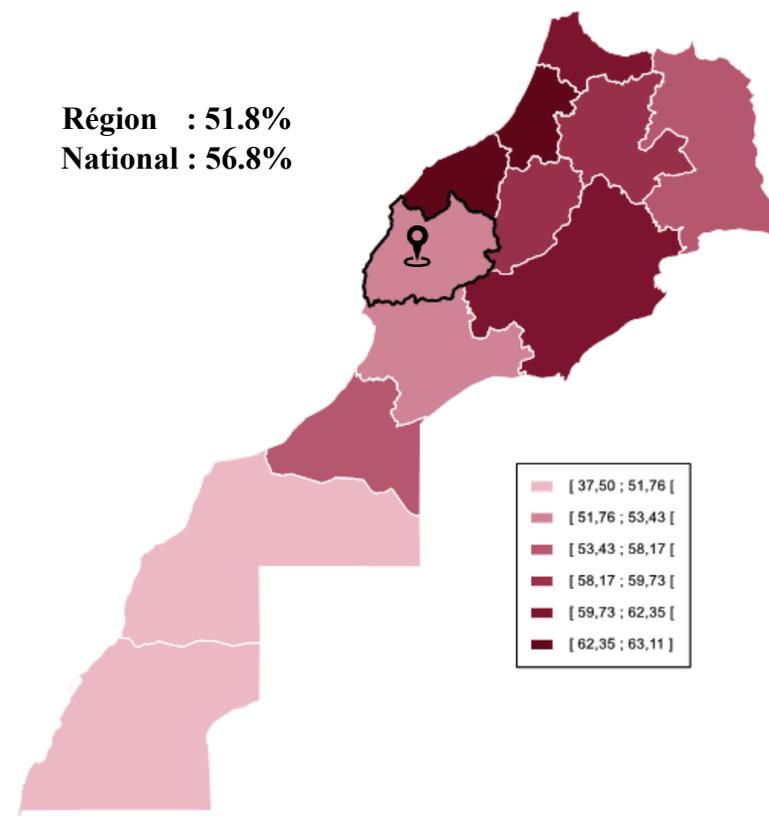
La région de Marrakech-Safi occupe la dixième position dans le classement régional de la sous-dimension de « l'équité territoriale dans l'offre d'enseignement ». Elle a ainsi maintenu le même classement sur la période 2015-2018 et a enregistré un indice sous-dimensionnel de 51.8% en 2018. Ce dernier reste très proche de celui de la région de Souss-Massa qui la devance de seulement 0.8 point pour la même année.

Troisième évolution la plus élevée au niveau régional

La région a pu améliorer son indice sous-dimensionnel de 2.7 points (49.1% en 2015), même si elle a gardé le même positionnement régional. Cette augmentation reste relativement importante en comparaison avec celle enregistrée au niveau national, évaluée à 1.8 point. De ce fait, la région de Marrakech-Safi marque la troisième amélioration la plus importante au niveau régional après les régions de Casablanca-Settat et de l'Oriental qui affichent respectivement 3.1 et 2.8 points. Par ailleurs, la région a enregistré l'amélioration la plus marquée au secondaire collégial avec une couverture de quinze communes de plus par ce cycle d'enseignement.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 51.8%
National : 56.8%





MARRAKECH-SAFI

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

7 – Équité territoriale dans l'offre d'enseignement



Environ trois quarts des communes rurales de la région ne disposent pas d'un lycée

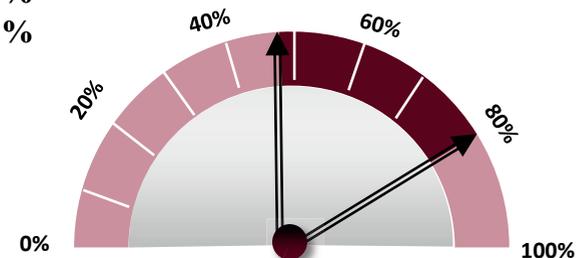
Si toutes les communes rurales de la région abritent au moins un établissement de l'enseignement primaire, 141 seulement sur 228 communes rurales sont couvertes par l'enseignement secondaire collégial, soit un taux de couverture territoriale de 61.8% en 2018. Au secondaire qualifiant, ce taux reste largement inférieur puisqu'il avoisine 25%. En effet, 57 parmi les 228 communes présentent une offre de proximité pour ce cycle d'enseignement. En milieu urbain, ce taux s'élève à 92.2%, soit 24 parmi 27 communes urbaines. Comparativement aux zones urbaines des régions marocaines, la région enregistre toutefois le taux de couverture le plus faible au niveau régional.

Deuxième écart inter-milieus le plus élevé au niveau régional

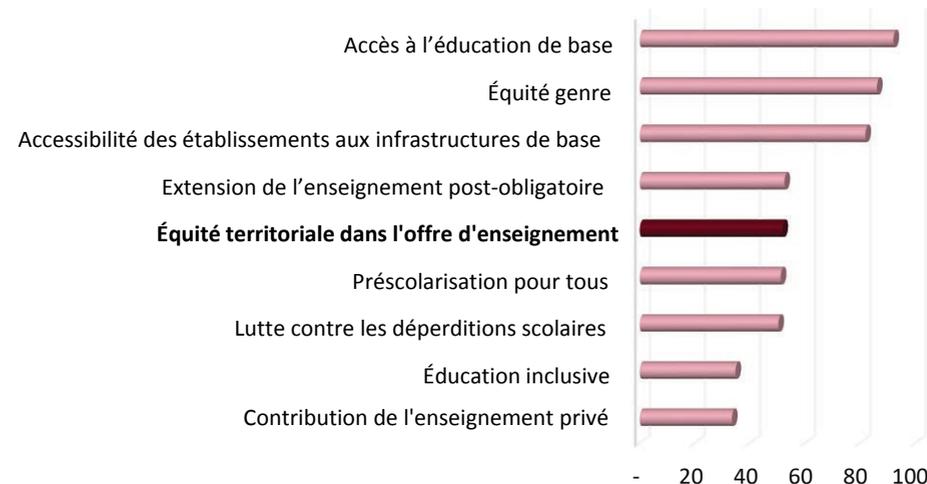
L'indice sous-dimensionnel de « l'équité territoriale dans l'offre d'enseignement » enregistre un écart urbain-rural de 34.3 points, soit le deuxième écart le plus élevé parmi les neuf sous-dimensions de « l'équité et l'égalité des chances », juste après celui de « l'extension de l'enseignement post-obligatoire » qui enregistre un écart de 39.9 points.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 82.4%
Rural : 48.1%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





MARRAKECH-SAFI

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

8 – Accessibilité des établissements aux infrastructures de base



Une valeur d'indice inférieure à celle du niveau national dans l'accessibilité aux infrastructures de base

La sous-dimension de « l'accessibilité des établissements aux infrastructures de base » affiche une valeur d'indice de 81.9% pour la région de Marrakech-Safi, qui reste inférieure de 3.5 points de la moyenne nationale (85.4%). La région a marqué un progrès de 2.6 points d'indice entre 2015 et 2018. Par rapport à cette sous-dimension, la région se positionne au neuvième rang du classement régional. Néanmoins, même si la région a connu une augmentation relativement importante et qui dépasse celle à l'échelle nationale (2.2 points), elle a perdu deux places, entre 2015 et 2018, en matière de rang de classement (septième rang en 2015). Par ailleurs, la sous-dimension de « l'accessibilité des établissements aux infrastructures de base » contribue pour 4.9% seulement au déficit global de la dimension de l'équité.

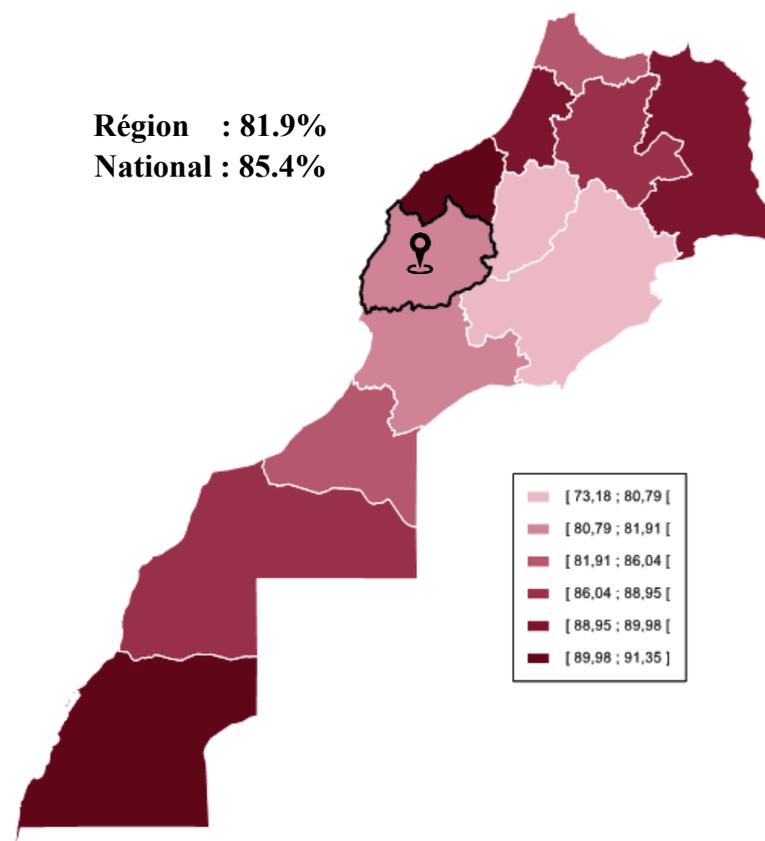
La région présente l'une des parts les plus faibles d'établissements sans murs de clôture

La région de Marrakech-Safi a marqué d'importants progrès en matière de réduction du nombre d'établissements sans murs de clôture dans tous les cycles d'enseignement scolaire. Ainsi, la région est classée à la 2^e et 3^e position respectivement en matière de présence de murs de clôture dans les collèges et les lycées.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 81.9%

National : 85.4%





MARRAKECH-SAFI

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

8 – Accessibilité des établissements aux infrastructures de base



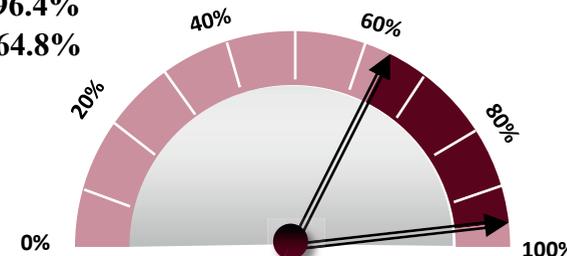
L'écart urbain-rural le plus élevé au niveau régional dans l'accessibilité des établissements aux infrastructures de base

L'indice sous-dimensionnel de la région de Marrakech-Safi dans « l'accessibilité des établissements aux infrastructures de base » est de 96.4% en milieu urbain et de 64.8% en milieu rural, soit une différence de 31.6 points entre les deux milieux. La région enregistre l'écart urbain-rural le plus élevé au niveau régional par rapport à cette sous-dimension, ce dernier contribuant pour 16.9% à l'écart global inter-milieux de l'équité.

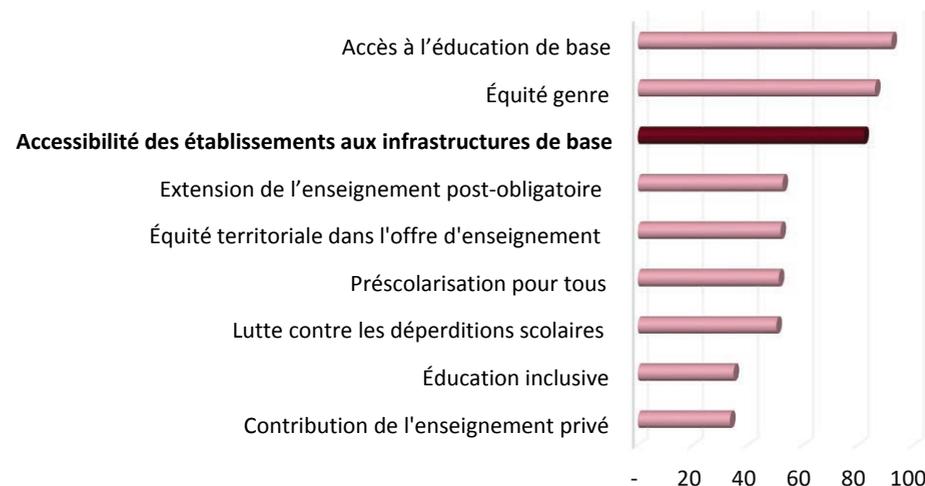
En matière de rythme d'extension de l'accessibilité aux infrastructures de base, le milieu rural de la région est relativement pénalisé par rapport à l'urbain. En effet, le milieu rural présente une augmentation qui reste légèrement inférieure à celle du niveau national rural (2 contre 2.2 points). En revanche, si l'indice sous-dimensionnel de la région de Marrakech-Safi en milieu urbain s'est accru de 2.3 points, celui du niveau national urbain a plutôt baissé de 1.2 point. De ce fait, la région a maintenu la première position en milieu urbain depuis 2015. Néanmoins, elle a reculé d'une place en milieu rural passant de la huitième à la neuvième position.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 96.4%
Rural : 64.8%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





MARRAKECH-SAFI

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

9 – Éducation inclusive



La Vision Stratégique a insisté sur le droit d'accès à l'éducation pour toutes les personnes en situation de handicap ou à besoins spécifiques. En effet, la promotion de l'éducation inclusive a été soulignée dans le levier 4 de la Vision Stratégique. Cette dernière a considéré la réussite d'un tel pari comme étant au cœur de la concrétisation de l'équité et de la justice sociale. La construction de l'indice sous-dimensionnel de « l'éducation inclusive » est basée sur six indicateurs liés d'une part au niveau d'équipement des établissements par une infrastructure adaptée aux élèves en situation de Handicap et d'autre part au niveau de scolarisation des enfants en situation de Handicap.

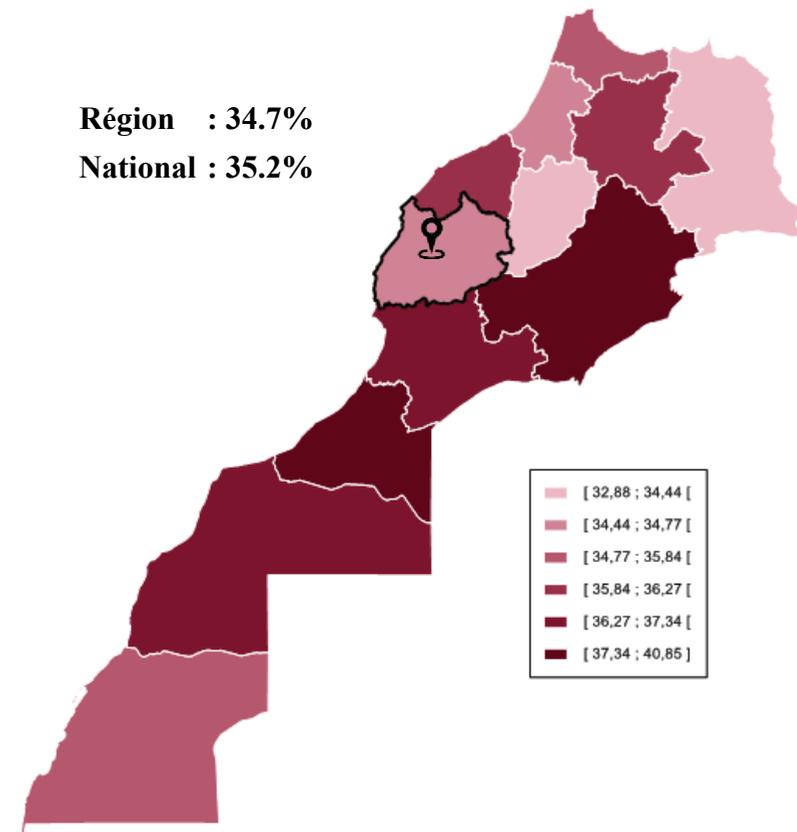
Deux tiers du chemin restent à parcourir

Le classement de la région au neuvième rang dans « l'éducation inclusive » est à relativiser du moment que l'indice enregistré reste au voisinage de la moyenne nationale (35.2%). En effet, la région de Marrakech-Safi affiche une valeur d'indice sous-dimensionnel de 34.7%. Ainsi, près des deux tiers du chemin restent à accomplir dans la concrétisation d'une éducation inclusive. L'indice le plus élevé est observé pour la région de Guelmim-Oued Noun (40.8%), tandis que l'indice le plus faible (32.9%) est observé pour la région de l'Oriental.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 34.7%

National : 35.2%





MARRAKECH-SAFI

A- ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

9 – Éducation inclusive



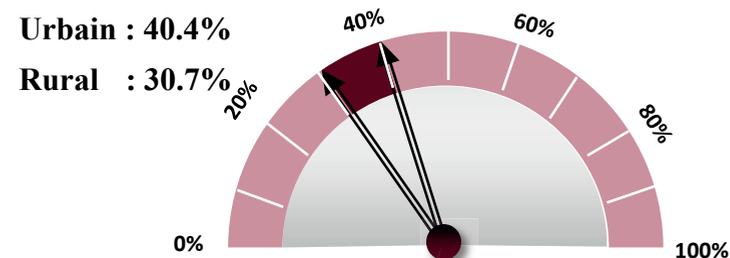
Une accessibilité meilleure pour les enfants en situation de handicap visuel

Le niveau d'accès à l'éducation des enfants et jeunes en situation de handicap demeure significativement inférieur à celui des autres enfants ne présentant pas de limitations fonctionnelles. Toutefois, il existe des disparités de scolarisation selon les différents domaines de handicap. En effet, les enfants et jeunes de la région de Marrakech-Safi qui sont en situation de handicap visuel enregistrent, relativement, une meilleure accessibilité à l'enseignement scolaire par rapport à ceux ayant des limitations fonctionnelles liées à une déficience de l'audition, de mobilité, des soins personnels, de la mémoire et de la communication. Le taux de scolarisation combiné est de 65.2%, 41.4%, 33.9%, 24.8%, 20.2% et 21.5% respectivement pour les six types de handicap.

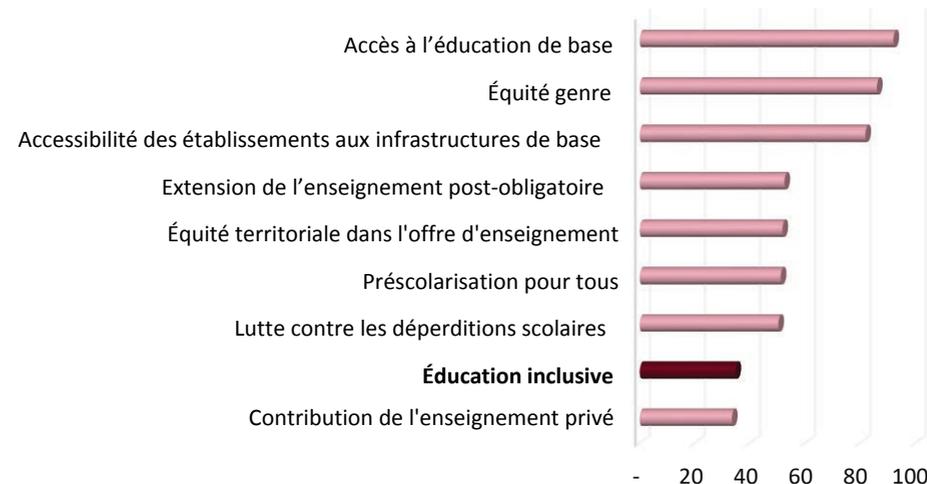
L'écart inter-milieux le plus élevé au niveau régional

La sous-dimension « l'éducation inclusive » contribue pour seulement 5.2% à l'écart urbain-rural global de la dimension de « l'équité et de l'égalité des chances ». En effet, elle présente l'écart urbain-rural le plus faible des neuf sous-dimensions. En revanche, cette sous-dimension affiche au niveau régional l'écart le plus élevé, avec une valeur de 9.7 points, alors que celui du niveau national ne dépasse pas 1 point.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018



PERFORMANCE DE LA RÉGION EN ÉDUCATION SELON LES FONDEMENTS DE LA VISION STRATÉGIQUE

B

MARRAKECH-SAFI

QUALITÉ DE L'ÉDUCATION



B





MARRAKECH-SAFI

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

1 – Acquis scolaires



La région est classée huitième dans la sous-dimension des « acquis scolaires »

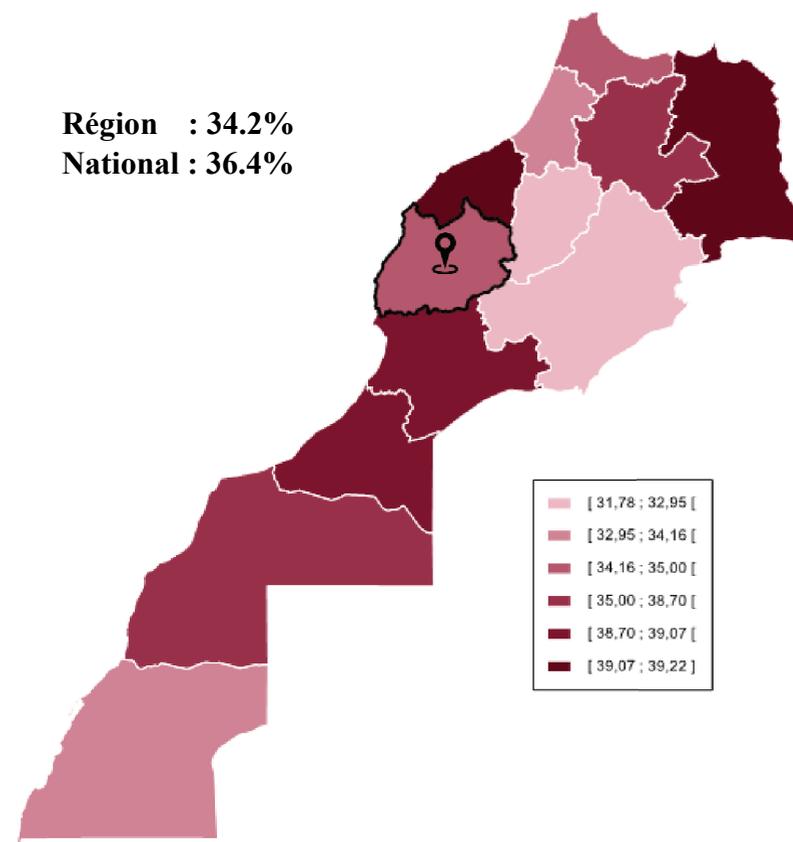
Cette sous-dimension est la composante qui pénalise le plus la dimension de la « qualité de l'éducation » dans la région de Marrakech-Safi. En effet, avec une valeur d'indice de 34.2%, en dessous de la moyenne nationale de 2.2 points, la région occupe le 8^e rang au classement régional.

Un bon classement en éveil scientifique au primaire mais une performance insuffisante en mathématiques, en lecture et en sciences

La région se distingue positivement par rapport aux autres régions en ce qui concerne les compétences en éveil scientifique au primaire. Celle-ci présente un bon positionnement régional pour les indicateurs de « proportion d'élèves ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence » et de « score moyen des élèves », soit les 4^e et 3^e rangs respectivement. Cependant, il n'en est pas de même en ce qui concerne les compétences en sciences au secondaire collégial où la région occupe le 10^e rang dans le classement de l'indicateur du « score moyen des élèves ». De même, des performances moins bonnes sont enregistrées pour la région dans les compétences des élèves en mathématiques au niveau du primaire et du secondaire collégial et dans les compétences des élèves en lecture au niveau du primaire (11^e rang).

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 34.2%
National : 36.4%





MARRAKECH-SAFI

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

1 – Acquis scolaires

Un écart inter-milieux similaire à celui constaté au niveau national

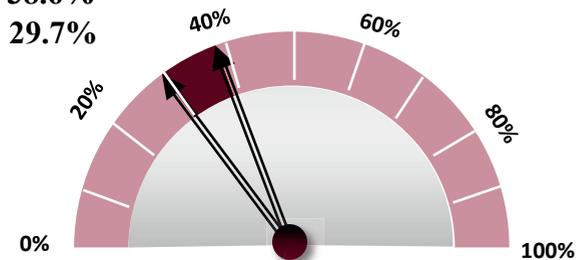
Les milieux urbain et rural de la région affichent des performances quasiment proches du niveau national. En effet, le milieu urbain enregistre une valeur d'indice sous-dimensionnel de 38.6%, soit 0.9 point de moins par rapport à la moyenne nationale (39.5%), et le milieu rural affiche une valeur de 29.7%, en dessous de la moyenne nationale (30.4%) de 0.7 point. De ce fait, cette différence engendre un écart de 8.9 points au profit du milieu urbain, légèrement moins que l'écart enregistré au niveau national (9.1 points.)

Un niveau des acquis en lecture très alarmant en milieu rural

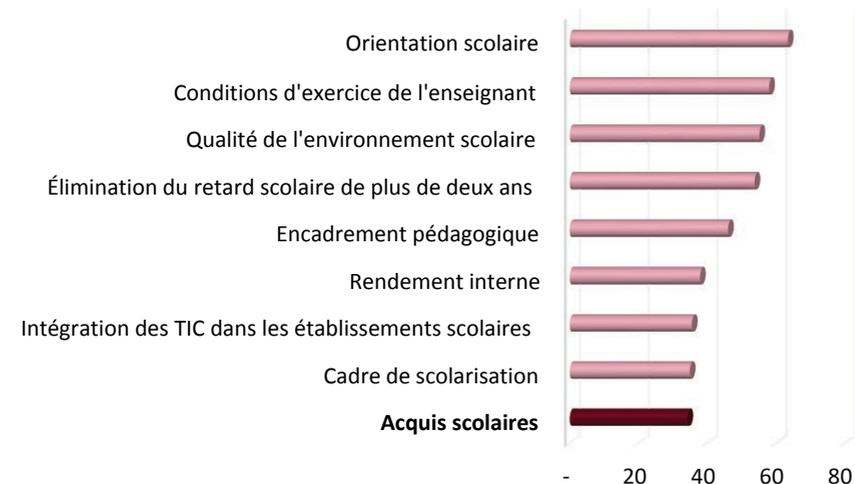
Selon les résultats de l'enquête internationale PIRLS 2016, les acquis en lecture des élèves scolarisés au primaire dans le milieu rural de la région sont parmi les plus faibles comparés aux autres régions. De ce fait, seuls 14.5% des élèves du rural sont arrivés à atteindre au moins le seuil minimal de compétence en lecture au primaire, contre 41,2% dans le milieu urbain. Les écarts entre milieux se trouvent néanmoins réduits s'agissant des compétences des élèves en mathématiques et en sciences. En effet, selon les résultats de l'enquête internationale TIMSS 2015, la région enregistre des écarts de 6 points entre les milieux en ce qui concerne le « score moyen des élèves en mathématiques » et de 3.7 points en ce qui concerne le « score moyen des élèves en sciences » au primaire. Le même constat est observé pour les compétences des élèves en mathématiques et en sciences au secondaire collégial.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 38.6%
Rural : 29.7%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





MARRAKECH-SAFI

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

2 – Cadre de scolarisation



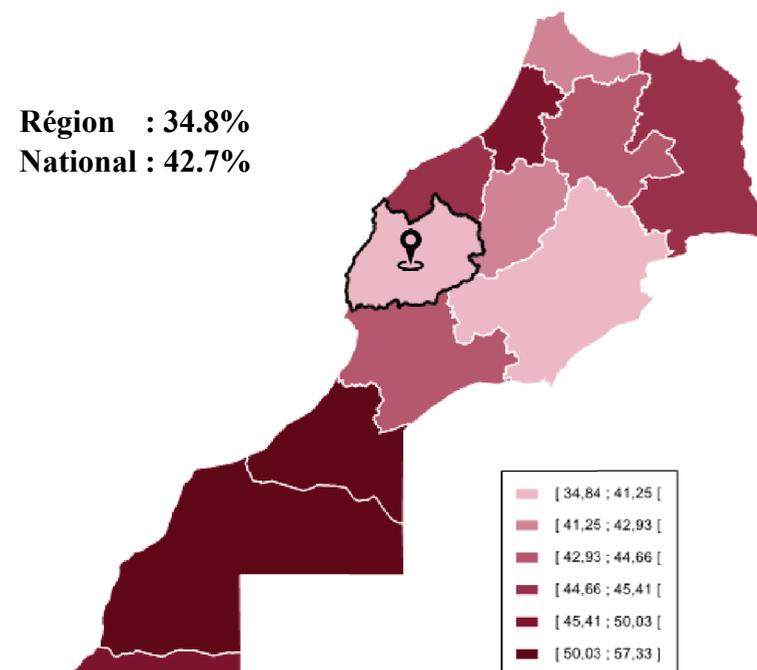
Le plus bas classement régional parmi les neuf sous-dimensions

La sous-dimension « cadre de scolarisation » renseigne sur les conditions d'apprentissage en classe liées, notamment à la l'encombrement des classes et à la multiplicité des niveaux d'enseignement au sein d'une même classe (multi-niveaux). La région de Marrakech-Safi est en queue du classement régional dans le « cadre de scolarisation », occupant depuis 2015 jusqu'au 2018 le dernier rang du classement. D'ailleurs, ce rang est le plus bas occupé par la région comparativement aux autres sous-dimensions de la dimension « qualité de l'éducation ». La région reste encore loin de son prédécesseur au classement, Drâa-Tafilalet, avec un écart de 5.1 points.

La région enregistre la quatrième meilleure augmentation de l'indice sous-dimensionnel

En effet, l'indice sous-dimensionnel du « cadre de scolarisation » de la région est passé de 28.7% en 2015 à 34.8% en 2018, gagnant en trois années seulement 6.1 points. Cette évolution est la quatrième augmentation la plus importante enregistrée par les régions du Maroc. Cependant, malgré les efforts fournis par la région dans la réduction de la taille moyenne des classes, elle occupe toujours la dernière place dans le classement régional pour cet indicateur dans les cycles du secondaires collégial et qualifiant (35.6 et 31.6 élèves par classe respectivement).

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018





MARRAKECH-SAFI

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

2 – Cadre de scolarisation



La région qui enregistre l'écart inter-milieu le plus grand dans la sous-dimension du cadre de scolarisation

Selon le milieu, l'indice sous-dimensionnel du « cadre de scolarisation » de la région de Marrakech-Safi est évalué, en 2018, à 44.7% dans le milieu urbain contre 28.8% dans le milieu rural, soit l'écart inter-milieu le plus élevé au niveau régional (15.9 points).

Une faible amélioration dans la taille moyenne des classes au secondaire collégial en milieu rural

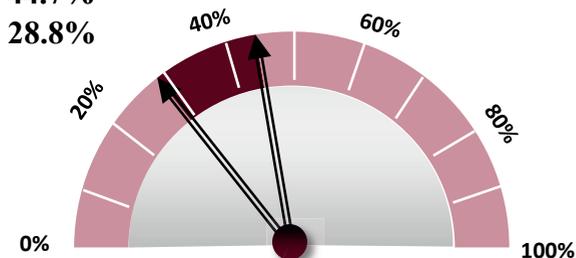
Si l'écart inter-milieu est quasi-nul lorsqu'il s'agit de la taille moyenne de la classe au secondaire qualifiant, il devient important au secondaire collégial par rapport au milieu rural pour lequel la région occupe la dernière place du classement (36.8 élèves par classe). Quant à la taille moyenne de classe au primaire l'écart s'améliore au profit du milieu rural (29.9 contre 27.2).

Les classes à cours multiples creusent davantage le fossé entre les milieux dans la région

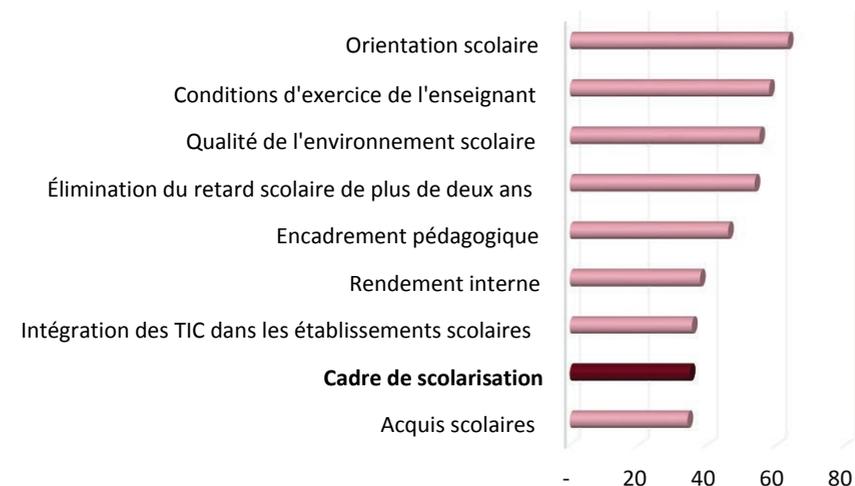
Certes, le phénomène des classes à niveaux multiples dans le milieu rural a connu une légère amélioration entre 2015 et 2018, soit une diminution du taux des élèves scolarisés dans ce type de classes de 36.4% à 33.3%. Néanmoins, vu que ce genre de classes se raréfie de plus en plus dans les centres urbains, ceci creuse encore plus le fossé entre les deux milieux au niveau de cet indicateur dans la région.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 44.7%
Rural : 28.8%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





MARRAKECH-SAFI

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

3 – Rendement interne



Marrakech-Safi réalise la meilleure évolution du taux de diplomation au supérieur

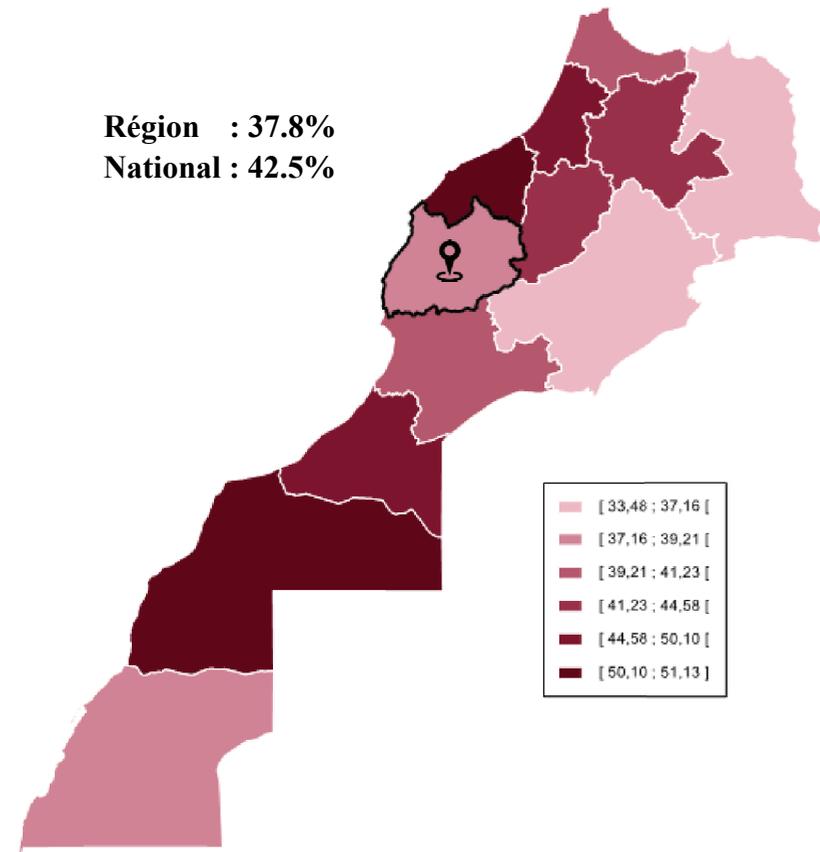
L'indice sous-dimensionnel du « rendement interne » pour Marrakech-Safi a connu une évolution marquée entre 2015 (33,8%) et 2018 (37,8%), soit un gain de 4 points, ce qui a permis à la région de gagner 3 places de plus dans le classement régional de la sous-dimension passant du dernier rang en 2015 au 9^e en 2018. Cette évolution est principalement due à l'augmentation qu'a connue le taux de diplomation dans l'enseignement supérieur qui a augmenté de 12.4 points en passant de 44.2% en 2015 à 56.5% en 2018, soit la plus grande avancée dudit indicateur pour une région.

Seulement un élève parmi 15 atteint la deuxième année du baccalauréat sans redoublement

Dans cette région, 6.7% seulement des élèves achèvent leurs cursus sans redoublement jusqu'à la fin du secondaire qualifiant. D'ailleurs, l'achèvement dans les cycles scolaires est le talon d'Achille de cette région puisqu'elle est dernière dans le classement s'agissant de l'achèvement du primaire, avec 46.5% seulement des élèves qui achèvent le cycle et 22,9% qui achèvent le secondaire collégial.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 37.8%
National : 42.5%





MARRAKECH-SAFI

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

3 – Rendement interne



L'écart inter-milieu se creuse de 2.5 points de plus entre 2015 et 2018 au profit du milieu urbain

En 2018, l'indice sous-dimensionnel du « rendement interne » est de 31.3% dans le milieu rural contre 47.6% dans le milieu urbain, soit un écart urbain-rural de 16.3 points, ce dernier se révèle plus important que celui constaté au niveau national (14.6 points). Cet écart s'est davantage creusé entre 2015 et 2018, sachant qu'en 2015, il était de 13.8 points, soit un creusement de 2.5 points.

Le taux d'achèvement jusqu'au secondaire qualifiant le plus faible enregistré dans le milieu rural

Décliné par milieu, le taux d'achèvement sans redoublement demeure parmi les plus faibles dans le milieu rural de cette région. Plus précisément, l'achèvement jusqu'à la fin du secondaire qualifiant est de 2.8% dans le milieu rural, soit le plus faible de toutes les régions du Maroc, comparé à 11.4% dans le milieu urbain, soit une différence de 8.6 points.

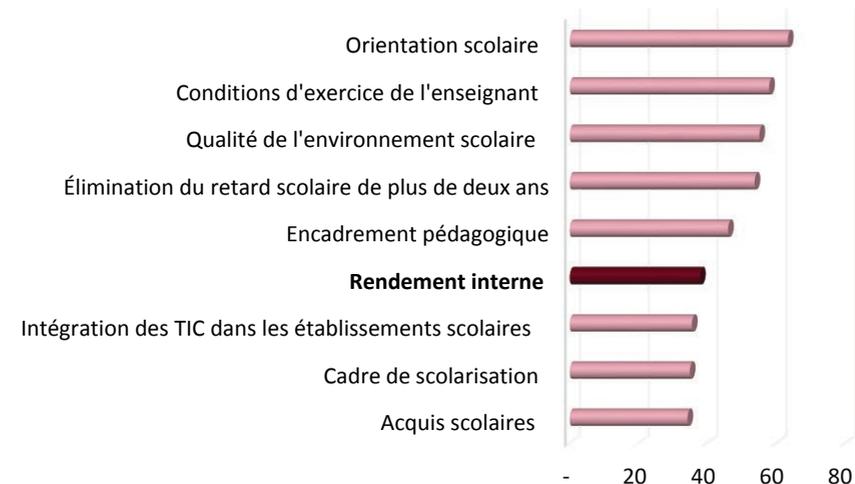
Au primaire et au secondaire collégial, les taux d'achèvement sont respectivement de 62.6% et 38.2% dans le milieu urbain, et de 37.5% et 12.3% respectivement dans le milieu rural, soit des écarts respectifs de 25.1 et 25.9 points, ce qui montre le grand fossé qui sépare les deux milieux de cette région qui se positionne au dernier rang du classement pour ces indicateurs dans le milieu rural.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 47.6%
Rural : 31.3%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





MARRAKECH-SAFI

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

4 – Encadrement pédagogique



Amélioration du rang de la région malgré un recul de l'indice sous-dimensionnel entre 2015 et 2018

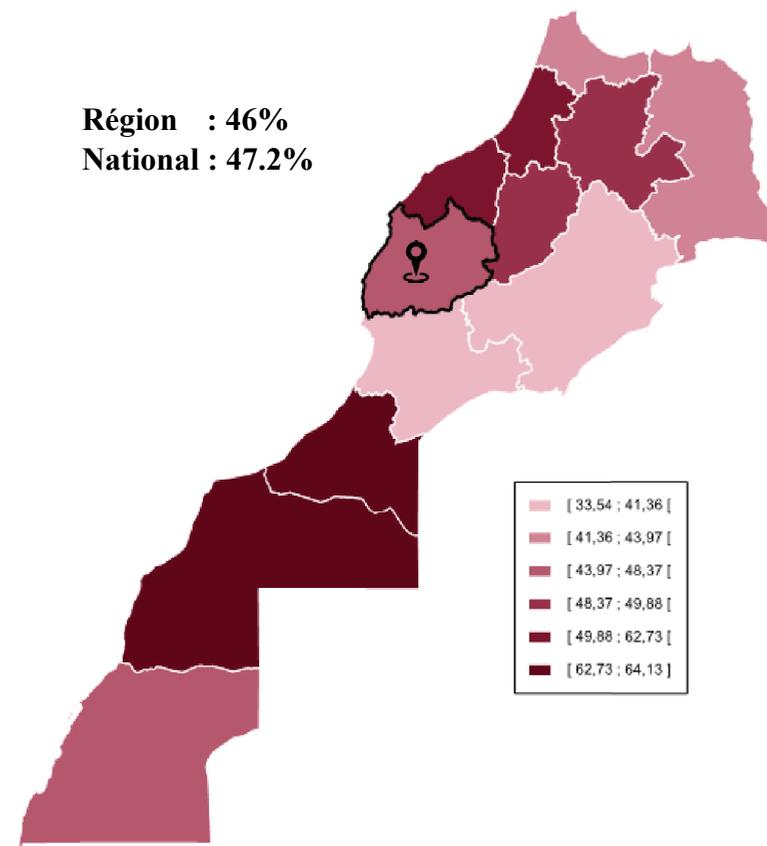
Pour cette sous-dimension, la région de Marrakech-Safi affiche, en 2018, un indice de 46%, légèrement en dessous de la moyenne nationale (47.2%). Le classement régional selon cet indice place la région au 7^e rang en 2018. Certes, l'indice sous-dimensionnel a reculé de 1.8 point, aspect qui reste partagé entre toutes les régions du Maroc, mais malgré ce recul, la région a gagné une place par rapport à sa position en 2015.

Le taux d'encadrement aux cycles fondamentaux : première source de déficit de l'encadrement pédagogique dans la région

En plus de sa forte contribution au déficit global de la sous-dimension « encadrement pédagogique », le ratio élèves par enseignant aux cycles fondamentaux est aussi la première source de la baisse qu'a connue l'indice sous-dimensionnel dans la région entre 2015 et 2018. Au primaire par exemple, face à une augmentation du nombre d'élèves de 1221 entre 2015 et 2018, le nombre d'enseignants n'a progressé que de 24, soit un ratio qui s'élève de 26.8 à 27.5 élèves par enseignant. Ce ratio a connu une évolution encore plus grande au secondaire collégial, passant de 22.7 à 24.8 élèves par enseignant, en raison notamment de la diminution du nombre d'enseignants de 36 face à une légère baisse du nombre d'élèves du cycle de l'ordre de 113.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 46%
National : 47.2%





MARRAKECH-SAFI

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

4 – Encadrement pédagogique



Enfin, au secondaire qualifiant, ce phénomène est un petit peu minime, le ratio élève par enseignant est passé de 16.1 en 2015 à 16.5 en 2018.

Réduction considérable de l'écart inter-milieu entre 2015 et 2018

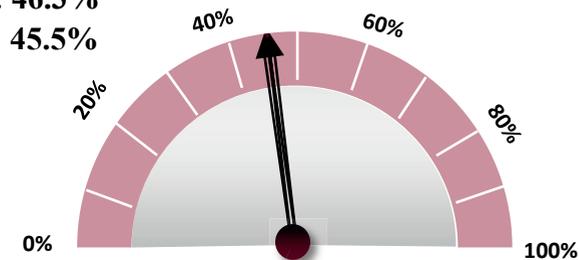
En 2015, l'écart inter-milieu était de l'ordre de 7.8 points en faveur du milieu urbain. En 2018, alors que l'indice du milieu rural a progressé de 3.1 points pour atteindre 45.5%, celui du milieu urbain affichait une évolution dans le sens inverse de l'ordre de 4 points pour se stabiliser à 46.3% en 2018. Ceci a permis à la région de réduire considérablement son écart inter-milieu à 0.8 point seulement, soit le deuxième écart le plus faible en faveur du milieu urbain.

Un contrebalancement des écarts inter-milieu dans les cycles fondamentaux

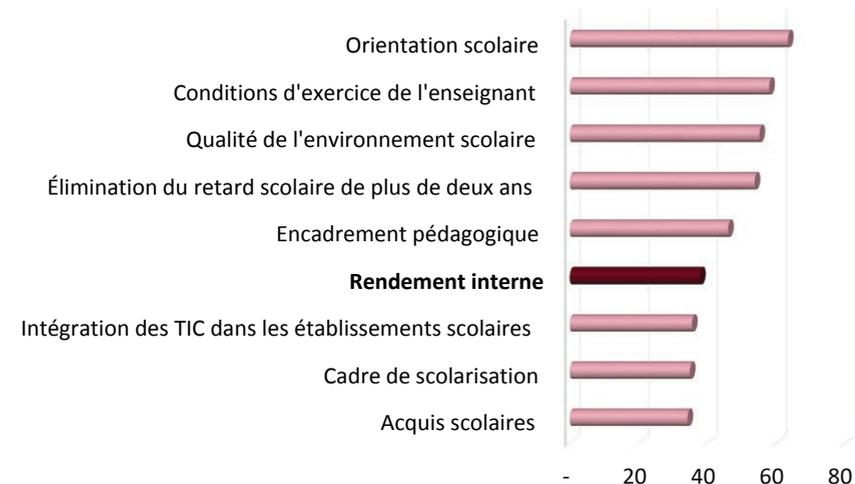
L'écart inter-milieu quasi-nul pour la sous-dimension « encadrement pédagogique » occulte derrière lui des écarts qui se contrebalancent entre les cycles. Le milieu rural devance le milieu urbain aux primaire et secondaire qualifiant, le primaire affichant un ratio élèves par enseignant de 26.9 dans le milieu rural contre 28.6 dans le milieu urbain. Quant au secondaire qualifiant, il enregistre 14.9 et 17 élèves par enseignant dans les milieux rural et urbain respectivement. Le secondaire collégial, quant à lui, contrebalance le poids du milieu urbain en affichant un ratio de 23.2 élèves par enseignant contre 27.3 dans le milieu rural.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 46.3%
Rural : 45.5%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





MARRAKECH-SAFI

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

5 – Élimination du retard scolaire de plus de deux ans



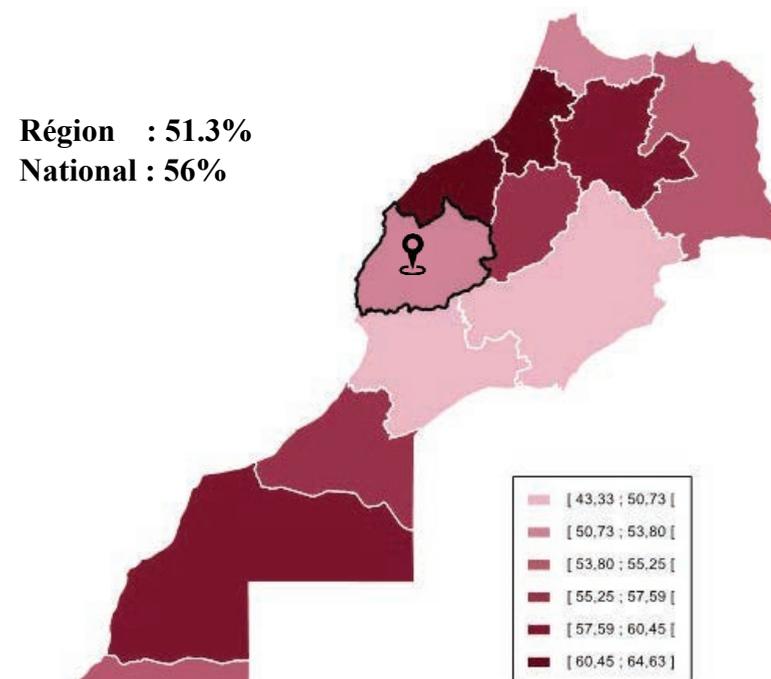
Hausse importante de l'indice sous-dimensionnel du retard scolaire pour la région entre 2015 et 2018

En 2018, la région de Marrakech-Safi affiche une valeur d'indice de 51.3% contre 56% au niveau national, soit un écart de 4.7 points. Dans le classement des régions marocaines selon l'indice sous-dimensionnel, la région se place à la 9^e position sur 12 devant les régions de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Souss-Massa et Drâa-Tafilalet. Il faut noter, cependant, qu'entre 2015 et 2018, l'indice a connu une augmentation de 4.2 points, considérée la 3^e plus grande de son type, et assez suffisante pour faire gagner à la région une place au classement, sachant qu'elle était classée 10^e en 2015.

Le retard scolaire se cumule le long des cycles pour atteindre son paroxysme au secondaire qualifiant

S'agissant de la distribution du retard scolaire de plus de deux ans par cycle, on note que 17.7% des élèves du primaire sont au moins deux ans plus âgés que l'âge théorique de leur niveau actuel. Ce taux s'élève à 33.5% au secondaire collégial et 38.3% au secondaire qualifiant. Ceci montre l'effet du redoublement le long des cycles qui se combine à l'effet du retard d'accès au primaire pour augmenter ainsi les taux de retard à mesure qu'on avance dans les cycles scolaires.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018





MARRAKECH-SAFI

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

5 – Élimination du retard scolaire de plus de deux ans



Le plus grand écart parmi les sous-dimensions de la « qualité de l'éducation »

Parmi les sous-dimensions de la « qualité de l'éducation », l'indice sous-dimensionnel de « l'élimination du retard scolaire de plus de deux ans » réalise le plus grand écart urbain-rural, soit 19.8 points en faveur du milieu urbain. Ainsi, le milieu urbain enregistre une valeur de 60.2% avec la 5^e place au classement régional, tandis que le milieu rural enregistre une valeur de 40.4% qui lui octroie la 9^e place.

Les élèves du milieu rural souffrent davantage du retard que ceux résidant en ville

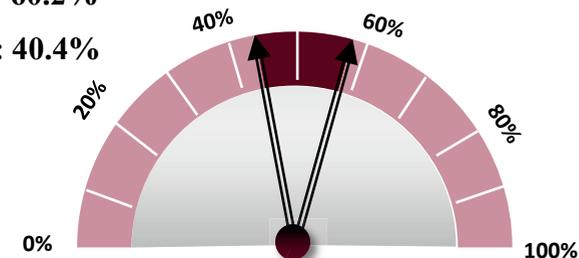
Dans tous les cycles scolaires, le phénomène du retard scolaire est présent mais s'accroît plus dans le milieu rural. Si on prend l'indicateur de la proportion des élèves qui sont au moins deux ans plus âgés que l'âge théorique de leur niveau actuel, on trouve une part de 1 sur 5 au primaire rural, plus qu'un tiers au secondaire collégial rural et presque la moitié au secondaire qualifiant rural.

Néanmoins, il faut noter aussi que le milieu rural a connu un rythme de progrès plus élevé que le milieu urbain en matière de réduction du retard scolaire, ce qui a engendré une réduction d'écart inter-milieux de 1.6 point pour la région entre 2015 et 2018.

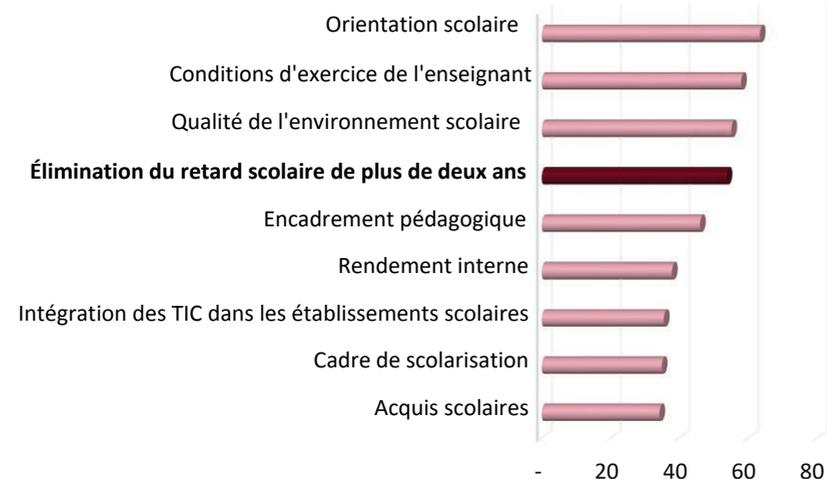
Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 60.2%

Rural : 40.4%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





MARRAKECH-SAFI

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

6 – Qualité de l'environnement scolaire



Performance moyenne de la région dans la « qualité de l'environnement scolaire »

Le classement des régions selon la qualité de l'environnement scolaire positionne la région de Marrakech-Safi au 7^e rang, avec une valeur d'indice de 55.0%, précédée par la région de Casablanca-Settat qui affiche un indice de 55.5%, la qualité d'environnement scolaire est beaucoup plus proche de la moyenne nationale qui est de l'ordre de 54.8%.

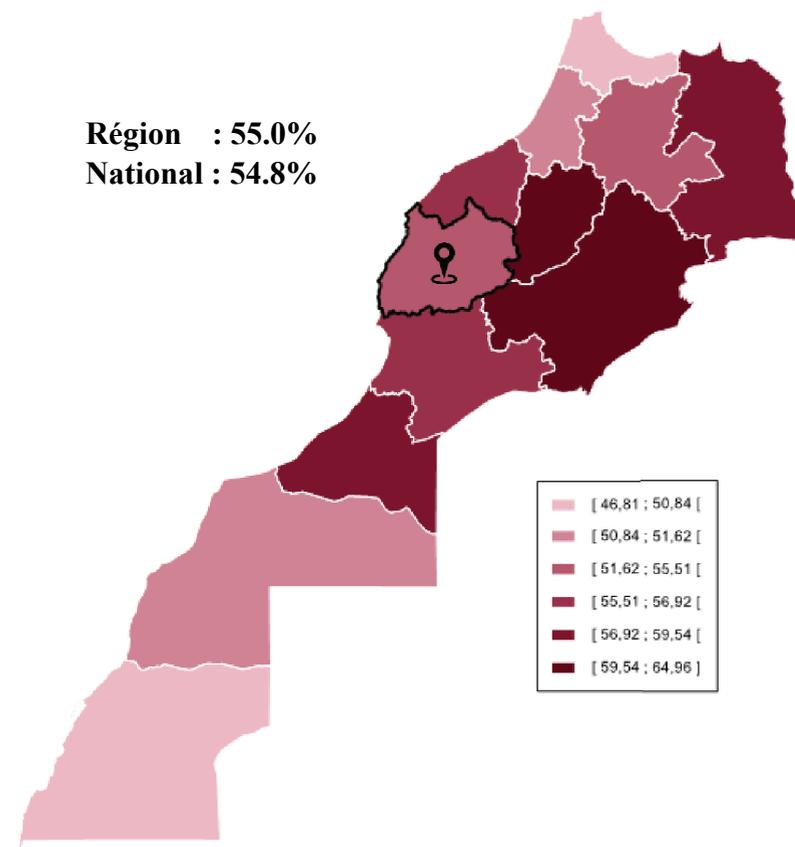
Plus de prééminence de l'ordre et de la sécurité au sein des établissements primaires mais davantage de harcèlement et d'intimidation

Les enseignants interrogés pendant les enquêtes internationales expriment un sentiment de sécurité et de respect de l'ordre et des règles de l'établissement au primaire plus que leurs collègues au secondaire collégial. Par exemple, au primaire, plus des deux tiers (68.1%) des enseignants déclarent une prévalence de l'ordre et de sécurité tandis qu'un petit peu plus de la moitié (51.7%) des enseignants du collégial éprouvent le même sentiment.

En contrepartie, les élèves du primaire déclarent plus que ceux des autres cycles souffrir des problèmes de harcèlement et d'intimidation, plaçant la région à la dernière place pour cet indicateur au primaire.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 55.0%
National : 54.8%





MARRAKECH-SAFI

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION



6 – Qualité de l'environnement scolaire

Un milieu rural souffrant le plus des problèmes liés à l'environnement scolaire

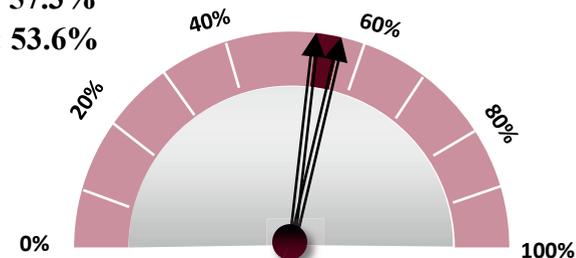
En matière de qualité de l'environnement scolaire, la région affiche un écart inter-milieux de 3.7 points, celui-ci est le deuxième plus grand au profit du milieu urbain. Cette différence place le milieu urbain de la région à la 4^e place et le milieu rural à la 8^e, accentuant encore plus les maux du milieu rural en matière de problèmes de discipline et de harcèlement.

Les problèmes de discipline et de harcèlement accablent à la fois les établissements du milieu rural ainsi que ceux du milieu urbain

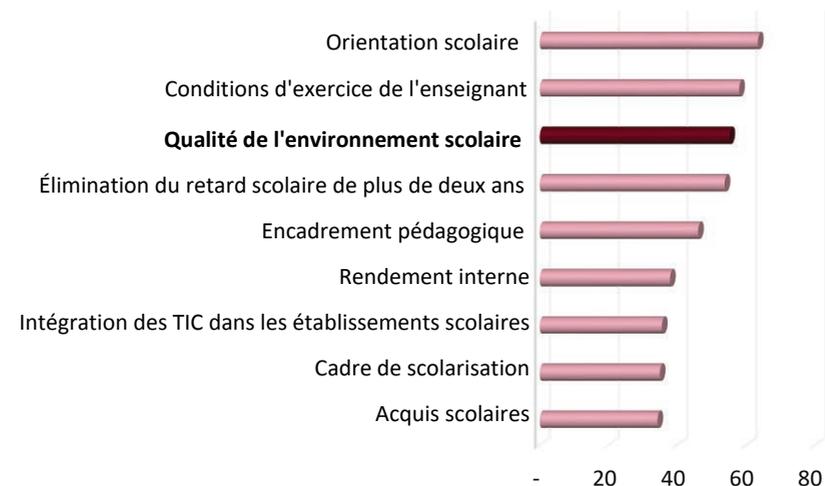
Une bonne partie des directeurs d'établissements du primaire ainsi que ceux du secondaire collégial, interrogés lors des enquêtes TIMSS et PIRLS, affirment que les établissements qu'ils dirigent souffrent de problèmes de discipline. Ces problèmes s'accroissent plus dans les établissements du secondaire collégial, plus précisément dans le milieu urbain. Les problèmes d'harcèlement et de violence touchent également les élèves du primaire des deux milieux et cela positionne la région à la dernière place dans ce domaine.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 57.3%
Rural : 53.6%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





MARRAKECH-SAFI

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

7 – Conditions d'exercice de l'enseignant



Un très bon classement de la région en matière de conditions d'exercice du métier de l'enseignant

L'indice sous-dimensionnel de la région de Marrakech-Safi, qui renseigne sur les conditions d'exercice du métier de l'enseignant, affiche une valeur de 57.9%, la région se positionne au 4^e rang du classement des régions, au-dessus de la moyenne nationale qui est de 56.8%.

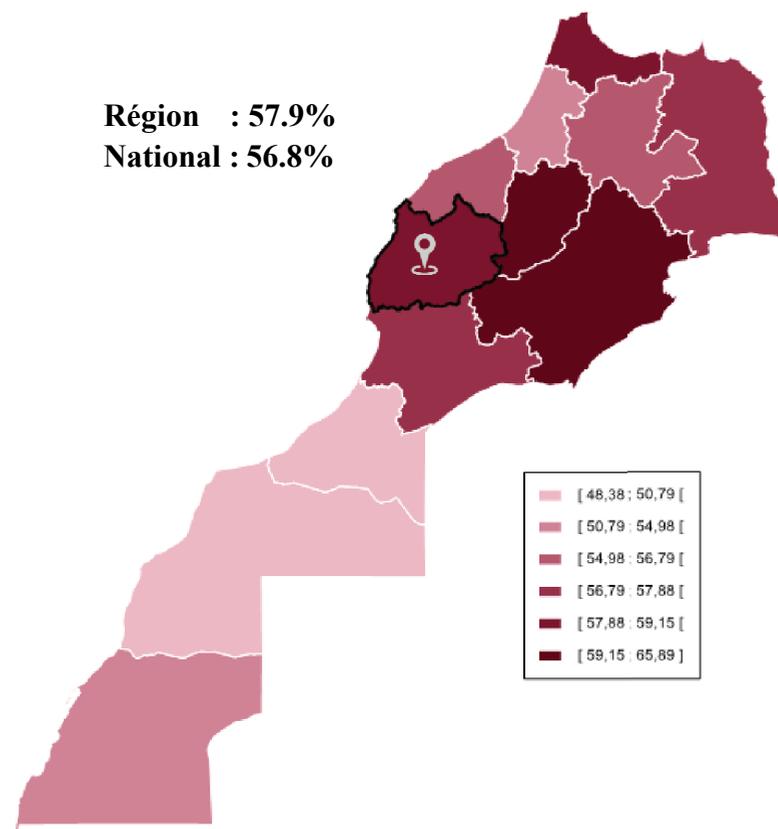
Les enseignants mettent en question le niveau de leurs étudiants

L'analyse des composantes de l'indice sous-dimensionnel montre que 72% de son déficit est lié principalement à la perception négative des enseignants sur le niveau de prérequis des élèves, alors que les indicateurs liés aux conditions d'exercice du métier de l'enseignant (encombrement des classes, densité du programme, préparation des cours) ne contribuent qu'à hauteur de 28% au déficit.

Par ailleurs, le secondaire collégial paraît plus touché par le problème du niveau de élèves que le primaire, et ce, toujours selon les déclarations des enseignants(TIMSS 2015).

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 57.9%
National : 56.8%





MARRAKECH-SAFI

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION



7 – Conditions d'exercice de l'enseignant

L'écart urbain-rural le plus faible des neuf sous-dimensions

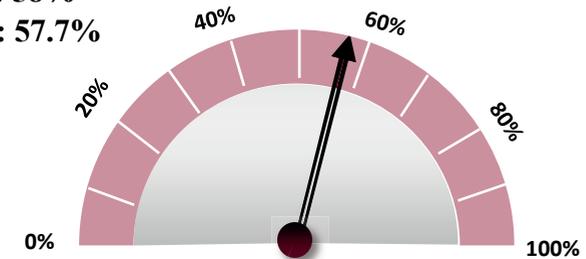
De toutes les sous-dimensions de la « qualité de l'éducation », celle relative aux « conditions d'exercice de l'enseignant » présente l'écart urbain-rural le plus faible pour la région de Marrakech-Safi, soit 0.3 point. Cet écart, quoique très faible, change considérablement le positionnement de la région par milieu. Le milieu urbain se hisse à la 3^e place du classement régional, tandis que le milieu rural est relégué à la 7^e.

Les écarts inter-milieux des composantes de l'indice se compensent pour annuler l'écart inter-milieux global

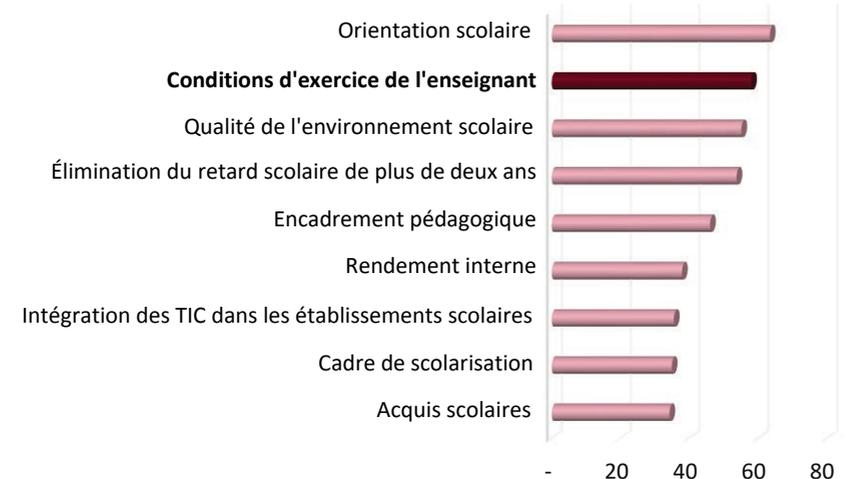
L'écart inter-milieux quasi-nul s'explique essentiellement par l'effet de compensation dans les composantes de l'indice. Les élèves scolarisés dans le milieu rural ont des enseignants qui déclarent être moins confrontés à des défis liés aux conditions d'exercice de leur métier que leurs camarades dans le milieu urbain. Cependant, quand il s'agit des difficultés liées aux élèves, ce phénomène est plus fréquent dans les déclarations des enseignants du milieu rural, que dans ceux du milieu urbain.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 58%
Rural : 57.7%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





MARRAKECH-SAFI

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION



8 – Intégration des technologies numériques dans les établissements scolaires

Des efforts consentis appréciés et félicités sur une grande échelle

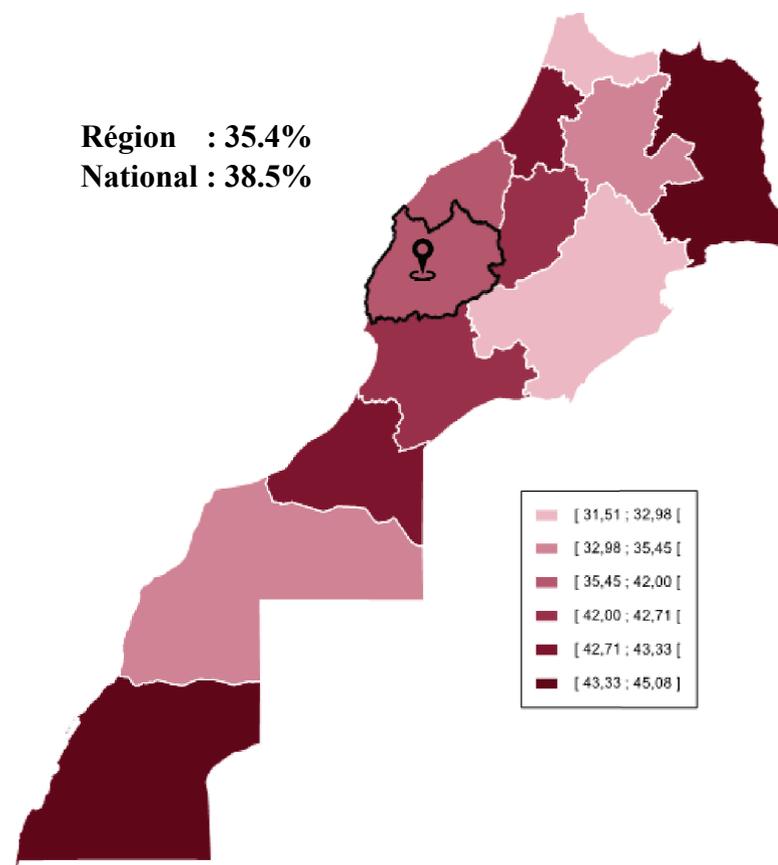
L'indice sous-dimensionnel de « l'intégration des technologies numériques dans les établissements scolaires » révèle que presque les deux tiers des établissements de la région de Marrakech-Safi ne sont pas liés au réseau internet, l'indice s'établissant à 35.4% en 2018, en-dessous de la moyenne nationale (38.5%). Malgré ceci, il faut saluer le progrès réalisé depuis 2015 afin d'arriver à ce niveau en 2018. En effet, l'indice était de seulement 24.6% en 2015 et la région roupillait au dernier rang du classement régional. Entre ces deux années, la région a réalisé un bond de 10.9 points d'indice en trois années et a amélioré sa position régionale de quatre places pour prendre le 8^e rang du classement.

Le taux de connexion des établissements primaires à internet dépasse celui des collèges et des lycées

Dans la région de Marrakech-Safi, le taux de raccordement à internet baisse quand on passe des cycles inférieurs aux cycles supérieurs. Ce taux est de 38% au primaire, 34.7% au secondaire collégial et 33.7% au secondaire qualifiant. Au primaire, ce taux enregistre son maximum pour la région de Guelmim-Oued Noun (42.5%). Pour les deux autres cycles scolaires, la région de Dakhla-Oued Ed-Dahab affiche le taux le plus élevé.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 35.4%
National : 38.5%





MARRAKECH-SAFI

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION



8 – Intégration des technologies numériques dans les établissements scolaires

Un progrès qui a plus bénéficié au milieu rural de la région entre 2015 et 2018

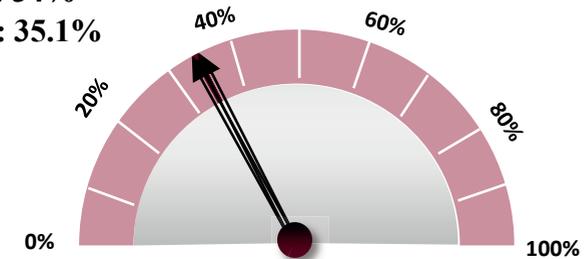
Comme on l'a cité auparavant, l'indice sous-dimensionnel a connu une évolution notable entre 2015 et 2018, cette évolution ayant plus bénéficié le milieu rural que le milieu urbain. En effet, en 2015, l'écart entre les deux milieux était de 14.5 points, soit 30.4% pour le milieu urbain contre 15.9% pour le milieu rural. En 2018, l'écart s'établit à -1.1 point, soit 34% pour le milieu urbain contre 35.1% pour le milieu rural.

Le primaire dans l'urbain et le qualifiant dans le rural abritent les établissements les moins connectés

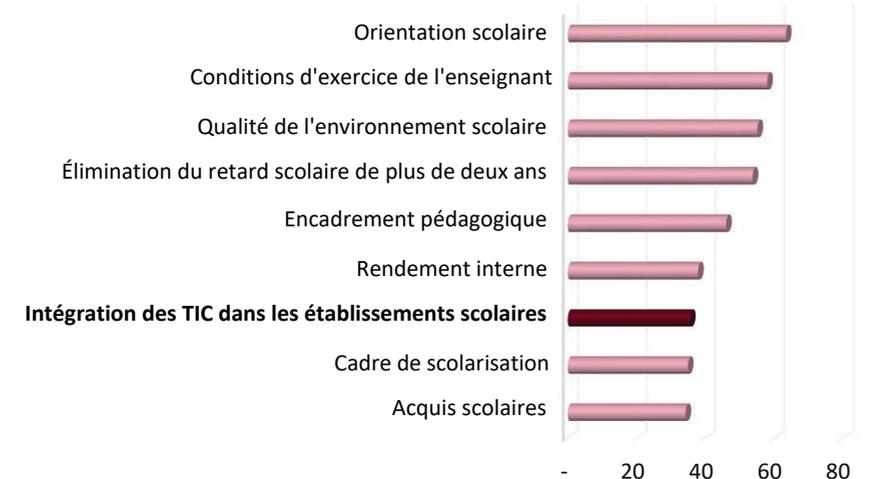
Parmi 5 028 écoles primaires de la région, seules 1 021 sont connectés à internet, 360 établissements localisés dans le milieu rural contre 166 établissements implantés dans les centres urbains. La différence remarquée en faveur du milieu rural s'inverse au secondaire qualifiant où on constate que 36.4% (44 parmi 121) des établissements sont raccordés à internet dans le milieu rural contre 28.1% seulement (16 parmi 57) dans le milieu rural, soit un écart de 8.3 points. En revanche, les établissements du secondaire collégial sont quasiment équitables en matière d'accès au réseau internet entre les milieux urbain et rural, affichant respectivement des taux de 34.4% et 35.1%.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 34%
Rural : 35.1%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





MARRAKECH-SAFI

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

9 – Orientation scolaire



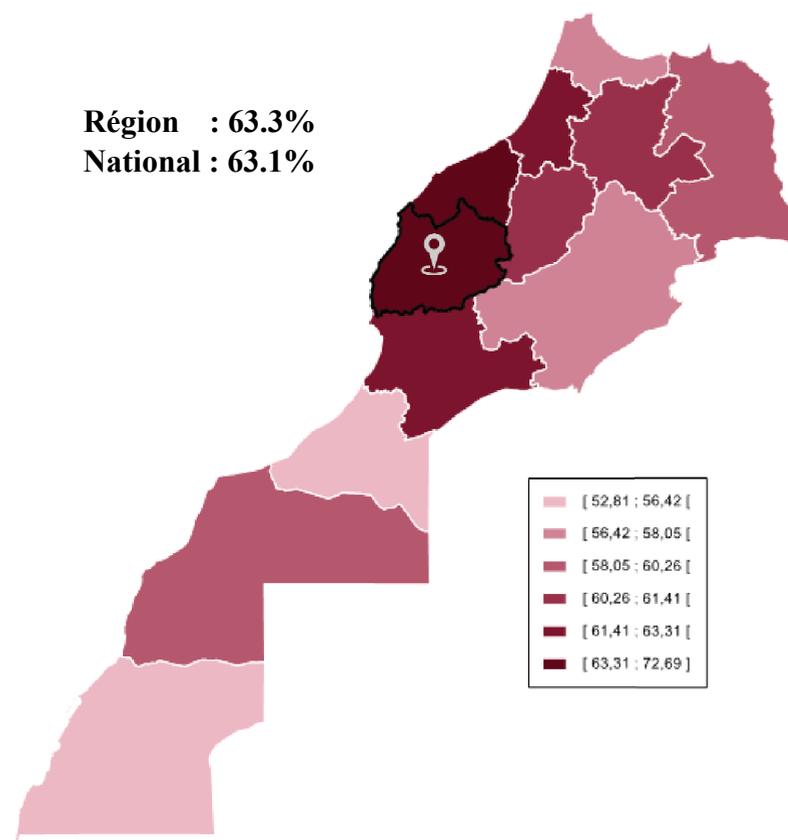
La région maintient la deuxième position en matière d'orientation scolaire sur la période 2015-2018

Entre 2015 et 2018, l'indice sous-dimensionnel de « l'orientation scolaire » dans la région de Marrakech-Safi a connu une tendance baissière, perdant 2.6 points. Il est passé de 65.9% en 2015 à 63.3% en 2018. En dépit de cette baisse, un peu commune à toutes les régions, la région a maintenu sa position en occupant le 2^e rang pour les quatre années successives.

Les élèves sont plus enclins à s'orienter vers les filières scientifiques au qualifiant et le sont moins au supérieur

En 2015, 62.6% des élèves de la région de Marrakech-Safi ont opté pour des filières scientifiques/techniques au secondaire qualifiant, un taux qui passe à 64.4% en 2018. Cependant, on assiste à des taux d'étudiants inscrits dans des filières scientifiques et techniques dans l'enseignement supérieur qui sont beaucoup plus faibles à ce qu'on devrait s'attendre. D'ailleurs, on remarque même que ces taux reculent au fur et à mesure dans le temps, enregistrant 28.7%, 26.6%, 25% et 24.1% d'étudiants inscrits dans des filières scientifiques et techniques au supérieur durant les années 2015, 2016, 2017 et 2018 respectivement.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018





MARRAKECH-SAFI

B- QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

9 – Orientation scolaire



L'indice sous-dimensionnel le plus éminent dans la qualité de l'éducation

Il faut souligner que la sous-dimension de l'orientation scolaire est la moins déficitaire de la dimension de la « qualité de l'éducation ».

Les filières scientifiques et techniques attirent les lycéens urbains plus que leurs camarades ruraux

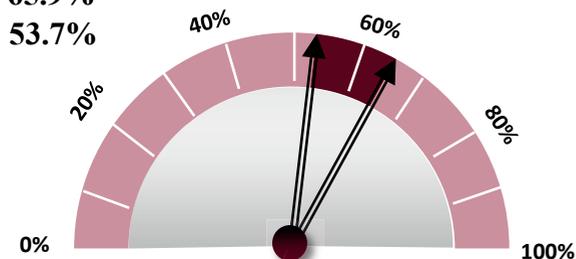
Sur 86 598 élèves au secondaire qualifiant dans les centres urbains en 2018, 74 183 s'inscrivent dans une filière scientifique ou technique, soit un taux de 85.7%. Il apparaît que cette proportion a marqué une évolution timide par rapport à 2015. La tendance à choisir des filières scientifiques et techniques par les lycéens du milieu rural est beaucoup moins systématique que pour les élèves du milieu urbain. En effet, 61.2% seulement d'entre eux (14 252 élèves parmi 23 298) ont opté pour une filière en sciences et techniques, soit un écart de 24.5 points par rapport au milieu urbain.

Cet écart peut être imputé à l'inégalité d'accès aux choix d'orientation offerts dans le milieu rural, sachant que seul un quart des communes rurales de la région est couvert par l'enseignement secondaire qualifiant.

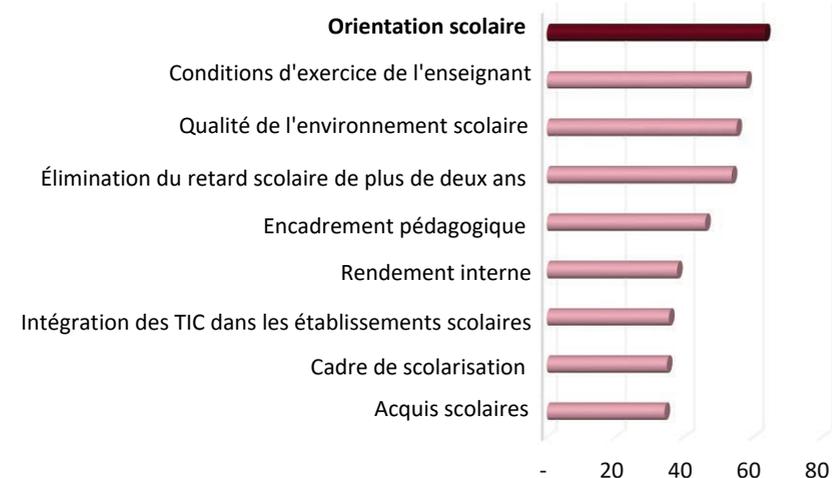
Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 65.9%

Rural : 53.7%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018



PERFORMANCE DE LA RÉGION EN ÉDUCATION SELON
LES FONDEMENTS DE LA VISION STRATÉGIQUE

C

MARRAKECH-SAFI

PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ



C





MARRAKECH-SAFI

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

1 – Sentiment d'appartenance à l'école



Cette sous-dimension renseigne sur le sentiment de faire partie de la communauté scolaire et d'entretenir des relations sociales positives avec les membres du milieu scolaire, c'est-à-dire des rapports sociaux empreints d'encouragement, de valorisation, d'acceptation, de soutien, de respect et d'amitié.

Cinquième rang dans le sentiment d'appartenance à l'école

Avec une valeur d'indice sous-dimensionnel de 89.5%, la région de Marrakech-Safi occupe le 5e rang dans le classement régional de la sous-dimension du « sentiment d'appartenance à l'école ». Cette valeur reste similaire à celle enregistrée pour la région de Rabat-Salé-Kénitra et très proche de celle de l'Oriental (89.7%). Il est à noter que cette sous-dimension présente particulièrement une fourchette de variation d'indice très étroite reflétant un faible niveau de disparité entre les régions.

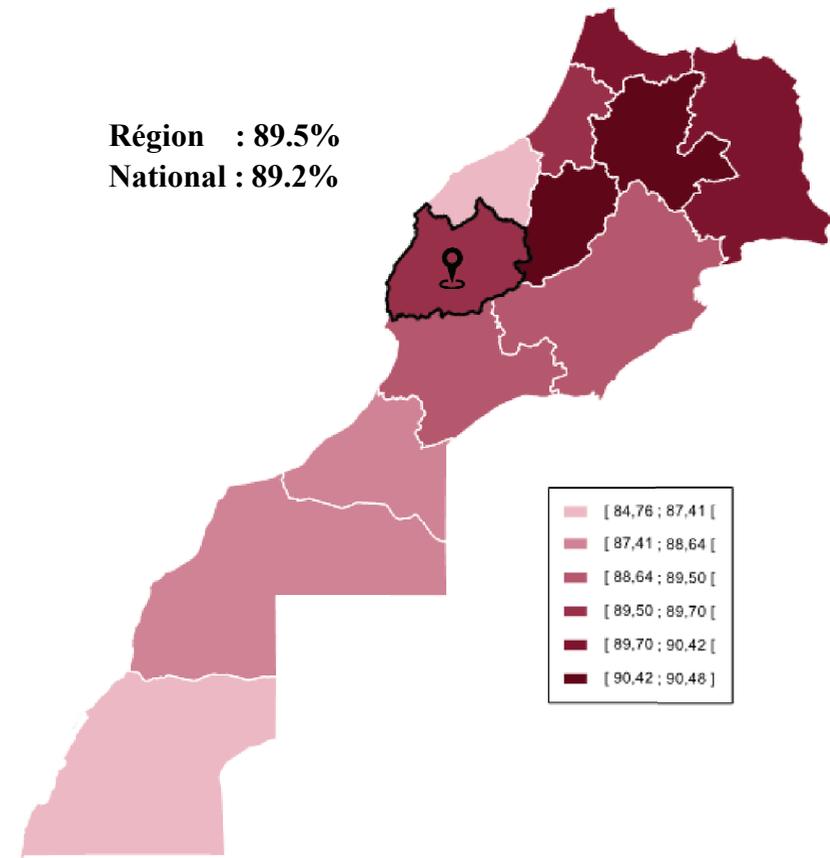
Le maillon fort de la « promotion de l'individu et de la société »

La sous-dimension du « sentiment d'appartenance à l'école » enregistre la plus faible contribution au déficit global de la dimension de la « promotion de l'individu et de la société », soit une part de 2.1% seulement. De ce fait, elle est considérée le maillon fort de cette dimension.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 89.5%

National : 89.2%





MARRAKECH-SAFI

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

1 – Sentiment d'appartenance à l'école



Les résultats des enquêtes TIMSS 2015 et PIRLS 2016 se révèlent très similaires quant à cette sous-dimension

Les élèves du primaire de la région de Marrakech-Safi enregistrent un indice relatif au sentiment d'appartenance très élevé aussi bien pour l'enquête TIMSS (91.1%) que pour l'enquête PIRLS (91.7%). Ce dernier est moins affirmé chez les élèves du secondaire collégial qui enregistrent un indice de 85.7%, soit un écart de près de 5 points par rapport à celui du primaire.

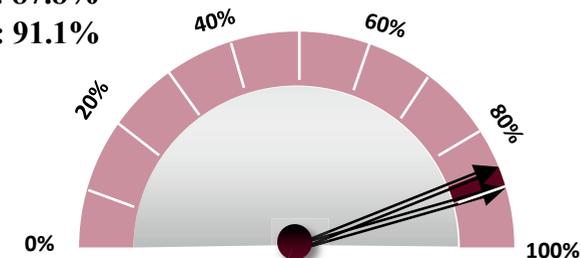
Les élèves du milieu rural sont plus attachés à leurs établissements scolaires que leurs camarades citadins

L'indice sous-dimensionnel du sentiment d'appartenance à l'école de la région de Marrakech-Safi enregistre une valeur de 87.8% en milieu urbain et de 91.1% en milieu rural, soit un écart urbain-rural de 3.3 points. Ainsi, les élèves du milieu rural de la région sont plus attachés à leurs établissements scolaires que leurs collègues citadins. L'écart urbain-rural, qui demeure en faveur du milieu rural de la région est de 2.3 points au primaire et 5.3 points au secondaire collégial. Ainsi, selon l'enquête TIMSS 2015, les élèves de la 2^e année du secondaire collégial enregistrent un indice du sentiment d'appartenance de 88.9% en milieu urbain contre 83.6% en milieu rural.

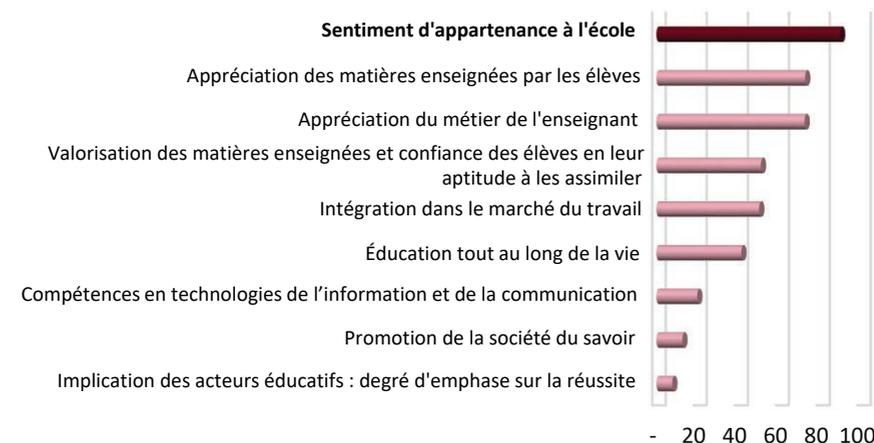
Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 87.8%

Rural : 91.1%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





MARRAKECH-SAFI

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

2 – Appréciation des matières enseignées par les élèves



Les élèves de Marrakech-Safi sont ceux qui apprécient le plus les matières enseignées

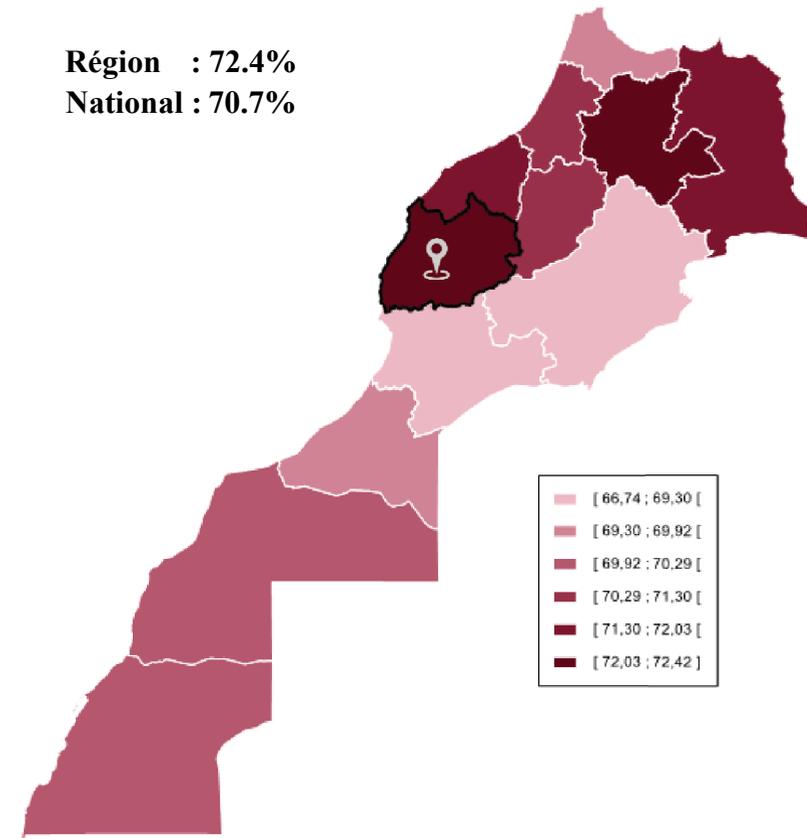
La région de Marrakech-Safi garde sa place au sommet du classement régional dans la sous-dimension de « l'appréciation des matières enseignées par les élèves », avec un indice sous-dimensionnel de 72.4%. Elle est suivie de la région de Fès-Meknès qui enregistre une valeur d'indice très proche (72%). Par ailleurs, comparée aux différents classements dans les neuf sous-dimensions de la « promotion de l'individu et de la société », la région de Marrakech-Safi enregistre sa meilleure position régionale dans la sous-dimension de « l'appréciation des matières enseignées par les élèves ».

La lecture est moins appréciée par les élèves du primaire que les matières scientifiques

Les écoliers expriment une appréciation plus élevée des matières enseignées que leurs camarades collégiens. En effet, l'indice sous-dimensionnel au primaire dépasse celui du secondaire collégial de 10.9 points, soit 79.7% et 68.8% respectivement. De plus, les élèves du primaire expriment une appréciation plus élevée pour l'apprentissage des mathématiques avec un indice de 83.3% suivi de l'éveil scientifique (80.2%) et ensuite de la lecture (75.6%).

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 72.4%
National : 70.7%





MARRAKECH-SAFI

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

2 – Appréciation des matières enseignées par les élèves



Un niveau de variation de l'appréciation des matières beaucoup moins variable au secondaire collégial

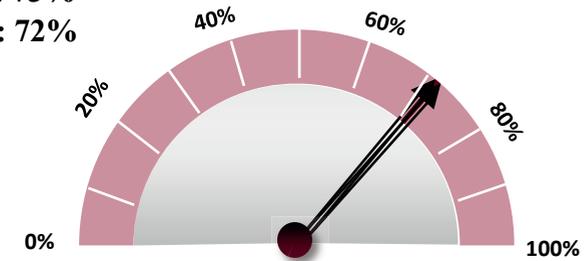
Le niveau de préférence des élèves au secondaire collégial envers les matières est moins varié que celui du primaire. En effet, pour le secondaire collégial, les valeurs des indices d'appréciation des mathématiques, des sciences de la terre, de la physique et de la chimie varient seulement entre 67.5% et 68.8%. La matière de la biologie, qui fait exception, et dont les collégiens éprouvent un penchant spécifique, affiche un indice d'appréciation de 72% qui ne dépasse pas trop la fourchette de variation des autres indices. En revanche, au primaire, la différence s'élève même à 7.7 points d'indice entre l'indice de l'appréciation des mathématiques et celui de la lecture.

Deuxième écart inter-milieu le plus faible au niveau régional

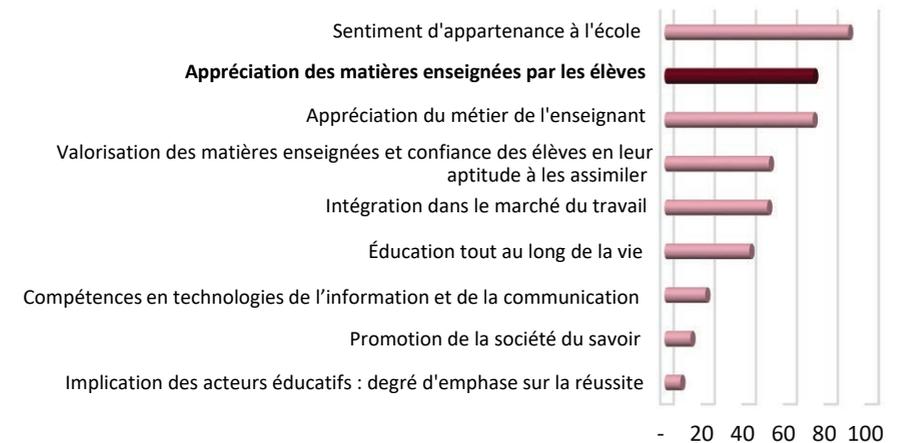
L'écart inter-milieu dans l'indice sous-dimensionnel de « l'appréciation des matières enseignées par les élèves » s'établit à un point seulement, soit 73% pour le milieu urbain et 72% pour le milieu rural. Cet écart est le deuxième le plus faible au niveau régional. Ce dernier est principalement expliqué par une différence entre l'appréciation de la lecture par les élèves des deux milieux.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 73%
Rural : 72%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





MARRAKECH-SAFI

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

3 – Valorisation des matières enseignées et confiance des élèves en leur aptitude à les assimiler



Un niveau très élevé de valorisation des matières enseignées

Classée au 7^e rang, la région de Marrakech-Safi présente un indice sous-dimensionnel de « valorisation des matières enseignées et confiance des élèves en leur aptitude à les assimiler » de 50.8%. La valeur de cet indice est principalement pénalisée par le niveau de confiance des élèves en leur aptitude à assimiler les matières enseignées étant donné que celui de la valorisation de ces matières reste très élevé. En effet, les élèves de la région donnent plus de valeur à l'apprentissage des matières scientifiques par rapport à leurs camarades appartenant aux autres régions.

Un niveau de confiance qui diffère selon le cycle scolaire

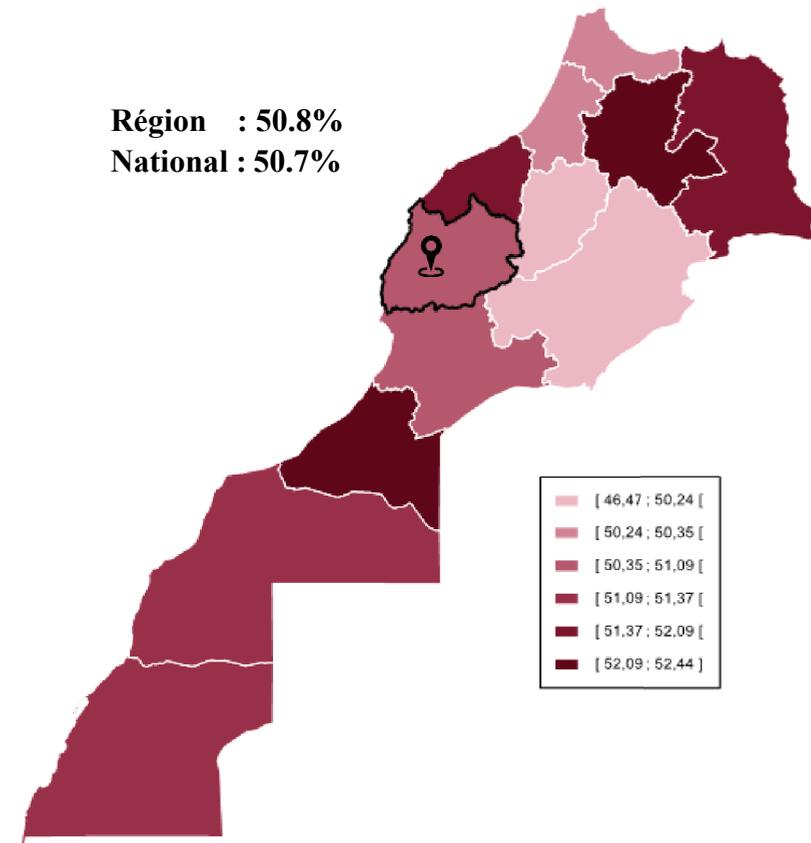
Les élèves ont cependant moins confiance en leur capacité à apprendre les matières enseignées. Ainsi, l'indice de confiance, tous cycles confondus, reste inférieur à celui de la valorisation de 36.3 points, soit 80.5% pour l'indice de valorisation et 44.2% pour l'indice de confiance. Ce dernier affiche un niveau légèrement supérieur à la moyenne nationale au primaire (55% contre 54.7%) et légèrement inférieur à celle-ci au secondaire collégial (38.8% contre 39.4%).

Au primaire, la région se positionne au 2^e, 4^e et 11^e rang respectivement dans l'indice de confiance des mathématiques, éveil scientifique et lecture.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 50.8%

National : 50.7%





MARRAKECH-SAFI

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ



3 – Valorisation des matières enseignées et confiance des élèves en leur aptitude à les assimiler

Les élèves de la région semblent confiants à l'égard de l'apprentissage des mathématiques

Les élèves de la région de Marrakech-Safi sont confiants en mathématiques. En effet, avec un indice de confiance, tous cycles confondus, de 45.9%, la région occupe le 2^e rang après celle de Casablanca-Settat (46.1%). Les élèves au primaire enregistrent une valeur d'indice de confiance en leur aptitude en mathématiques plus élevée de 20.9 points que celle de leurs camarades du secondaire collégial, soit une valeur de 56.4% et 35.5% respectivement. Néanmoins, par rapport au degré de confiance des élèves en leur aptitude en mathématiques au secondaire collégial, la région de Marrakech-Safi se classe tout de même à la 3^e position après celle de Fès-Meknès (35.5%) et de Casablanca-Settat (39.3%).

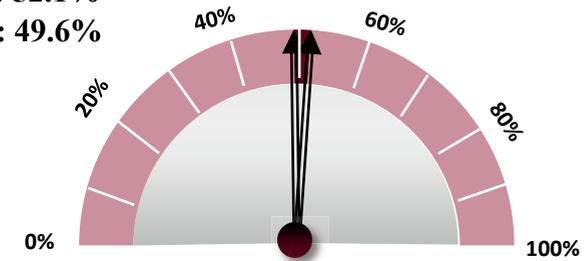
Deuxième écart inter-milieux le plus faible

La région présente le 2^e écart inter-milieux le plus faible dans cette sous-dimension avec une valeur de 2.5 points seulement. De plus, seuls les élèves des régions de Marrakech-Safi et de Guelmim-Oued Noun enregistrent un indice de confiance dans leur capacité à assimiler l'éveil scientifique plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain, soit 64.5% et 57.3% respectivement pour Marrakech-Safi.

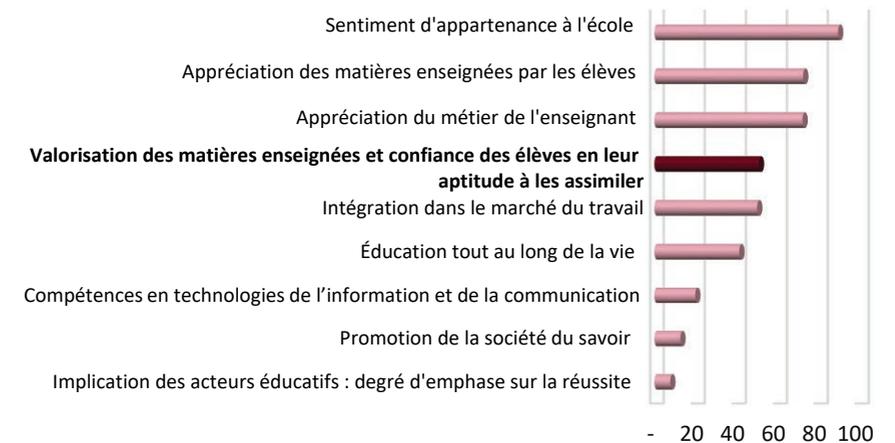
Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 52.1%

Rural : 49.6%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





MARRAKECH-SAFI

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

4 – Appréciation du métier de l'enseignant



Huitième rang du classement régional dans l'appréciation du métier de l'enseignant

De manière générale, les enseignants exerçant dans les régions de la moitié sud du Maroc affirment être moins satisfaits dans l'exercice de leur métier que leurs collègues provenant des régions de la moitié nord du Maroc. Ainsi, la région de Marrakech-Safi affiche une valeur de 72.1% dans la sous-dimension de « l'appréciation du métier de l'enseignant », en dessous de la moyenne nationale de 75.2%. La région occupe le 8^e rang du classement régional dépassant les régions de Souss-Massa (71.7%), Laâyoune-Sakia El Hamra (68.8%), Dakhla-Oued Ed-Dahab (66.8%) et Guelmim-Oued Noun (59.4%).

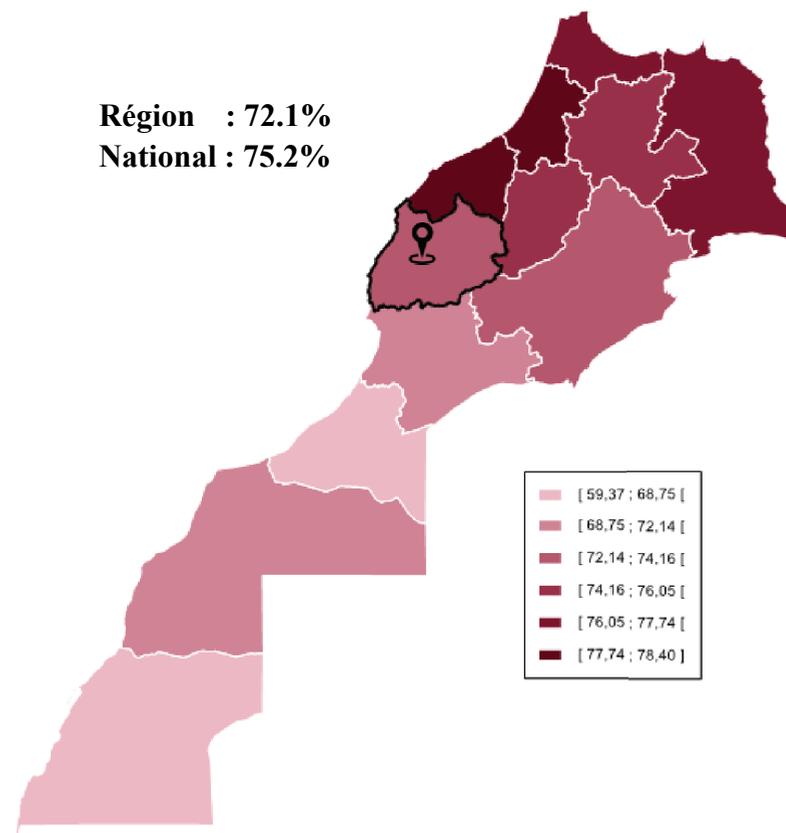
Les enseignants sont moins motivés aussi bien au primaire qu'au secondaire collégial

L'indice de satisfaction des enseignants enregistre une valeur de 76% au primaire qui demeure supérieure de près de 10 points à celle enregistrée au secondaire collégial (66.3%). Pour les deux cycles scolaires, l'indice de motivation des enseignants reste inférieur à celui du niveau national. Les enseignants de mathématiques de la région présentent particulièrement un niveau largement inférieur à celui du niveau national (55.8%), soit le 11^e rang.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 72.1%

National : 75.2%





MARRAKECH-SAFI

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

4 – Appréciation du métier de l'enseignant



Le milieu influe sur le niveau de satisfaction des enseignants vis-à-vis de leur métier

L'indice sous-dimensionnel de « l'appréciation du métier de l'enseignant » affiche une valeur de 78.8% en milieu urbain et 68.4% en milieu rural. Ainsi, l'écart entre les milieux s'évalue à 10.4 points par rapport à cette sous-dimension.

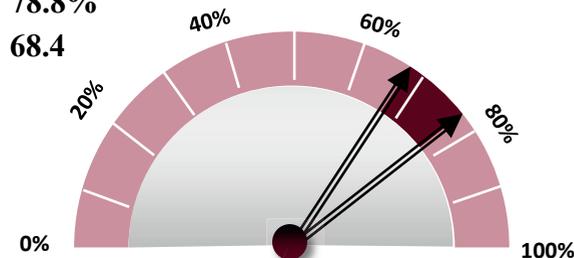
Le primaire enregistre un écart urbain-rural plus élevé que celui enregistré au secondaire collégial

L'écart est d'autant plus accentué au primaire. En effet, l'écart de satisfaction s'élève à 16 points pour ce cycle d'enseignement tandis qu'il reste faible pour le secondaire collégial. Néanmoins, pour le secondaire collégial, un effet de compensation est remarqué pour les mathématiques et les sciences. En effet, le niveau de contentement penche en faveur du milieu urbain pour l'enseignement des mathématiques (10.3 points d'écart) tandis qu'il devient en faveur du milieu rural pour l'enseignement des sciences avec (8 points d'écart).

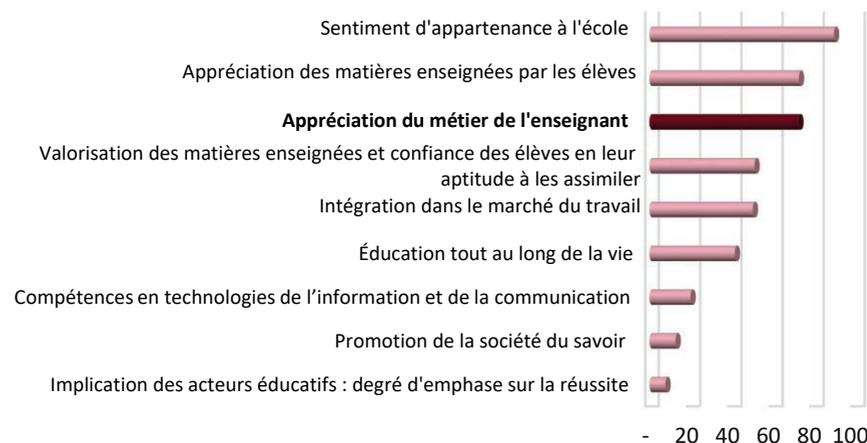
Par ailleurs l'écart inter-milieux dans la sous-dimension de « l'appréciation du métier de l'enseignant » contribue avec 10.6% à l'écart inter-milieux global de la dimension de la « promotion de l'individu et de la société ».

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 78.8%
Rural : 68.4



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





MARRAKECH-SAFI

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

5 – Implication des acteurs éducatifs: degré d'emphase sur la réussite



La composante la plus déficitaire parmi toutes les sous-dimensions de l'IRDE

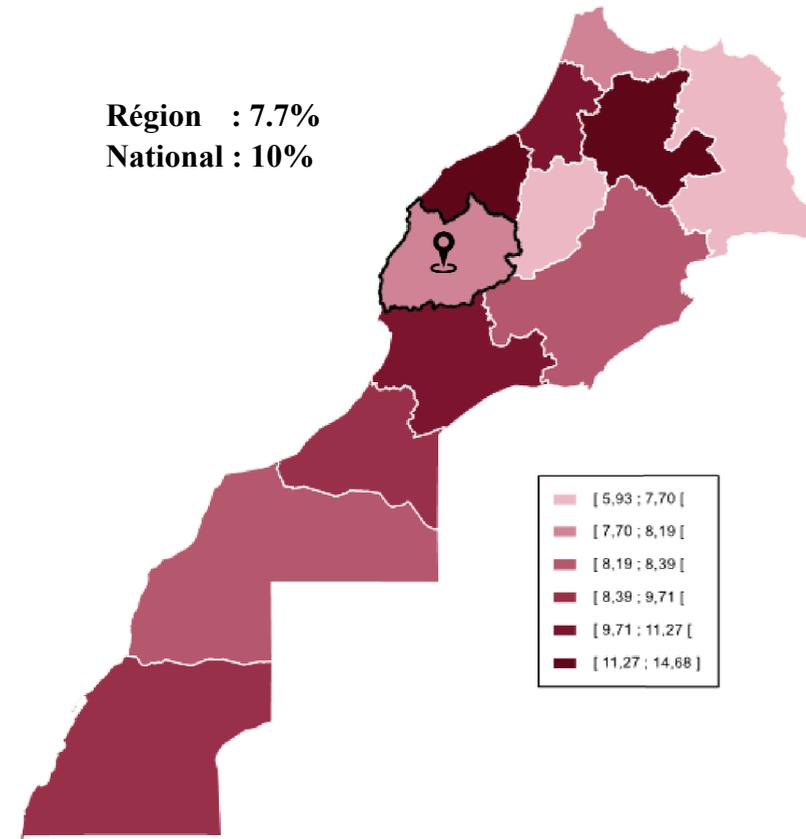
Si la « promotion de l'individu et de la société » pénalise le plus l'indice régional de développement de l'éducation de Marrakech-Safi, le « degré d'emphase sur la réussite » représente à son tour la sous-dimension la plus déficitaire de cette dimension. En effet, le niveau de déficit s'élève à 92.3%, soit un indice sous-dimensionnel de 7.7% seulement. Ce dernier reste inférieur de 2.3 points à celui du niveau national (10%).

Les directeurs d'établissements du secondaire collégial sont les plus impliqués dans la réussite scolaire des élèves

L'analyse du degré d'emphase sur la réussite par cycle d'enseignement montre que les directeurs d'établissements accordent plus d'importance à la réussite scolaire que les enseignants. Ainsi, au primaire, la valeur de l'indice de la région est de 8.6% pour les enseignants et 9.5% pour les directeurs d'établissements. Ce constat est d'autant plus confirmé pour le secondaire collégial où la région occupe le premier rang régional dans l'implication des directeurs d'établissements avec une valeur d'indice de 9.7% dépassant celle des enseignants de 6.1 points (3.6%). Les enseignants de la région au secondaire collégial semblent être moins impliqués que ceux du primaire.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 7.7%
National : 10%





MARRAKECH-SAFI

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

5 – Implication des acteurs éducatifs : degré d'emphase sur la réussite



Le milieu rural est le plus déficitaire en matière d'implication des acteurs éducatifs dans la réussite scolaire

La région de Marrakech-Safi présente un écart inter-milieux de 10.7 points en 2018, soit une valeur d'indice sous-dimensionnel de 14.4% en milieu urbain et de 3.7% en milieu rural. Le milieu rural s'avère être le plus déficitaire en matière d'emphase sur la réussite. Le degré d'implication des acteurs éducatifs dans la réussite scolaire demeure en dessous du niveau national aussi bien en milieu urbain (14.9%) qu'en milieu rural (3.8%).

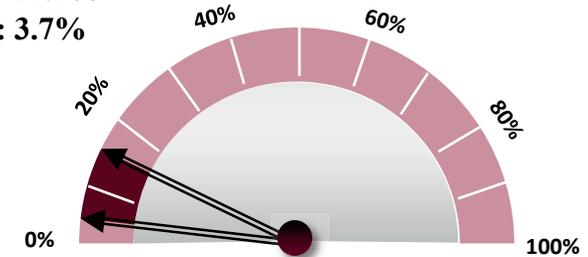
Les directeurs d'établissements du secondaire collégial en milieu rural positionnent la région au premier rang dans le degré d'emphase sur la réussite

En milieu rural, le degré d'importance accordée à la réussite scolaire par les acteurs éducatifs demeure très faible aussi bien pour le primaire (3.5%) que pour le secondaire collégial (4.1%). Néanmoins, les directeurs d'établissements du secondaire collégial de la région, sont relativement plus impliqués en milieu rural avec un indice de 9.5%. En effet, pour cet indice la région de Marrakech-Safi se positionne au premier rang dans le degré d'emphase sur la réussite. En revanche, les enseignants du secondaire collégial semblent être moins impliqués (1.4%).

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 14.4%

Rural : 3.7%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





MARRAKECH-SAFI

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

6 – Compétences en technologies de l'information et de la communication



Un rythme d'évolution dans la maîtrise des compétences en technologies de l'information et de la communication en deçà des attentes

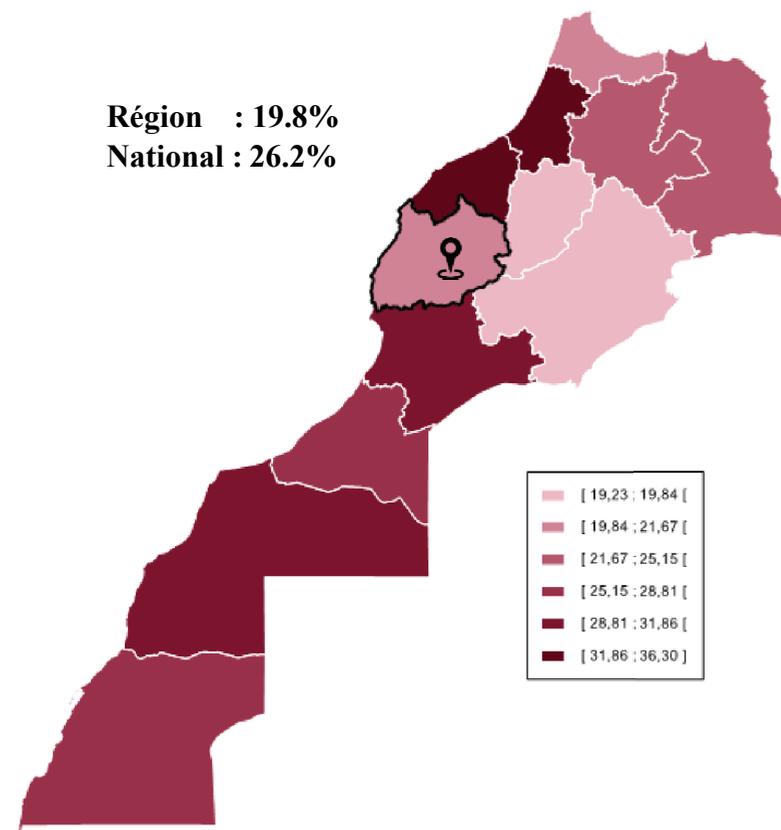
Entre 2015 et 2018, la région de Marrakech-Safi a pu augmenter son indice sous-dimensionnel de « compétences en technologies de l'information et de la communication » de 5.2 points passant de 14.7% à 19.8%. Ce rythme d'évolution correspond à la troisième augmentation la plus faible au niveau régional après celle de Drâa-Tafilalet (5 points) et Béni Mellal-Khénifra (5.1 points). La hausse la plus conséquente a été constatée pour la région de Casablanca-Settat, soit une augmentation de 6.7 points entre 2015 et 2018 passant de 48.9% et 55.6%.

La proportion de jeunes et adultes qui ont des compétences en technologies de l'information et de la communication ne dépasse pas un tiers

La compétence de « copier ou déplacer un fichier ou un dossier sur ordinateur » présente le niveau de maîtrise le plus élevé parmi les neuf compétences évaluées avec une proportion de 30.4%. Celle-ci demeure inférieure de 0.9 points par rapport à la proportion présentant la plus faible valeur au niveau régional (29.5%). Cette compétence présente le niveau de variation interrégionale le plus élevé avec un intervalle qui s'étale sur 26.1 points (55.6% pour la région de Casablanca-Settat qui maximise cette proportion).

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 19.8%
National : 26.2%





MARRAKECH-SAFI

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

6 – Compétences en technologies de l'information et de la communication



La faible augmentation de l'indice sous-dimensionnel du milieu rural renforce le clivage entre les deux milieux

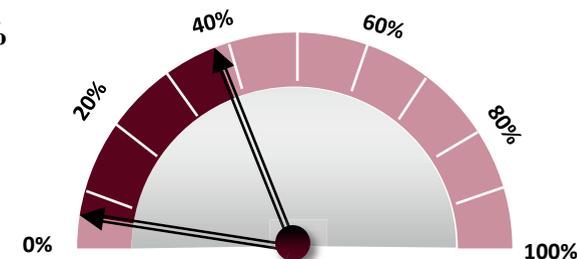
L'indice sous-dimensionnel des « compétences en technologies de l'information et de la communication » de la région a augmenté de façon disproportionnée par rapport au milieu entre 2015 et 2018. En effet, pour le milieu urbain, cet indice s'est accru de 9.9 points tandis qu'il n'a augmenté que de 1.3 point seulement pour le milieu rural. Ainsi, ces rythmes d'évolution contrastés renforcent la fracture numérique qui confirme le clivage entre les deux milieux de la région.

Les écarts inter-milieux de compétences, en technologies de l'information et de la communication, varient de 5.6 à 50.6 points

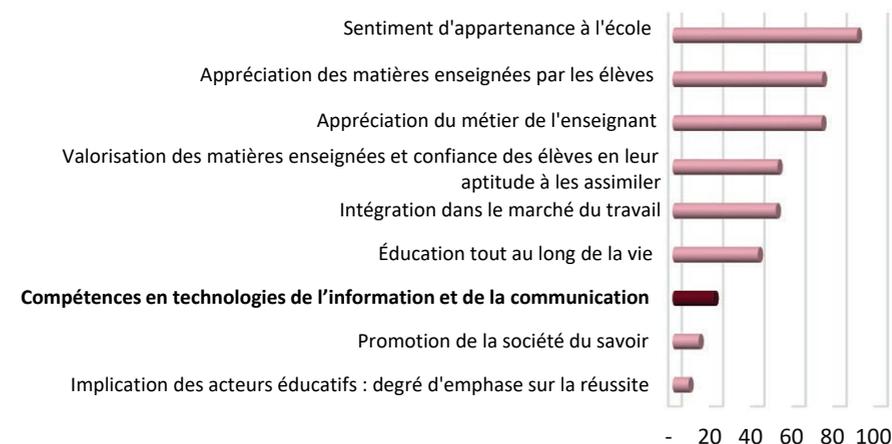
La compétence la plus basique marque le niveau d'écart inter-milieux le plus élevé. Ainsi, ce dernier affiche sa valeur maximale pour la compétence de « copier et déplacer un fichier ou un dossier sur ordinateur » (50.6 points). En revanche, pour les compétences en technologies de l'information et de la communication les plus complexes, l'écart urbain-rural devient largement plus faible comme c'est le cas pour la compétence en « développement informatique à travers un langage de programmation spécialisé ». Celle-ci affiche un écart de 5.6 points, soit dix fois moins que celui enregistré pour la compétence la plus basique.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 38%
Rural : 4.9%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





MARRAKECH-SAFI

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

7 – Intégration dans le marché du travail



La massification de l'accès à l'emploi se fait au détriment du niveau de qualité et de décence de ce dernier

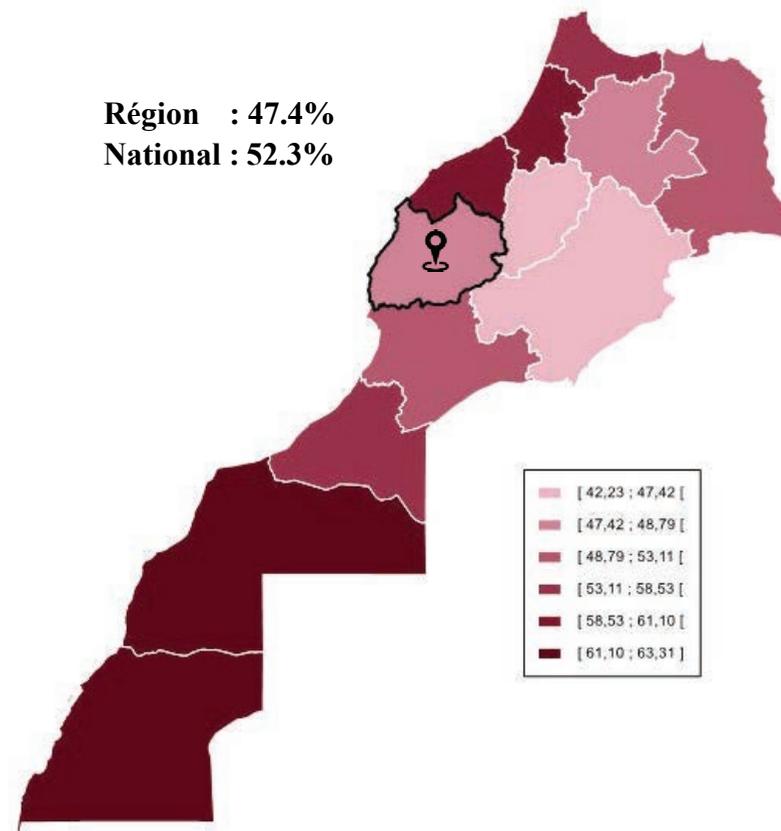
La région de Marrakech-Safi se hisse au premier rang du classement régional dans le taux d'emploi (46.8% en 2018) devançant la moyenne nationale de 5.1 points. De plus, elle est la troisième région présentant le taux de chômage le plus faible au niveau régional (7.1%). En outre, elle affiche également le troisième taux d'activité le plus élevé (47.6%) après celui de Casablanca-Settat et Guelmim-Oued Noun. Néanmoins, elle a chuté au 8^e rang dans le taux d'emplois rémunérés. Ainsi, la massification de l'accès à l'emploi se fait relativement au détriment de la qualité et de la décence de ce dernier. L'emploi informel reste très présent dans la région puisque la proportion de salariés sans contrat de travail s'élève même à 65.2%, soit la troisième valeur la plus élevée au niveau régional

La région perd une position dans le classement régional

La région de Marrakech-Safi se positionne au 10^e rang dans le classement régional de 2018 dans « l'intégration dans le marché du travail » avec un indice sous-dimensionnel de 47.4%. Entre 2015 et 2018, la région a même connu un déclin de 0.4 points qui lui a fait perdre une position dans le classement régional (9^e rang en 2015).

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 47.4%
National : 52.3%





MARRAKECH-SAFI

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

7 – Intégration dans le marché du travail



Un tiers des jeunes entre 15 et 24 ans sont des NEET*

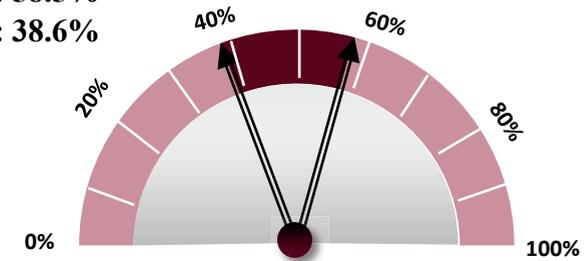
Le déficit de l'indice sous-dimensionnel de la région est dû en premier au taux élevé de jeunes de 15-24 ans qui ne sont ni employés, ni étudiants, ni stagiaires. En effet, ce dernier franchit le seuil de 33% pour cette région et enregistre le troisième taux de NEET le plus élevé au niveau régional. Il faut noter, également qu'il a connu une augmentation de 1.3 point entre 2015 et 2018.

Flambée du secteur informel en milieu rural

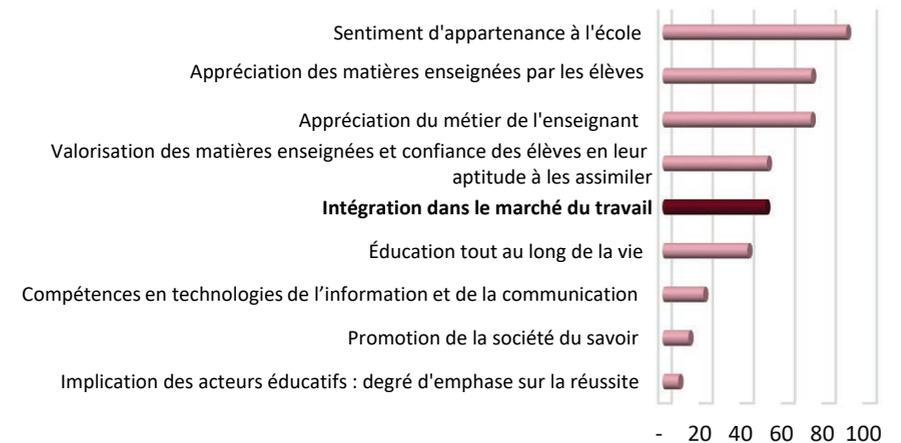
La région de Marrakech-Safi présente un écart important entre les milieux urbain et rural dans « l'intégration dans le marché du travail », soit 19.9 points en 2018. D'une part, l'indice sous-dimensionnel du milieu rural devance celui du milieu urbain en ce qui concerne le taux d'emploi et le taux d'activité marquant 17.4 et 10 points de différence entre les deux. D'autre part, pour le taux d'emplois rémunérés, le taux de salariat et le taux de salariés avec contrat de travail, l'écart semble se ranger du côté du milieu urbain. En effet, le milieu rural est caractérisé par une proportion élevée de travailleurs non rémunérés, soit un tiers de la population active et occupée contre 4.1% seulement en milieu urbain. De plus, 80% des salariés n'ont pas de contrat de travail contre près de la moitié dans les villes.

Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 58.5%
Rural : 38.6%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018



*NEET est un acronyme anglais de « Not in Education, Employment or Training » désignant : « ni en emploi, ni en éducation, ni en formation ».



MARRAKECH-SAFI

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

8 – Éducation tout au long de la vie



Le classement régional le plus bas parmi les neuf sous-dimensions

Parmi les neuf sous-dimensions de la « promotion de l'individu et de la société », celle de « l'éducation tout au long de la vie » confère à la région de Marrakech-Safi son classement régional le plus bas, occupant ainsi l'avant dernière place au niveau régional. Avec un indice sous-dimensionnel de 41.3% en 2018, la région enregistre une valeur en dessous du niveau national (48.7%) de 7.4 points. Il est à noter que la proportion de la population de 25 ans et plus ayant atteint un niveau d'enseignement supérieur s'élève à 7.1%, soit la deuxième proportion la plus faible après celle de Béni Mellal-Khénifra (5.9%).

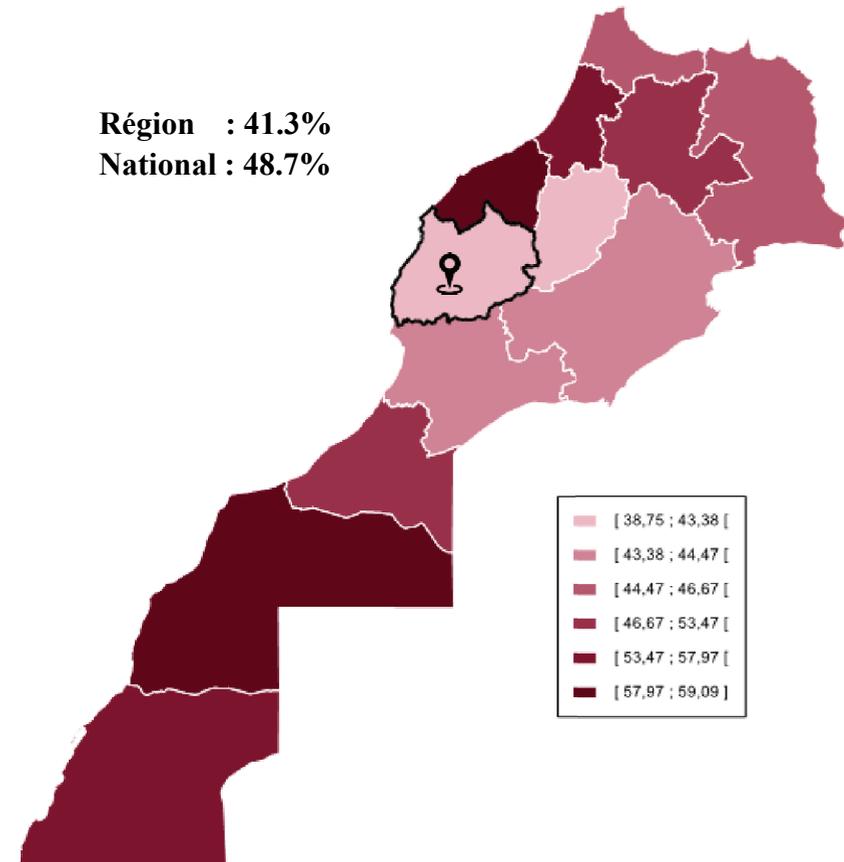
Deux cinquièmes de la population âgée de 15 ans et plus sont analphabètes

Pour la région de Marrakech-Safi, seules trois personnes, âgées de 15 ans et plus, sur cinq sont alphabètes, soit un taux d'alphabétisation de 60.2%, situant la région à l'avant dernière position (11^e place). De plus, le nombre moyen d'années de scolarisation enregistre une valeur de 5.2 années, soit un niveau moyen n'achevant même pas les 6 années du primaire. Celle-ci représente la troisième valeur la plus faible au niveau régional.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 41.3%

National : 48.7%





MARRAKECH-SAFI

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

8 – Éducation tout au long de la vie



L'écart urbain-rural le plus important par rapport aux neuf sous-dimensions de la « promotion »

L'indice sous-dimensionnel de « l'éducation tout au long de la vie » de la région de Marrakech-Safi marque l'écart le plus important par rapport aux neuf sous-dimensions de la « promotion de l'individu et de la société ». En 2018, l'indice sous-dimensionnel enregistre une valeur de 59.5% en milieu urbain contre 24.5% en milieu rural, soit un écart urbain-rural de 35.1 points. Il est à noter que ce dernier s'est creusé entre 2015 et 2018 avec une hausse de 2.6 points marquant la 3^e augmentation la plus élevée au niveau régional.

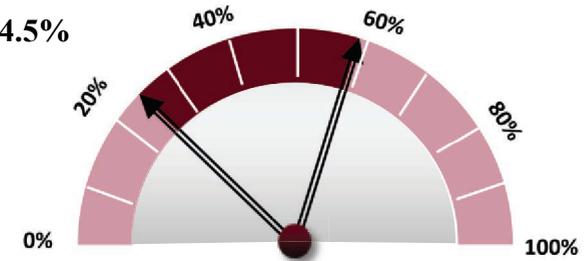
Les maillons faibles de l'indice sous-dimensionnel différent selon le milieu

Dans le milieu rural, la proportion de la population âgée de 25 ans et plus, ayant un niveau d'enseignement supérieur présente une valeur de 5.8% seulement (12^e rang). Cet indicateur contribue avec la part la plus importante au déficit de l'indice de cette sous-dimension pour ce milieu. Néanmoins, pour le déficit en milieu urbain, il reçoit la contribution maximale par rapport au nombre moyen d'années d'études qui représente une contribution de 41.6%. Par ailleurs, la contribution la plus faible provient du taux d'alphabétisation des adultes, et ce pour les deux milieux.

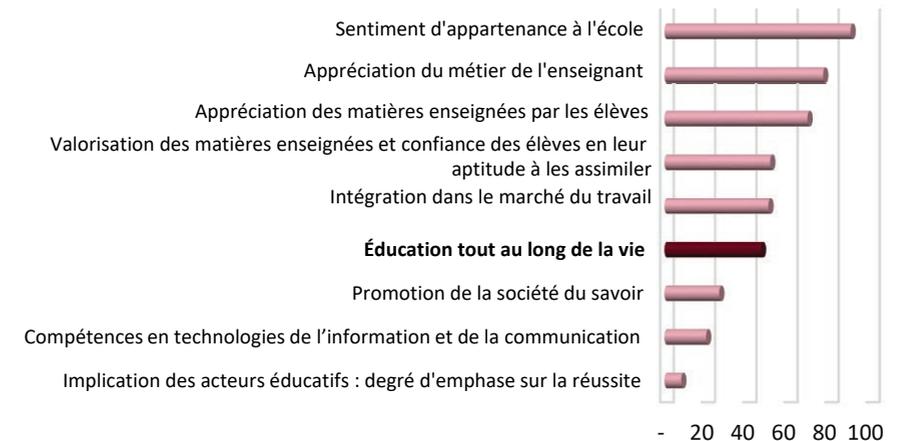
Écart urbain-rural de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Urbain : 59.5%

Rural : 24.5%



Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





MARRAKECH-SAFI

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

9 – Promotion de la société du savoir



Une relative stagnation de l'indice sous-dimensionnel

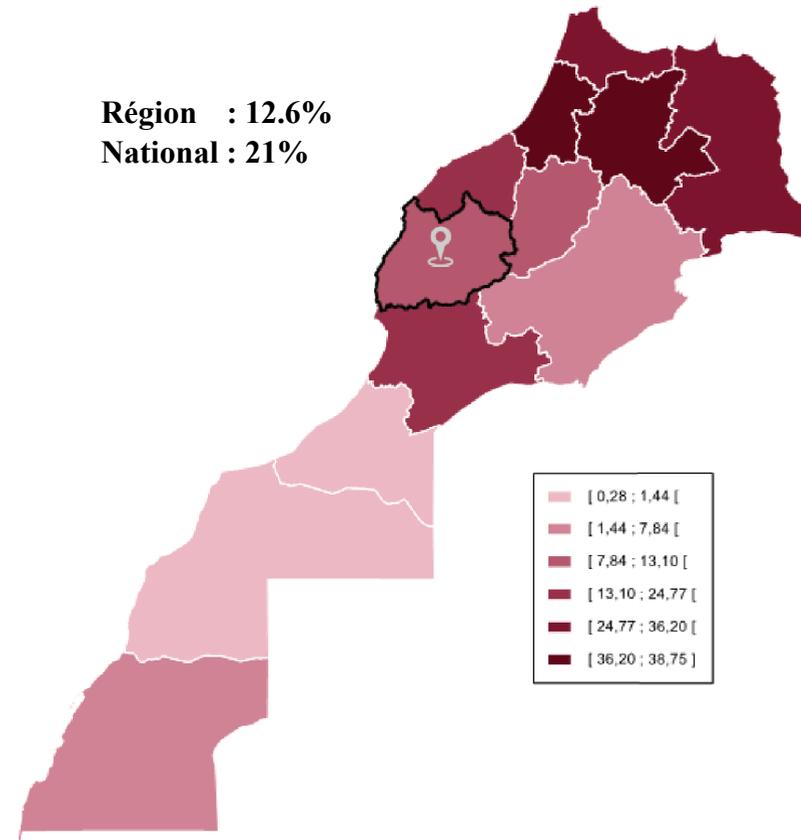
L'indice sous-dimensionnel de la « promotion de la société du savoir » de la région de Marrakech-Safi a connu une quasi-stagnation entre 2015 et 2018. Il affichait 12.4% en 2015 et 12.6% en 2018, soit une légère augmentation de 0.2 point. Ainsi, la région se situe au 7^e rang et reste largement en dessous de la moyenne nationale (21%), soit une différence de 8.4 points.

Apparition du nouveau pôle de recherche à Benguéir

La région de Marrakech-Safi a connu une légère augmentation entre 2015 et 2018 par rapport au nombre de publications par million d'habitants. En effet, il est passé de 92.6 à 98 publications par million d'habitants. L'analyse des origines des publications scientifiques par ville révèle que celles-ci sont réparties entre les villes de Marrakech, Benguéir, Safi et Essaouira. L'année 2018 a été caractérisée par une augmentation conséquente du nombre de publications originaires de Benguéir. Ce dernier devient sept fois plus élevé que le nombre de publications de 2015. Ce progrès est dû principalement à la création des centres de recherche de l'université Mohammed VI Polytechnique. Par ailleurs, le nombre de thèses soutenues par million d'habitants a également évolué marginalement passant de 0.27 à 0.28.

Carte régionale de l'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 12.6%
National : 21%





MARRAKECH-SAFI

C- PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ

9 – Promotion de la société du savoir



La deuxième contribution la plus élevée au déficit global de la dimension de la « promotion de l'individu et de la société »

Parmi les neuf sous-dimensions de « la promotion de l'individu et de la société », celle relative à la « promotion de la société du savoir » est la deuxième sous-dimension la plus déficitaire. En effet, elle vient juste après le « degré d'emphase sur la réussite ». Ces deux sous-dimensions regroupées contribuent à hauteur de 37% au déficit global de la dimension, soit 19% et 18% respectivement pour la première et la deuxième sous-dimensions.

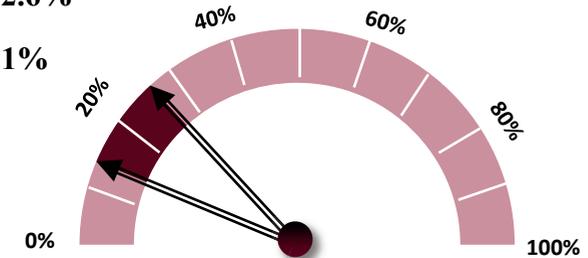
Une carence en matière d'innovation dans la région

Entre 2015 et 2018, la région de Marrakech-Safi a connu une augmentation en matière de « publications par million d'habitants » et de « taux de diplômés en doctorat par rapport aux diplômés de l'enseignement supérieur ». Néanmoins, une baisse importante est constatée dans les brevets de résidents par million d'habitants. En effet, la région est passée de la 3^e à la 8^e place au niveau régional. Cet indicateur a chuté de 19 brevets en 2015 à 8 brevets seulement en 2018, soit l'équivalent de 3.49 à 1.7 brevets de résidents par million d'habitants. De plus, cet indicateur contribue significativement au déficit de la sous-dimension (37.8%). Ainsi, entre 2015 et 2018, la région a connu une carence en matière d'innovation.

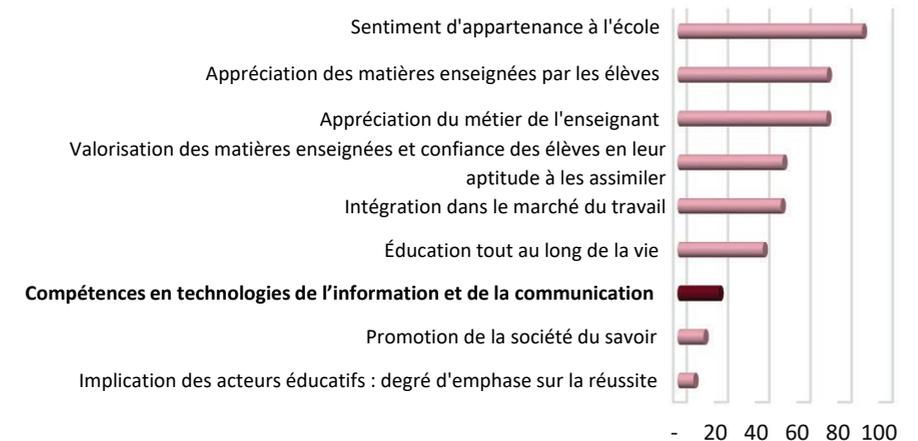
L'indice sous-dimensionnel en 2018

Région : 12.6%

National : 21%



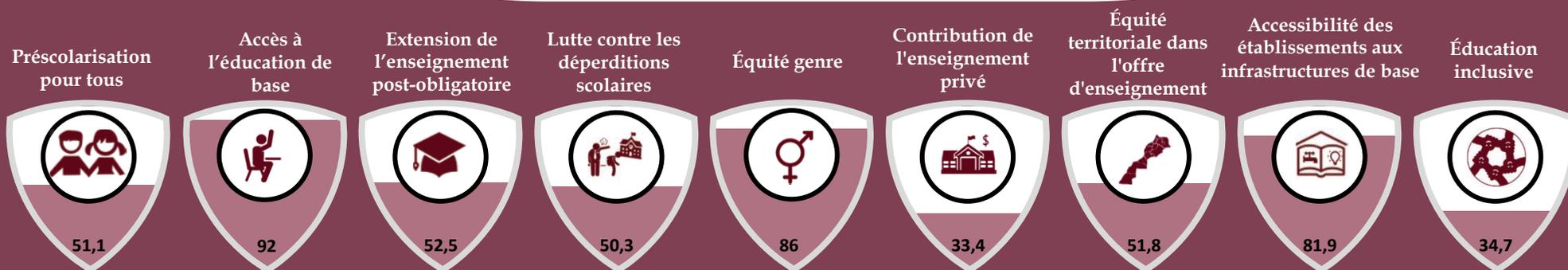
Positionnement de l'indice sous-dimensionnel en 2018





IV - SYNTHÈSE DES FORCES ET FAIBLESSES DE LA RÉGION EN ÉDUCATION

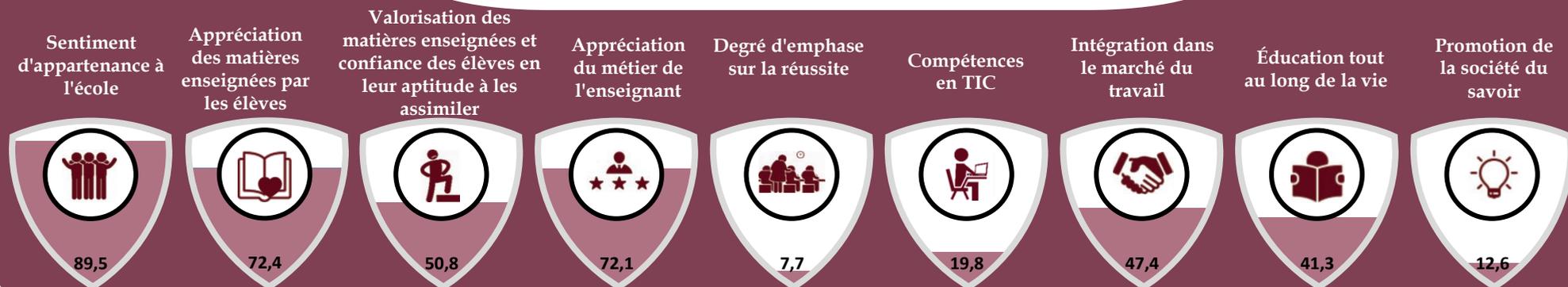
A - Équité et égalité des chances



B - Qualité de l'éducation



C - Promotion de l'individu et de la société



A - Équité et égalité des chances



Accès à l'éducation de base



Presque un quart des jeunes de 12-14 ans du milieu rural de la région ne sont pas scolarisés

12^e
rang dans le classement régional

Lutte contre les déperditions scolaires



La région enregistre le taux d'abandon le plus élevé au niveau régional

12^e
rang dans le classement régional

Extension de l'enseignement post-obligatoire



De faibles niveaux dans les taux de scolarisation des cycles secondaire qualifiant et supérieur

12^e
rang dans le classement régional

B - Qualité de l'éducation



Orientation scolaire



L'indice sous-dimensionnel le plus élevé dans la dimension de la qualité de l'éducation

2^e
rang dans le classement régional

Conditions d'exercice de l'enseignant



Un très bon classement de la région en matière de conditions d'exercice du métier de l'enseignant

4^e
rang dans le classement régional



Cadre de scolarisation



Le plus bas classement régional parmi les neuf sous-dimensions

12^e
rang dans le classement régional

C - Promotion de l'individu et de la société



Compétences en technologies de l'information et de la communication



Les élèves de Marrakech-Safi sont ceux qui apprécient le plus les matières enseignées

1^{er}
rang dans le classement régional

Sentiment d'appartenance à l'école



Le maillon fort de la « promotion de l'individu et de la société »

5^e
rang dans le classement régional



Éducation tout au long de la vie



Deux cinquièmes de la population âgée de 15 ans et plus sont analphabètes

11^e
rang dans le classement régional



V - ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE



1. NORMALISATION DES INDICATEURS SÉLECTIONNÉS

Les indicateurs sur lesquels se fonde le calcul des indices composites sont souvent quantitatifs-objectifs, qualitatifs-objectifs ou qualitatifs-subjectifs⁽¹⁾. Leur standardisation consiste à unifier les unités de leur mesure, en les rapportant à une mesure commune. Autrement, ces indicateurs resteraient incomparables et ne se prêteraient pas à l'agrégation.

Plusieurs méthodes permettent de ramener les indicateurs à des échelles de référence comparables. Il s'agit, entre autres, de la méthode centrée réduite, de la normalisation à des z-scores et de la méthode par la distance à une référence, etc.

Parmi les approches les plus utilisées, figure la normalisation par la méthode Min-Max, appliquée aussi bien dans le calcul des indicateurs à vocation internationale, comme l'indice du développement humain du PNUD ou l'indice du capital humain de la Banque Mondiale, ou à vocation nationale comme l'indice de pauvreté multidimensionnelle du HCP ou l'indicateur national du développement humain de l'ONDH. Cette méthode permet de centrer l'indice entre les valeurs extrêmes de l'indicateur, en veillant à bien saisir le sens de son maximum et son minimum.

Par définition, les indicateurs ainsi normalisés se situent entre 0 et 1. Contrairement à la méthode centrée réduite, la méthode Min-Max est très sensible aux valeurs extrêmes. Son écriture algébrique se modifie en fonction du type d'indicateur. Pour les indicateurs d'alertes, ceux dont la baisse fait augmenter l'indice composite, la normalisation se fait de la manière suivante :

$$\frac{V_{max} - V_{obs}}{V_{max} - V_{min}}$$

Pour les indices d'abondance ou de prospérité, ceux qui augmentent avec l'indice composite, la normalisation se fait à l'aide de la formule habituelle :

$$\frac{V_{obs} - V_{min}}{V_{max} - V_{min}}$$

1- Les indices composites quantitatifs-objectifs sont des valeurs directement mesurables (taux spécifique de scolarisation), ceux qualitatifs-objectifs ne sont pas directement mesurables mais font appel à des réponses objectivement vérifiables, comme la présence ou l'absence d'internet dans la salle de classe, et ceux qualitatifs-subjectifs relèvent de l'opinion, de l'appréciation telle que la satisfaction d'un mécanisme d'appui social ou la confiance dans une institution, ...

2. CALCUL DES INDICES COMPOSITES

À cette étape, on aura converti l'ensemble des indicateurs en indices normalisés. Les indices ainsi obtenus sont utilisés dans la mesure, par dimension, des indices dimensionnels. Pour une dimension donnée, un indice dimensionnel est la moyenne arithmétique des indices normalisés de ses indicateurs élémentaires. L'indice dimensionnel s'écrit en fonction de ses sous indices comme suit :

$$\text{Indice dimensionnel} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \text{Indice_sous_dimensionnel}_i$$

Où n est le nombre de sous indices i de la dimension en question. En présence de sous dimensions, ces indices sont dits sous dimensionnels et calculés de la même façon que les indices dimensionnels. Calculée pour chaque dimension, leur moyenne donne les indices dimensionnels.

Les indices dimensionnels i sont calculés pour chacune des dimensions retenues. Leur moyenne arithmétique donne l'indice régional de développement de l'éducation (IRDE) :

$$\text{IRDE} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \text{Indice_dimensionnel}_i$$

Cet indice se situe entre la valeur 0 – très faible développement de l'éducation – et 1 – développement élevé de l'éducation-. Ainsi, les territoires les plus développés en éducation/formation sont ceux qui affichent l'indice régional de développement de l'éducation, le plus élevé. Exprimé en pourcentage, l'IRDE renseigne sur le chemin parcouru dans la voie de la réalisation de l'ensemble des objectifs de la Vision Stratégique.

3. INDICATEURS DE LA DIMENSION « ÉQUITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES »

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
PRÉSCOLARISATION POUR TOUS	Proportion d'enfants non préscolarisés âgés de 4 à 5 ans	(La population de 4 à 5 ans- Effectif des préscolarisés de 4 à 5 ans) / La population de 4 à 5 ans	0%	Indicateur d'alerte	Recueil statistique du MENFPESRS + HCP
	Part des nouveaux inscrits en première année primaire issus du préscolaire	Effectif des nouveaux inscrits en 1 ^{re} année primaire issus du préscolaire / Total des élèves en 1 ^{re} année primaire	100%		
	Part des élèves de l'enseignement préscolaire public	Effectif des enfants du préscolaire public / les élèves préscolarisés	33%	Recueil statistique du MENFPESRS	
ACCÈS À L'ÉDUCATION DE BASE	Taux d'enfants non scolarisés ayant l'âge de 6 à 11 ans	(La population de 6 à 11 ans- Effectif des scolarisés de 6 à 11 ans) / La population de 6 à 11 ans	0%	Indicateur d'alerte	Recueil statistique du MENFPESRS + HCP
	Taux de jeunes non scolarisés ayant l'âge de 12 à 14	(La population de 12 à 14 ans- Effectif des scolarisés de 12 à 14 ans) / La population de 12 à 14 ans	0%		
EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT POST-OBLIGATOIRE	Taux de jeunes non scolarisés ayant l'âge de 15 à 17	(La population de 15 à 17 ans- Effectif des scolarisés de 15 à 17) / La population de 15 à 17	0%	Indicateur d'alerte	Recueil statistique du MENFPESRS + HCP
	Proportion des stagiaires de la formation professionnelle parmi les jeunes de 15 à 24 ans	Effectif des stagiaires de la formation professionnelle / Population de 15 à 24 ans	10%	Indicateur de prospérité	FP en chiffres 2015-2016 + FP en Chiffres 2016-2017 + FP en chiffre 2017-2018
	Proportion des stagiaires de la formation professionnelle post-bac	Effectif des techniciens spécialisés / Total des stagiaires en FP	50%	Indicateur de prospérité	
	Taux brut de scolarisation supérieur	Effectif des étudiants de l'enseignement supérieur / la population de 18 – 22 ans	100%	Indicateur de prospérité	Données statistiques de l'enseignement supérieur
LUTTE CONTRE LES DÉPÉDITIONS SCOLAIRES	Taux d'abandon au primaire	Effectif des abandons/ Effectif des élèves (par cycle)	0%	Indicateur d'alerte	Massar
	Taux d'abandon au secondaire collégial				
	Taux d'abandon au secondaire qualifiant				
	Taux de redoublement au primaire	Effectif des redoublants / Effectif des élèves (par cycle)	0%	Indicateur d'alerte	
Taux de redoublement au secondaire collégial					
Taux de redoublement au secondaire qualifiant					

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
ÉQUITÉ GENRE	Indice de l'équité genre au préscolaire				
	Indice de l'équité genre au primaire				
	Indice de l'équité genre au secondaire collégial				
	Indice de l'équité genre au secondaire qualifiant	Si l'effectif des filles < l'effectif des garçons : (l'effectif des filles / l'effectif des garçons)	100%	Indicateur de prospérité	Recueil statistique du MENFPESRS
	Indice de l'équité genre dans l'enseignement supérieur (Enseignement universitaire et formation des cadres)	Sinon (2- (l'effectif des filles / l'effectif des garçons))			
CONTRIBUTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ	Taux de couverture des communes par l'enseignement privé et public au primaire				
	Taux de couverture des communes par l'enseignement privé et public au secondaire collégial	Nombre de communes ayant au moins un établissement public ET privé / Nombre de communes (par cycle)	100%	Indicateur de prospérité	Massar
	Taux de couverture des communes par l'enseignement privé et public au secondaire qualifiant				
	Différence de score entre le privé et le public en mathématiques : TIMSS-MATH-ASMMAT				
	Différence de score entre le privé et le public en mathématiques : TIMSS-MATH-BSMMAT	Score du public – score du privé			TIMSS
	Différence de score entre le privé et le public en sciences : TIMSS-SC-ASSCI				
	Différence de score entre le privé et le public en sciences : TIMSS-SC-BSSCI		0%	Indicateur d'alerte	
	Différence de score entre le privé et le public en lecture : PIRLS-ASRREA	Score du public – score du privé			PIRLS

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
ÉQUITÉ TERRITORIALE DANS L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT	Taux de couverture des communes par l'enseignement primaire	Nombre de communes ayant au moins un établissement (public ou privé) / Nombre de communes (par cycle)	100%	Indicateur de prospérité	Massar
	Taux de couverture des communes par l'enseignement secondaire collégial				
	Taux de couverture des communes par l'enseignement secondaire qualifiant				
	Taux de couverture territoriale de l'enseignement universitaire et de la formation des cadres				
ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS AUX INFRASTRUCTURES DE BASE	Part des établissements raccordés au réseau d'eau potable au primaire	Nombre d'établissements raccordés au réseau d'eau potable / Nombre total d'établissements (par cycle)	100%	Indicateur de prospérité	ESISE
	Part des établissements raccordés au réseau d'eau potable au secondaire collégial				
	Part des établissements raccordés au réseau d'eau potable au secondaire qualifiant				
	Part des établissements raccordés au réseau d'électricité au primaire	Nombre d'établissements raccordés au réseau d'électricité / Nombre total d'établissements (par cycle)	100%	Indicateur de prospérité	
	Part des établissements raccordés au réseau d'électricité au secondaire collégial				
	Part des établissements raccordés au réseau d'électricité au secondaire qualifiant				
	Part des établissements raccordés au réseau d'assainissement au primaire	Nombre d'établissements raccordés au réseau d'assainissement / Nombre total d'établissements (par cycle)	100%	Indicateur de prospérité	
	Part des établissements raccordés au réseau d'assainissement au secondaire collégial				
	Part des établissements raccordés au réseau d'assainissement au secondaire qualifiant				
	Part des établissements sans murs de clôture au primaire	Nombre d'établissements sans murs de clôture / Nombre total d'établissements (par cycle)	0%	Indicateur d'alerte	
Part des établissements sans murs de clôture au secondaire collégial					
Part des établissements sans murs de clôture au secondaire qualifiant					

2- Le critère de proximité choisi pour l'enseignement supérieur est la présence d'un établissement universitaire ou de formation des cadres, soit dans la commune elle-même, soit dans l'une des communes adjacentes.

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
ÉDUCATION INCLUSIVE	Taux de non scolarisation des enfants en situation de handicap âgés entre 06 et 11 ans	Effectif de non scolarisés en situation de handicap de 6 à 11 ans / La population en situation de handicap de 6 à 11 ans			'Rapport détaillé de la deuxième enquête nationale sur le handicap au Maroc',
	Taux de non scolarisation des enfants en situation de handicap âgés entre 12 et 14 ans	Effectif de non scolarisés en situation de handicap de 12 à 14 ans / La population en situation de handicap de 12 à 14 ans	0%	Indicateur d'alerte	Ministère de la famille, de la solidarité, de l'égalité et du développement social
	Taux de non scolarisation des enfants en situation de handicap âgés entre 15 et 17 ans	Effectif de non scolarisés en situation de handicap de 15 à 17 ans / La population en situation de handicap de 15 à 17 ans			
	Part des établissements du primaire ayant accès au matériel et aux infrastructures adaptés aux élèves en situation de handicap				
	Part des établissements du secondaire collégial ayant accès au matériel et aux infrastructures adaptés aux élèves en situation de handicap	Nombre d'établissements ayant accès au matériel et aux infrastructures adaptés aux élèves en situation de handicap / Nombre d'établissements (par cycle)	100%	Indicateur de prospérité	UNESCO
	Part des établissements du secondaire qualifiant ayant accès au matériel et aux infrastructures adaptés aux élèves en situation de handicap				

4. INDICATEURS DE LA DIMENSION « QUALITÉ DE L'ÉDUCATION »

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
ACQUIS SCOLAIRES	Proportion d'élèves du primaire ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence en mathématiques	4AP en maths – TIMSS (ASMMAT)			
	Proportion d'élèves du primaire ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence en mathématiques	2ASC en maths – TIMSS (BSSSCI)			
	Proportion d'élèves du primaire ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence en sciences	4AP en sciences – TIMSS (ASSSCI)	100%	Indice de prospérité	TIMSS
	Proportion d'élèves du primaire ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence en sciences	2ASC en sciences – TIMSS (BSSSCI)			
	Proportion d'élèves du primaire ayant atteint au moins le seuil minimal de compétence en lecture	4AP en lecture – PIRLS (ASRREA)			PIRLS
	Score moyen des élèves en mathématiques	4AP en maths – TIMSS (ASMMAT)			
	Score moyen des élèves en mathématiques	2ASC en maths – TIMSS (BSMMAT)			
	Score moyen des élèves en sciences	4AP en sciences – TIMSS (ASSSCI)	625	Indice de prospérité	TIMSS
	Score moyen des élèves en sciences	2ASC en sciences – TIMSS (BSSSCI)			
	Score moyen des élèves en lecture	4AP en lecture – PIRLS (ASRREA)			PIRLS
CADRE DE SCOLARISATION	Taille moyenne de la classe au primaire				
	Taille moyenne de la classe au secondaire collégial	Effectif d'élèves / Nombre de classes (par cycle)	10	Indicateur d'alerte	Recueil statistique du MENFPESRS
	Taille moyenne de la classe au secondaire qualifiant				
	Proportion des élèves scolarisés dans des classes à cours multiples au primaire	Effectif d'élèves scolarisés dans des classes à cours multiples / Nombre total des élèves au primaire	0%	Indicateur d'alerte	Massar
RENDEMENT INTERNE	Taux d'achèvement sans redoublement au primaire		100%	Indice de prospérité	
	Taux d'achèvement sans redoublement au secondaire collégial	Produit des taux de promotion	80%	Indice de prospérité	Massar
	Taux d'achèvement sans redoublement au secondaire qualifiant		60%	Indice de prospérité	
	Taux de diplomation dans l'enseignement supérieur	Effectif des lauréats / Effectif des nouveaux inscrits	80%	Indice de prospérité	Données statistiques de l'enseignement supérieur

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
ENCADREMENT	Nombre moyen d'élèves par enseignant au primaire		10	Indice de prospérité	
	Nombre moyen d'élèves par enseignant au secondaire collégial	Effectif des étudiants / Nombre des enseignants	5	Indicateur d'alerte	Recueil statistique du MENFPESRS
	Nombre moyen d'élèves par enseignant au secondaire qualifiant		5	Indicateur d'alerte	
	Taux d'encadrement dans l'enseignement supérieur		20	Indicateur d'alerte	Données statistiques de l'enseignement supérieur
ÉLIMINATION DU RETARD SCOLAIRE DE PLUS DE 2 ANS	Proportion des élèves du primaire qui ont au moins deux ans de plus que l'âge théorique de leur niveau actuel	Effectif d'élèves qui sont au moins deux ans plus âgés que l'âge théorique de leur niveau actuel / Effectif total d'élèves (par cycle)	0%	Indicateur d'alerte	ESISE
	Proportion des élèves du secondaire collégial qui ont au moins deux ans de plus que l'âge théorique de leur niveau actuel				
	Proportion des élèves du secondaire qualifiant qui ont au moins deux ans de plus que l'âge théorique de leur niveau actuel				
QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE	La prévalence de l'ordre et de la sécurité au sein de l'établissement : déclarations des enseignants	Le calcul se base sur les 3 modalités : O1 : Très sécuritaire et ordonné O2 : Sécuritaire et ordonné O3 : Moins sécuritaire et ordonné $(3*O1+2*O2+1*O3)$	1	Indicateur d'alerte	TIMSS
	4AP des maths – TIMSS (ATDGSOS-M)				
	La prévalence de l'ordre et de la sécurité au sein de l'établissement : déclarations des enseignants				
	2ASC des maths – TIMSS (BTDGSOS-M)				
	La prévalence de l'ordre et de la sécurité au sein de l'établissement : déclarations des enseignants				
	4AP des sciences – TIMSS (ATDSOS-S)				
La prévalence de l'ordre et de la sécurité au sein de l'établissement : déclarations des enseignants					
	2ASC des sciences – TIMSS (BTDGSOS-S)				
	La prévalence de l'ordre et de la sécurité au sein de l'établissement : déclarations des enseignants				PIRLS
	4AP de lecture – PIRLS (ATDGSOS-L)				

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE	L'incidence de problèmes de discipline au sein de l'établissement : déclarations des directeurs (4AP – TIMSS (ACDGGSB))	Le calcul se base sur les 3 modalités : S1 : À peine quelques problèmes S2 : Problèmes mineurs S3 : Problèmes modérés jusqu'à sévère (3* S1+2* S2+ 1*S3)	1	Indicateur d'alerte	TIMSS
	L'incidence de problèmes de discipline au sein de l'établissement : déclarations des directeurs				
	2ASC – TIMSS (BCDGGSB)				
	L'incidence de problèmes de discipline au sein de l'établissement : déclarations des directeurs				PIRLS
	2ASC – PIRLS (ACDGGSB)				
	Le degré d'exposition des élèves à des actes d'harcèlement, violence, vol et intimidation : déclarations des élèves	Le calcul se base sur les 3 modalités : V1 : Presque jamais V2 : Presque chaque mois V3 : Presque chaque semaine (3*V1+2*V2+1*V3)	1	Indicateur d'alerte	TIMSS
4AP – TIMSS (ASDGDAS)					
Le degré d'exposition des élèves à des actes d'harcèlement, violence, vol et intimidation : déclarations des élèves					
2ASC – TIMSS (BSDGDAS)				PIRLS	
Le degré d'exposition des élèves à des actes d'harcèlement, violence, vol et intimidation : déclarations des élèves					
4AP – PIRLS (ASDGDAS)					
CONDITIONS D'EXERCICE DE L'ENSEIGNANT	Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants	Le calcul se base sur les 3 modalités : C1 : Un peu de difficulté C2 : Quelques difficultés C3 : Beaucoup de difficultés (3*C1+2*C2+1*C3)	1	Indicateur d'alerte	TIMSS
	4AP des maths – TIMSS (ATDGCFT-M)				
	Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants				
	2ASC des maths – TIMSS (BTDGCFT-M)				
Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants					
4AP des sciences – TIMSS (ATDGCFT-S)					
Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants					
2ASC des sciences – TIMSS (BTDGCFT-S)					

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
CONDITIONS D'EXERCICE DE L'ENSEIGNANT	Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants				
	4AP des maths – TIMSS (ATDGLSN-M)				
	Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants				
	2ASC des maths – TIMSS (BTDGLSN-M)	Le calcul se base sur les 3 modalités :			TIMSS
	Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants	C1 : Un peu de difficulté	1	Indicateur d'alerte	
	4AP des sciences – TIMSS (ATDGLSN-S)	C2 : Quelques difficultés			
Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants	C3 : Beaucoup de difficultés				
2ASC des sciences – TIMSS (BTDGLSN-S)	(3*C1+2*C2+1*C3)				
Le degré des limitations concernant les conditions d'exercice des enseignants : déclarations des enseignants					PIRLS
4AP de lecture – PIRLS (ATDGLSN-L)					
INTÉGRATION DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	Part des établissements disposant d'un accès internet au primaire				
	Part des établissements disposant d'un accès internet au secondaire collégial	Nombre des établissements disposant d'un accès internet / Nombre total des établissements (par cycle)	100%	Indice de prospérité	ESISE
	Part des établissements disposant d'un accès internet au secondaire qualifiant				
ORIENTATION SCOLAIRE	Proportion d'élèves scientifiques ou techniques dans le secondaire qualifiant	Effectif d'élèves scientifiques ou techniques dans le secondaire qualifiant / Effectif des élèves dans le secondaire qualifiant	80%		
	Proportion des étudiants scientifiques ou techniques dans l'enseignement supérieur (enseignement universitaire et la formation des cadres)	Effectif des étudiants scientifiques ou techniques / Effectif des étudiants de l'enseignement supérieur	50%	Indice de prospérité	L'enseignement supérieur en chiffres La formation des cadres en chiffres Maroc universitaire

5. INDICATEURS DE LA DIMENSION « PROMOTION DE L'INDIVIDU ET DE LA SOCIÉTÉ »

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
SENTIMENT D'APPARTENANCE À L'ÉCOLE	Degré de sentiment d'appartenance de l'élève à l'école 4AP en math- TIMSS(ASDGSSB)	Le calcul se base sur les trois modalités A1: Grand sentiment d'appartenance, A2: Moyen sentiment d'appartenance A3: Faible sentiment d'appartenance. (3*A1+2*A2+1*A3)	3	Indicateur de prospérité	TIMSS
	Degré de sentiment d'appartenance de l'élève à l'école 2ASC en math- TIMSS(BSDGSSB)				
	Degré de sentiment d'appartenance de l'élève à l'école 4AP en lecture- PIRLS(ASDGSSB)				
APPRÉCIATION DES MATIÈRES ENSEIGNÉES PAR LES ÉLÈVES	Degré d'appréciation des élèves des maths 4AP en math- TIMSS(ASDGSSB)	Le calcul se base sur les trois modalités L1: Une très grande appréciation de la matière L2: Une moyenne appréciation de la matière L3: Aucune appréciation de la matière (3*L1+2*L2+1*L3)	3	Indicateur de prospérité	TIMSS
	Degré d'appréciation des élèves des maths 2ASC en math-TIMSS(BSDGSLM)				
	Degré d'appréciation des élèves de la Science 4AP en science- TIMSS(ASDGSL)				
	Degré d'appréciation des élève de la Science 2ASC en science-TIMSS(BSDGSL)				
	Degré d'appréciation des élèves de la Physique 2ASC en physique-TIMSS(BSDGSLP)				
	Degré d'appréciation des élèves de la Chimie 2ASC en chimie-TIMSS(BSDGSLC)				
	Degré d'appréciation des élèves de la science de la terre 2ASC en science de la terre-TIMSS(BSBGSL)				
	Degré d'appréciation des élèves de la Biologie 2ASC en biologie-TIMSS(BSDGSLB)				
	Degré d'appréciation des élèves de la lecture 4AP en lecture- TIMSS(ASDGSLR)				

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
VALORISATION DES MATIÈRES ENSEIGNÉES ET CONFIANCE DES ÉLÈVES EN LEUR APTITUDE À LES ASSIMILER	Degré de valorisation des élèves en maths	Le calcul se base sur les trois modalités			
	2ASC en maths-TIMSS(BSDGSVM)	V1 : Très grande valorisation de la matière			
	Degré de valorisation des élèves en sciences	V2: Valorisation de la matière			
	2ASC en sciences-TIMSS(BSDGSVS)	V3: Aucune valorisation			
	Degré de confiance en soi des élèves en maths	(3*V1+2*V2+1*V3)			
	4AP en maths- TIMSS(ASDGSCM)				
	Degré de confiance en soi des élèves en maths				
	2ASC en maths-TIMSS(BSDGSCM)				
	Degré de confiance en soi des élèves en sciences				
	4AP en sciences- TIMSS(ASDGSCS)				
	Degré de confiance en soi des élèves en sciences				
	2ASC en sciences- TIMSS(BSDGSCS)	Le calcul se base sur les trois modalités	3	Indicateur de prospérité	TIMSS
	Degré de confiance en soi des élèves en Biologie	C1: Une très grande confiance en soi en la matière			
	2ASC en Biologie- TIMSS(BSDGSCB)	C2: Confiance en soi en la matière			
Degré de confiance en soi des élèves en physique	C3: Aucune confiance en soi en la matière				
2ASC en physique- TIMSS(BSDGSCP)	(3*C1+2*C2+1*C3)				
Degré de confiance en soi des élèves en Chimie					
2ASC en Chimie - TIMSS(BSDGSCC)					
Degré de confiance en soi des élèves en Science de la terre 2ASC en Science de la terre-TIMSS(BSDGSCE)					
Degré de confiance en soi des élèves dans la lecture					
4AP en lecture- PIRLS(ASDGSCR)				PIRLS	

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES	
APPRÉCIATION DU MÉTIER DE L'ENSEIGNANT	Degré de satisfaction des enseignants dans leur travail 4AP en maths- TIMSS(ATDGTJS)	Le calcul se base sur les trois modalités S1 : Très grande appréciation du métier de l'enseignant S2 : Appréciation du métier de l'enseignant S3 : Légère appréciation du métier de l'enseignant (3*S1+2*S2+1*S3)	3	Indicateur de prospérité	TIMSS	
	Degré de satisfaction des enseignants dans leur travail 2ASC en maths-TIMSS(BTDGTJS)					
	Degré de satisfaction des enseignants dans leur travail 4AP en sciences- TIMSS(ATDGTJS)					
	Degré de satisfaction des enseignants dans leur travail 2ASC en sciences- TIMSS(BTDGTJS)					
	Degré de satisfaction des enseignants dans leur travail 4AP en lecture- PIRLS(ATDGTJS)					PIRLS
IMPLICATION DES ACTEURS ÉDUCATIFS : DEGRÉ D'EMPHASE SUR LA RÉUSSITE	Degré d'implication des acteurs éducatifs enseignants sur la réussite	Le calcul se base sur les trois modalités E1 : Très grande implication des acteurs éducatifs E2 : Grande implication des acteurs éducatifs E3: Moyenne implication des acteurs éducatifs (3*E1+2*E2+1*E3)	3	Indicateur de prospérité	TIMSS	
	4AP en maths- TIMSS(ATDGEAS)					
	Degré d'implication des acteurs éducatifs enseignants sur la réussite					
	2ASC en maths-TIMSS(BTDGEAS)					
	Degré d'implication des acteurs éducatifs enseignants sur la réussite					
	4AP en sciences- TIMSS(ATDGEAS)					
	Degré d'implication des acteurs éducatifs enseignants sur la réussite					PIRLS
	2ASC en sciences-TIMSS(BTDGEAS)					
	Degré d'implication des acteurs éducatifs enseignants sur la réussite					
	4AP en lecture- PIRLS(ATDGEAS)					TIMSS
Degré d'implication des acteurs éducatifs directeurs sur la réussite	TIMSS					
2ASC en maths-TIMSS(ACDGEAS)						
Degré d'implication des acteurs éducatifs directeurs sur la réussite						
2ASC en maths TIMSS(BCDGEAS)		PIRLS				
Degré d'implication des acteurs éducatifs directeurs sur la réussite	PIRLS					
4AP en lecture- PIRLS(ACDGEAS)						

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
COMPÉTENCES EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont copié ou déplacé un fichier ou un dossier (%)	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont copié ou déplacé un fichier ou un dossier au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et adultes	100%	Indicateur de prospérité	Enquête sur l'accès et l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication par les individus et les ménages
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont utilisé la fonction copier/coller pour dupliquer de l'information à l'intérieur d'un document	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont utilisé la fonction copier-coller pour dupliquer de l'information à l'intérieur d'un document au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et d'adultes	100%	Indicateur de prospérité	
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont envoyé des e-mails comprenant des pièces jointes (document, photo, vidéo...)	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont envoyé des e-mails comprenant des pièces jointes (document, photo, vidéo...) au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et adultes	100%	Indicateur de prospérité	
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont trouvé, téléchargé, installé et configuré un logiciel	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont trouvé, téléchargé, installé et configuré un logiciel au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et adultes	100%	Indicateur de prospérité	
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont connecté ou installé un nouvel appareil (modem, appareil photo, imprimante...)	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont connecté ou installé un nouvel appareil (modem, appareil photo, imprimante...) au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et d'adultes	100%	Indicateur de prospérité	
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont transféré des fichiers entre un ordinateur et un autre appareil (en dehors des mails)	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont transféré des fichiers entre un ordinateur et un autre appareil (en dehors des mails) au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et d'adultes	100%	Indicateur de prospérité	
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont utilisé des formules ou des feuilles de calcul	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont utilisé des formules ou feuilles de calcul au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et adultes	100%	Indicateur de prospérité	
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont créé une présentation électronique en utilisant un logiciel de présentation (incluant du texte, des images, du son de la vidéo ou des graphiques)	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont créé une présentation électronique en utilisant un logiciel de présentation (incluant du texte, des images, du son de la vidéo ou des graphiques) au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et d'adultes	100%	Indicateur de prospérité	
	Proportion de jeunes et d'adultes qui ont écrit un programme informatique en utilisant un langage de programmation spécialisé	Effectif des jeunes et d'adultes qui ont écrit un programme informatique en utilisant un langage de programmation spécialisé au cours des trois derniers mois / la population des jeunes et d'adultes	100%	Indicateur de prospérité	

SOUS-DIMENSION	INDICATEUR	RÈGLE DE CALCUL	CIBLE	TYPE D'INDICATEUR	SOURCE DE DONNÉES
INTÉGRATION DANS LE MARCHÉ DU TRAVAIL	% des jeunes (15-24 ans) qui ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (NEET)	Effectif des jeunes (15-24 ans) qui ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (NEET) / la population des jeunes (15-24 ans)	0%	Indicateur d'alerte	
	Taux d'activité	Effectif d'actifs (actifs occupés et chômeurs) / la population totale de 15 ans et plus	80%	Indicateur de prospérité	
	Taux d'emploi	La population active occupée / la population active	100%	Indicateur de prospérité	HCP : Enquête emploi
	% d'emplois rémunérés	La population active occupée et rémunérée / la population active occupée	100%	Indicateur de prospérité	
	Taux de salariat	Effectif des salariés / la population active occupée	80%	Indicateur de prospérité	
	% de salariés marocains sans contrat de travail	Effectif des salariés sans contrat de travail / effectif des salariés	100%	Indicateur de prospérité	
ÉDUCATION TOUT AU LONG DE LA VIE	Nombre moyen d'années d'études	Nombre moyen d'années d'études de la population (15 ans et plus)	15	Indicateur de prospérité	Estimation de l'INE
	Taux d'alphabétisation des adultes (15 et plus)	Effectif de personnes alphabétisées (15 ans et plus) / la population totale (15 ans et plus)	100%	Indicateur de prospérité	
	% de la population ayant un niveau supérieur (25 et plus)	La population ayant un niveau supérieur (25 ans et plus) / la population (25 ans et plus)	25%	Indicateur de prospérité	HCP : Enquête emploi
PROMOTION DE LA SOCIÉTÉ DU SAVOIR	Nombre de publications indexées (Web of Science) par million d'habitants	Nombre de publications indexées (Web of Science) / (population / 1000 000)	1085*	Indicateur de prospérité	
	Nombre de brevets de résidents par million d'habitants	Nombre de brevets de résidents / (population / 1000 000)	195*	Indicateur de prospérité	Département de l'enseignement supérieur auprès du MENFPESRS
	Effectif des diplômés en doctorat rapporté aux diplômés de l'enseignement supérieur	Nombre de thèses soutenues par an / Total des diplômés de l'enseignement supérieur	2,83*	Indicateur de prospérité	

* Concernant la sous-dimension « Promotion de la société du savoir », le choix des valeurs cibles, à l'horizon 2030, est basé sur la moyenne des réalisations des pays de l'Union Européenne en 2015. Sources : World Bank and World Intellectual Property Organization (WIPO), WIPO Patent Report pour les brevets, World Population Prospects pour la population totale, EUROSTAT pour les données des diplômés en doctorat ou équivalent (CITE-8) et les diplômés de l'enseignement supérieur (CITE 5-8) et l'UNESCO pour les publications/million d'habitants.



Ont réalisé ce rapport

Sous la direction de Rahma Bourqia

Wail Benaabdelaali, Saad-Ellah Berhili, Saida Bani, Ismail Menyani, Hind Radi, Mohamed Moukdir, Noura Kelloul, El Houcine Bouchama, Mohamed El Msayer

Lecture & correction, mise en forme et infographie

Leila El Khamlichi, Fouzia Addi, Zakaria Badri

Pour citer ce rapport

Instance Nationale d'Évaluation auprès du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique

Sous la direction de Rahma Bourqia, Cadre de Performance Régional 2015-2018 du suivi de la Vision Stratégique à l'horizon 2030, Région : Marrakech-Safi

Wail Benaabdelaali, Saad-Ellah Berhili, Saida Bani, Ismail Menyani, Hind Radi, Mohamed Moukdir, Noura Kelloul, El Houcine Bouchama, Mohamed El Msayer

Le présent document fait partie d'une collection de dix cadres de performance régionaux couvrant la période 2015-2018

Rabat 2020